



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 298

ISSN : 1205-9161

ISBN : 978-0-662-09350-3

Document de recherche

Direction des études analytiques documents de recherche

Inégalité et redistribution du revenu au Canada : 1976 à 2004

par Andrew Heisz

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Inégalité et redistribution du revenu au Canada : 1976 à 2004

Par Andrew Heisz

11F0019 N° 298
ISSN : 1205-9161
ISBN : 978-0-662-09350-3

Statistique Canada
Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Mai 2007

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English (Catalogue no. 11F0019MIE, no. 298).

Note de reconnaissance :

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

| | |
|--|----|
| Résumé..... | 4 |
| Sommaire exécutif..... | 5 |
| 1. Introduction..... | 11 |
| 2. Le contexte du changement : l'économie, le marché de l'emploi, le cadre institutionnel et la famille..... | 12 |
| 2.1 L'économie..... | 12 |
| 2.2 Le marché de l'emploi | 13 |
| 2.3 Le contexte institutionnel | 14 |
| 2.4 La famille | 16 |
| 3. Données et méthodes..... | 17 |
| 3.1 Données | 17 |
| 3.2 La distribution du revenu, l'inégalité, la polarisation et le faible revenu..... | 18 |
| 3.3 Redistribution..... | 19 |
| 3.4 Révisions récentes et comparabilité des données d'enquête aux données administratives et aux données de recensement..... | 20 |
| 4. Inégalité relative au revenu après impôt et faible revenu relatif..... | 22 |
| 4.1 La distribution du revenu : centiles du revenu, écarts entre les centiles et rapports entre les centiles..... | 22 |
| 4.2 Inégalité du revenu | 23 |
| 4.3 Polarisation du revenu..... | 24 |
| 4.4 Faible revenu | 25 |
| 5. Redistribution du revenu | 26 |
| 5.1 Revenu familial du marché | 26 |
| 5.2 Tendances relatives de la redistribution | 27 |
| 5.3 Importance des changements relatifs au revenu du marché et à la redistribution..... | 28 |
| 6. Conclusion | 30 |
| Figures et tableaux..... | 32 |
| Annexe..... | 54 |
| Bibliographie | 61 |

Résumé

À l'aide des données de l'Enquête sur les finances des consommateurs menée de 1976 à 1997 et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu menée de 1993 à 2004, nous examinons l'évolution de l'inégalité du revenu familial, de la polarisation du revenu, du faible revenu relatif et de la redistribution du revenu familial par l'entremise du système d'imposition et de transfert. Nous concluons que l'inégalité du revenu familial après impôt a été stable dans les années 1980 mais qu'elle a augmenté au cours de la période de 1989 à 2004.

La croissance de l'inégalité du revenu familial après impôt peut être due à l'augmentation de l'inégalité du revenu familial du marché (avant impôt et avant transfert) ou à une diminution de la redistribution du revenu par l'entremise d'un système d'imposition et de transfert.

Nous concluons que l'augmentation de l'inégalité était seulement associée à l'augmentation de l'inégalité du revenu familial du marché. Le niveau de redistribution était au moins aussi élevé en 2004 qu'il l'était dans les sommets des cycles précédents, mais il n'a pas suivi la croissance rapide de l'inégalité du revenu familial du marché des années 1990.

Nous présentons les statistiques relatives à l'inégalité du revenu, à la polarisation et au faible revenu selon plusieurs mesures bien connues et nous utilisons des méthodes de préparation des données identiques à celles qui sont utilisées dans le cadre de l'Étude sur le revenu du Luxembourg afin de faciliter les comparaisons internationales.

Mots clés : inégalité du revenu, revenu, transferts, impôt, redistribution.

Sommaire exécutif

Après être restée stable pendant la fin des années 1970 et les années 1980, l'inégalité du revenu familial après impôt a augmenté durant les années 1990. Cette augmentation a eu lieu parallèlement à la réduction de la générosité de plusieurs programmes de transfert du revenu, y compris l'assurance-emploi et l'aide sociale (dans certaines provinces). Cela peut refléter un affaiblissement du rôle de redistribution de l'État canadien.

Toutefois, même si l'inégalité croissante du revenu après impôt peut provenir de l'affaiblissement du système de redistribution, elle peut également provenir de l'inégalité croissante du revenu familial du marché (avant impôt et avant transfert). Dans le présent rapport, nous posons la question suivante : La redistribution du revenu joue-t-elle un rôle d'égalisation moins important ces dernières années que par le passé ou l'inégalité croissante est-elle due à l'augmentation de l'inégalité du revenu familial du marché?

Nous consignons les tendances relatives à l'inégalité du revenu familial après impôt depuis 1976, et ce, à l'aide de données d'enquête mises à jour qui portent sur l'ensemble des Canadiens. Nous examinons également comment la redistribution du revenu par l'entremise du système d'imposition et de transfert a une incidence sur le niveau et le taux de croissance de l'inégalité après impôt, et nous nous demandons s'il y a eu des changements ces dernières années.

En examinant le revenu familial, il est important de prendre en compte la taille de la famille. Dans la présente étude, avant tout autre calcul, le revenu familial est rajusté par rapport à la taille de la famille à l'aide de la méthode bien répandue qui consiste à attribuer à chaque membre de la famille une partie du revenu égale à la racine carrée du revenu familial total. Cela compense les économies d'échelle présentes dans les grandes familles, en plus de produire des indicateurs qui reflètent le revenu familial défini par personne. Par conséquent, toute référence au revenu dans cette étude renvoie au « revenu familial rajusté par personne » à moins d'indication contraire.

Il est aussi important de comparer les résultats à ceux d'autres ensembles de données. Nous comparons nos résultats avec ceux des données de l'impôt sur le revenu et des données du recensement et obtenons des conclusions similaires.

Nous étudions l'inégalité et la redistribution à l'aide de plusieurs échelles bien connues et méthodes bien établies. Dans le cadre de ce résumé, nous nous concentrons sur les niveaux et tendances évalués par les indices suivants :

- Inégalité (1) : le rapport interdécile qui est le rapport entre le revenu familial moyen des 10 % percevant les plus hauts revenus et celui des 10 % percevant les plus bas revenus.
- Inégalité (2) : le coefficient de Gini, qui est probablement l'indice le plus communément utilisé pour mesurer l'inégalité du revenu. Il s'agit d'un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie l'inégalité parfaite.
- Polarisation : la part de personnes dont le revenu familial est compris entre 75 % et 150 % du revenu médian total, ce qui donne une idée de l'évolution de la taille de la classe moyenne.
- Faible revenu : la part de personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu familial après impôt médian, ce qui donne une idée des tendances relatives à ceux qui ont les plus faibles revenus.

Bien que les deux derniers indices ne mesurent pas l'inégalité, ils nous permettent de nous concentrer sur ce qui se passe respectivement dans la distribution moyenne et inférieure du revenu familial.

Tendances relatives à l'inégalité du revenu après impôt

Les valeurs de ces indicateurs sont indiquées dans le tableau A pour 2004. Aux fins de comparaison, nous avons également indiqué les valeurs de 1979 et 1989. Comme ces années sont proches des sommets du cycle conjoncturel, elles constituent de bons points de comparaison aux fins d'évaluation des tendances.

Tableau A Tendances relatives à l'inégalité du revenu après impôt, 1979 à 2004

| | Inégalité (1) | Inégalité (2) | Polarisation | Faible revenu |
|-----------------|--|---------------|---|---|
| | Rapport entre les 10 % percevant les plus hauts revenus et les 10 % percevant les plus faibles revenus | Gini | Part de personnes dont le revenu est compris entre 75 % et 150 % du revenu médian | Part de personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian de 1979 |
| 1979 | 7,46 | 0,283 | 0,512 | 0,129 |
| 1989 | 6,58 | 0,277 | 0,521 | 0,093 |
| 2004 | 8,85 | 0,315 | 0,473 | 0,102 |
| 1989 moins 1979 | -0,88 | -0,006 | 0,009 | -0,036 |
| 2004 moins 1989 | 2,27 | 0,038 | -0,048 | 0,009 |
| 2004 moins 1979 | 1,39 | 0,032 | 0,039 | 0,027 |

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Les résultats montrent que les revenus familiaux ont été distribués de façon plus égale dans les années 1980. Le rapport entre le revenu après impôt des 10 % percevant les plus hauts revenus et des 10 % percevant les plus faibles revenus est passé de 7,46 en 1979 à 6,58 en 1989; le coefficient de Gini, quant à lui, a également baissé. Toutefois, de 1989 à 2004, l'inégalité du revenu s'est accrue. Le rapport entre le revenu après impôt des 10 % percevant les plus hauts revenus et des 10 % percevant les plus faibles revenus est passé de 6,58 en 1989 à 8,85 en 2004, soit une augmentation de 35 %; le coefficient de Gini, quant à lui, a également augmenté. Les résultats indiquent que l'inégalité du revenu après impôt était plus importante dans la période après 2000 qu'à n'importe quel autre moment depuis 1976.

L'examen approfondi du revenu après impôt révèle que, de 1989 à 2004, le revenu des familles à faible revenu a baissé mais que celui des familles à revenu moyen ou élevé a augmenté. Au cours de cette période, le revenu moyen des 10 % percevant les plus faibles revenus a diminué de 8 %, mais celui des personnes percevant le revenu médian a augmenté de 8 % et celui des 10 % percevant les plus hauts revenus, de 24 %. Par conséquent, l'écart absolu entre les 10 % percevant les plus faibles revenus et les 10 % percevant les plus hauts revenus a également augmenté. De 1976 à 1995, le revenu après impôt pour une famille de quatre personnes¹ était stable, s'élevant à environ 110 000 dollars réels de plus pour le décile supérieur que pour le

1. Afin d'estimer l'écart pour une famille de quatre personnes, la différence dans le revenu rajusté par personne entre le décile supérieur et le décile inférieur est multipliée par la racine carrée de quatre. Cette opération supprime le rajustement par rapport à la taille de la famille décrit ci-dessus.

décile inférieur mais a ensuite augmenté pour atteindre 147 600 \$ en 2004. Cela indique que l'ampleur absolue et relative de l'augmentation de l'inégalité du revenu après impôt est importante.

La polarisation du revenu a également augmenté dans les années 1990. La part de Canadiens dont le revenu familial après impôt était compris entre 75 % et 150 % du revenu médian après impôt est passé de 52,1 % en 1989 à 47,3 % en 2004, soit une diminution de 4,8 points de pourcentage. Un examen plus approfondi des données révèle que les personnes quittant la classe moyenne (définie selon le revenu) avaient tendance à rejoindre les personnes à faible revenu comme les personnes à revenu élevé. La part de personnes dont le revenu après impôt était inférieur à 75 % du revenu médian a augmenté de 2,6 points de pourcentage, alors que la part de personnes dont le revenu était supérieur à 150 % du revenu médian a augmenté de 2,0 points de pourcentage.

La part de personnes dont le revenu rajusté est inférieur à la moitié du revenu médian familial rajusté au niveau de 1979 a baissé dans les années 1980 mais a augmenté dans les années 1990 pour atteindre 10,2 % en 2004, ce qui est légèrement plus qu'en 1989.

Tendances relatives à la redistribution du revenu

L'augmentation de l'inégalité décrite ci-dessus provient-elle du fait que la redistribution du revenu joue un rôle d'égalisation moins important ces dernières années que par le passé, ou cette inégalité croissante est-elle due à un autre facteur? (Dans le cadre de ce résumé, nous examinons seulement l'effet des redistributions sur l'inégalité, mais notons que l'incidence était semblable pour les autres indicateurs examinés.)

Il existe plusieurs raisons de penser que le rôle d'égalisation des revenus du système d'imposition et de transfert n'est pas le même dans les années 2000 que dans les décennies précédentes. Même si le document n'entre pas vraiment dans ce genre de détails, nous avons remarqué que les changements relatifs aux niveaux d'admissibilité et d'attribution de l'aide sociale (AS) et de l'assurance-emploi (AE) (des programmes qui sont en général devenus plus généreux dans les années 1980, puis moins généreux dans les années 1990), l'introduction de nouveaux programmes tels que le programme de Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et le programme de crédit pour taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que l'évolution du programme de Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime de rentes du Québec (RRQ) constituent des évolutions importantes qui peuvent avoir eu une incidence sur le degré de redistribution du revenu effectuée par l'entremise du système de transfert. De plus, les augmentations du taux d'imposition réel des années 1980 suivies par une diminution dans les années 1990 pourraient avoir eu une incidence sur la redistribution effectuée par l'entremise du système d'imposition².

Pour comprendre le rôle que joue la redistribution dans les années 2000 par rapport aux décennies précédentes, nous commençons par examiner l'inégalité du revenu familial du marché (le revenu du marché comprend les traitements, les salaires, les revenus d'un travail autonome, le revenu de placements, le revenu de pensions complémentaires [privées] et d'autres « sources basées sur le marché »). Nous nous demandons ensuite comment l'État redistribue le revenu par

2. Dans cette étude, nous examinons le système de transfert et le système d'imposition dans leur ensemble et nous n'essayons pas d'évaluer l'incidence de chaque programme de transfert ou de chaque système d'imposition.

l'entremise de transferts de revenus (tels que le RPC, le RRQ, l'AE, l'AS, l'indemnisation des accidentés du travail, la PFCE, le crédit pour TPS et d'autres transferts directs gouvernementaux) et d'impôts (impôts sur le revenu fédéral et provinciaux) qui réduisent l'inégalité du revenu du marché. La différence entre l'inégalité du revenu familial du marché et l'inégalité du revenu familial après impôt indique à quel point l'État redistribue le revenu familial et diminue l'inégalité du revenu³.

De plus, il y a deux façons de réfléchir à l'incidence de la redistribution sur l'inégalité. L'une est de se demander en quoi la redistribution a une incidence sur le niveau d'inégalité. L'autre est de se demander quel rôle la redistribution joue dans la croissance de l'inégalité. Ces deux perspectives peuvent être étudiées en consultant le tableau B.

Nous allons commencer par examiner l'effet de la redistribution sur le niveau d'inégalité. En 2004, l'indice de Gini fondé sur le revenu familial du marché s'élevait à 0,428 alors que sur le revenu familial après impôt il s'élevait à 0,315, ce qui signifie que l'effet direct de la redistribution était de réduire l'inégalité (mesurée par le Gini) de 0,113. En 1989, la redistribution a permis de diminuer l'inégalité du revenu de 0,104 et, en 1979, elle a permis de la diminuer de 0,078. Ainsi, la redistribution a permis de diminuer l'inégalité de façon plus importante en 2004 qu'en 1989 ou en 1979. L'étude montre que les changements dans les transferts et les impôts ont contribué ensemble à l'augmentation de la redistribution dans les années 1980. Au cours des années 1990, nos résultats ont montré que les changements relatifs aux impôts et aux transferts décrits ci-dessus ont eu peu d'effets nets sur la redistribution générale, qui est restée aussi forte en 2004 qu'elle l'était en 1989.

Tableau B Tendances relatives à la redistribution du revenu, 1979 à 2004

| | Inégalité du revenu familial du marché | Inégalité du revenu familial après impôt | Incidence totale de la redistribution | Augmentation de l'inégalité du revenu du marché compensée par la redistribution |
|-----------------|--|--|---------------------------------------|---|
| | Gini-M | Gini-AI | Gini-M moins Gini-AI | pour cent |
| 1979 | 0,361 | 0,283 | -0,078 | ... |
| 1989 | 0,381 | 0,277 | -0,104 | ... |
| 2004 | 0,428 | 0,315 | -0,113 | ... |
| 1989 moins 1979 | 0,020 | -0,006 | -0,026 | 130 |
| 2004 moins 1989 | 0,047 | 0,038 | -0,009 | 19 |
| 2004 moins 1979 | 0,067 | 0,032 | -0,035 | 52 |

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Comme cela a été indiqué plus haut, l'autre perspective est de se demander quel rôle la redistribution a joué dans la croissance de l'inégalité. Pour bien comprendre, il est utile d'étudier d'abord l'évolution de l'inégalité du revenu familial du marché. Le coefficient de Gini de l'inégalité du revenu familial du marché est passé de 0,361 en 1979 à 0,381 en 1989 (soit une

3. Pour évaluer l'incidence de la redistribution sur l'inégalité du revenu après impôt, nous étudions la différence entre l'inégalité du revenu après impôt et l'inégalité du revenu du marché, ce que nous appelons « effet direct » de la redistribution sur l'inégalité. On parle d'effets directs car il s'agit seulement de mesurer les effets observés du système d'imposition et de transfert sur le revenu sans tenter de quantifier les effets indirects des impôts et des programmes de transfert sur les recettes, comme en influençant l'intensité de travail.

augmentation de 0,020); il a ensuite augmenté plus rapidement dans les années 1990 pour atteindre 0,428 en 2004 (soit une augmentation de 0,047). En 1989, la redistribution a réduit le coefficient de Gini de 0,026 de plus qu'en 1979, ce qui indique qu'elle a plus que compensé l'augmentation dans l'inégalité du revenu du marché au cours de cette décennie. C'est pourquoi l'inégalité du revenu familial après impôt a baissé dans les années 1980. En 2004, la redistribution a seulement réduit le coefficient de Gini de 0,009 de plus qu'en 1989; par conséquent, la part du lion de l'augmentation de l'inégalité du revenu du marché de 1989 à 2004 s'est traduite par une augmentation de l'inégalité du revenu après impôt.

Autrement dit, la redistribution a suffisamment augmenté dans les années 1980 pour compenser 130 % de l'augmentation de l'inégalité du revenu familial du marché, ce qui est plus que suffisant pour permettre à l'inégalité du revenu après impôt de rester stable. Toutefois, de 1990 à 2004, la redistribution n'a pas augmenté au même taux que l'inégalité du revenu du marché et n'a compensé que 19 % de l'augmentation de l'inégalité du revenu familial du marché. Pour avoir une idée de la redistribution nécessaire à la stabilisation du revenu, nous avons remarqué que, toutes choses égales, la redistribution aurait dû augmenter de façon à réduire le coefficient de Gini deux fois plus dans les années 1990 que dans les années 1980 pour empêcher l'augmentation de l'inégalité du revenu après impôt au cours de cette décennie.

Il est difficile de savoir exactement en quoi les changements relatifs à chaque programme d'imposition ou de transfert ont pu contribuer à ces résultats à partir de l'analyse présentée dans le présent document. Toutefois, nous pouvons tirer trois conclusions générales :

- (1) L'inégalité du revenu familial après impôt a augmenté dans les années 1990 à cause de l'inégalité croissante du revenu familial du marché.
- (2) Le système d'imposition et de transfert a réduit l'inégalité du revenu autant en 2004 qu'en 1989. C'est le cas même si le taux de chômage était plus bas en 2004 qu'il ne l'était en 1989. Toutes choses égales, on aurait pu s'attendre à ce que la redistribution ait été plus faible lorsque le taux de chômage était plus faible. Cela donne à penser que, vus comme un ensemble, les changements apportés au système d'imposition et de transfert au cours des années 1990 n'ont pas augmenté l'inégalité du revenu.
- (3) Cette augmentation de l'inégalité du revenu familial du marché dans les années 1990 reflète le prolongement d'une tendance qui se produisait aussi dans les années 1980. L'inégalité du revenu après impôt n'a pas augmenté aussi dans les années 1980 parce que les taxes et les transferts ont changé au cours de cette décennie, augmentant la part du revenu redistribué par l'État des familles à revenu élevé vers celles dont le revenu était faible. Le système d'imposition et de transfert aurait dû continuer d'assurer une redistribution accrue dans les années 1990 pour neutraliser l'effet de l'inégalité croissante du revenu familial du marché au cours de cette décennie.

Bien que cette étude ne tente pas d'expliquer la croissance de l'inégalité du revenu familial du marché, l'inégalité grandissante des gains familiaux (par les traitements, les salaires et le revenu net provenant d'un travail autonome) constitue un facteur susceptible de jouer un rôle. Une cause majeure de cette situation est la montée de la capacité de gagner de l'argent de la famille comportant deux salariés, particulièrement lorsque les deux salariés ont complété des études supérieures. (Des résultats préliminaires nous donnent à penser que l'inégalité des gains personnels n'est pas la cause de cette tendance.) Le rapport note aussi que le revenu du marché a chuté de manière considérable dans la distribution inférieure du revenu : le revenu familial du marché moyen dans le décile inférieur a chuté de 18,7 % de 1979 à 1989, et d'un autre 10,7 % de

1989 à 2004, ce qui indique que les faibles revenus et le chômage pourraient aussi jouer un rôle. Cela pourrait être particulièrement important parmi les familles monoparentales et les personnes hors famille économique (personnes seules) qui sont plus vulnérables aux interruptions d'emploi.

Conclusion

Cette étude montre que, après être restée stable pendant plusieurs décennies, l'inégalité du revenu familial après impôt a augmenté dans les années 1990, atteignant un niveau plus élevé dans les années 2000. En même temps, la part des familles à revenu moyen a diminué et la part de familles à revenu faible ou élevé s'est accrue. L'écart absolu entre les familles percevant les plus faibles revenus et celles qui perçoivent les plus hauts revenus a également augmenté de façon importante, ce qui indique que ces augmentations de l'inégalité sont de grande ampleur. Ces tendances semblent être liées aux inégalités croissantes dans le revenu provenant du marché (traitements, salaires, revenu d'un travail autonome, revenu d'un régime de retraite complémentaire [privé] et revenu de placements) chez les familles.

De nombreux pays industrialisés ont connu une hausse de l'inégalité du revenu après impôt dans les années 1990. Par exemple, aux États-Unis, l'inégalité du revenu après impôt a augmenté de 0,033 de 1986 à 2000, ce qui représente une augmentation légèrement plus importante que celle qui a été observée au Canada pendant la même période. De plus, comme au Canada, l'augmentation de l'inégalité du revenu après impôt aux États-Unis était liée à une augmentation de l'inégalité du revenu du marché et non à une diminution de la redistribution. L'inégalité du revenu après impôt a également augmenté en Finlande, en Allemagne, en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni au cours de cette même période (Mahler et Jesuit, 2005). Cela laisse penser qu'on peut rechercher une explication commune à de nombreux pays pour comprendre en partie l'augmentation de l'inégalité, même si cela n'exclut pas des causes particulières à chaque pays.

Il est certain que nous devons continuer à surveiller les tendances relatives à l'inégalité du revenu. À l'heure actuelle, le niveau d'inégalité du revenu familial du marché du Canada est proche du niveau moyen d'inégalité du revenu familial du marché des pays de l'Ouest (Mahler et Jesuit, 2005). Sans augmentation des transferts gouvernementaux au bénéfice des familles à faible revenu ou sans augmentation des impôts payés par les familles à revenu élevé, les augmentations de l'inégalité du revenu familial du marché continueraient à se traduire directement par des augmentations de l'inégalité du revenu familial après impôt.

1. Introduction

Ces dernières années, un certain nombre de documents ont tenté de placer le sujet de l'inégalité et de la redistribution du revenu sur l'écran radar des décideurs. Par exemple, un document récemment écrit par Keith G. Banting (2005) soutient que la politique publique ne met plus l'accent sur la redistribution du revenu comme moyen d'atteindre une sécurité économique, laissant de nombreux Canadiens vulnérables au chômage, à la maladie, au divorce, etc. La preuve présentée par M. Banting est la tendance à la hausse de l'inégalité du revenu familial après impôt du Canada dans les années 1990. Cette augmentation a eu lieu en même temps que la diminution de la générosité de plusieurs programmes de transfert du revenu, y compris l'assurance-emploi et l'aide sociale (dans certaines provinces) et des taux d'imposition. Cela peut refléter un affaiblissement du rôle de redistribution de l'État canadien. Toutefois, même si l'inégalité croissante du revenu familial après impôt peut provenir de l'affaiblissement du système de redistribution, elle peut également provenir de l'inégalité croissante du revenu familial du marché (avant impôt et avant transfert). Dans le présent rapport, nous posons la question suivante : La redistribution du revenu joue-t-elle un rôle d'égalisation moins important ces dernières années que par le passé ou l'inégalité croissante est-elle due à l'augmentation de l'inégalité du revenu familial du marché?

Nous utilisons l'Enquête sur les finances des consommateurs menée de 1976 à 1997 ainsi que l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu menée de 1993 à 2004 pour étudier ces questions. Notre approche consiste à consigner les tendances de l'inégalité du revenu familial après impôt, de la polarisation du revenu, du faible revenu et de la redistribution fiscale à l'aide des données à jour ainsi que des indices et des approches méthodologiques bien connus. Cela nous permettra de déterminer le degré de redistribution fiscale atteint par l'entremise du système d'imposition et de transfert pendant la période et d'évaluer à quel point les changements ont réduit l'inégalité et le faible revenu (niveaux et des tendances)⁴.

Il doit être reconnu qu'il existe de nombreuses autres études sur l'inégalité au Canada⁵. Par ailleurs, dans le cadre de son programme de statistiques sur le revenu, Statistique Canada diffuse régulièrement des statistiques sur l'inégalité qui sont similaires à celles qui sont présentées dans le présent document. Toutefois, nous espérons que le présent document constitue un document supplémentaire utile, et ce, pour quatre raisons. Tout d'abord, il met l'accent sur les effets du système d'imposition et de transfert sur la distribution du revenu, un sujet qui est souvent traité de façon plus superficielle dans les autres études⁶. Deuxièmement, à l'aide d'un ensemble relativement standard de mesures de l'inégalité telles que le coefficient de Gini, le présent document étudie le faible revenu relatif de façon cohérente par rapport à la plupart des études internationales et présente certains indicateurs du faible revenu moins connus mais tout autant utiles, tels que l'indice de Sen-Shorrocks-Thon qui porte sur l'intensité du faible revenu, et les indices de polarisation du revenu. Troisièmement, Statistique Canada a révisé les données statistiques sur le revenu de façon importante en 2005 pour que les répondants à plus faible

-
4. Comme cela est plus amplement expliqué ci-après, cette évaluation tient compte des effets directs et non des réactions comportementales résultant des incitatifs que le système d'imposition et de transfert a mis en place sur le marché.
 5. Plus important encore, un livre récemment révisé par Jonathan R. Kesselman et David A. Green, intitulé *Dimensions of inequality in Canada*, et publié en 2006. Les recherches canadiennes effectuées précédemment ont été résumées par Heisz, Picot et Jackson (2001).
 6. Il existe toutefois une exception récente, à savoir les travaux de Kesselman et Cheung (2006) qui étudient également la redistribution par l'imposition et les transferts au Canada.

revenu aient tendance à avoir un poids plus important dans les données révisées (Lathe, 2005). L'incidence de cette repondération sur la distribution du revenu n'est pas bien connue; par conséquent, le présent document comble cette lacune en fournissant une analyse complète des statistiques à jour sur l'inégalité. Finalement, comme cela est décrit dans la section 3, cette étude utilise une approche méthodologique identique à celle de l'Étude sur le revenu du Luxembourg. L'avantage de cette approche est qu'elle produit des statistiques sur l'inégalité qui sont comparables à celles des autres pays participant au programme de l'Étude sur le revenu du Luxembourg.

Dans le présent document, nous suivons la direction de Kenworthy et Pontusson (2005) qui ont étudié la redistribution dans plusieurs pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, y compris le Canada, pour la période de 1980 à 2000. Ils pensent que, contrairement à l'idée reçue sur la diminution de l'État providence, la redistribution a augmenté dans la plupart des pays au cours de cette période, puisque les programmes de bien-être social existants ont compensé la hausse de l'inégalité du revenu du marché. Le présent document est en partie une mise à jour et une extension de cet autre travail puisqu'il est axé sur les tendances au Canada et propose des preuves bien plus descriptives. Les lecteurs qui s'intéressent à une perspective plus internationale peuvent également consulter les travaux de Mahler et Jesuit (2005) ou de Picot et Myles (2005), même si les données de ces travaux concernant le Canada ne reflètent pas les mises à jour décrites ci-dessus.

La section 2 fournit le contexte de l'étude; elle décrit en effet le cadre dans lequel a lieu le changement du revenu familial : changements relatifs à l'économie, au marché de l'emploi, au contexte institutionnel et à la famille. La section 3 du présent document décrit en détail les données et l'approche méthodologique. La section 4 décrit les tendances relatives à l'inégalité du revenu familial après impôt et au faible revenu relatif. La section 5 décrit les tendances relatives à la redistribution fiscale. La section 6 présente la conclusion.

2. Le contexte du changement : l'économie, le marché de l'emploi, le cadre institutionnel et la famille

2.1 L'économie

Avant de parler de l'inégalité et de la redistribution du revenu, nous allons d'abord présenter le contexte de ces changements en passant en revue les grandes évolutions de l'économie, du marché de l'emploi, du cadre institutionnel et de la famille.

Même s'il a progressé de façon régulière dans le temps, l'indice du produit intérieur brut (PIB) par habitant et ses mouvements cycliques reflètent les deux grandes périodes de récession de 1981 à 1982 et de 1991 à 1993 (figure 1). Alors que l'économie a rapidement repris après la première de ces deux récessions, les effets de la deuxième ont été ressentis jusqu'en 1996 avant que l'économie ne commence réellement à redécoller. La période de croissance la plus rapide a eu lieu de 1996 à 2000, lorsque la croissance du PIB par habitant était en moyenne de 3,8 % par an et dépassait 4 % en 1999 et en 2000. Le revenu du marché (revenu du travail, revenu net des entreprises non constituées en société, intérêts créditeurs, revenu de placements) a en général dépassé l'économie jusqu'en 1989, mais a accusé un retard sur l'économie après 1989 lorsque les bénéfices des sociétés ont commencé à représenter une part plus importante du PIB. De 1989 à 2005, le revenu issu du travail, des entreprises non constituées en société et des placements est

passé de 66 % à 60 % du PIB, alors que les bénéficiaires des sociétés sont passés de 9 % à 14 % du PIB. Le revenu disponible par habitant (après impôt) a suivi la croissance du PIB par habitant de façon régulière jusqu'en 1993, mais a eu du retard sur l'économie après 1993, affichant une croissance annuelle moyenne de 1,0 % par an comparativement à une croissance de 2,4 % pour l'économie (de 1994 à 2005).

2.2 Le marché de l'emploi

Les indices relatifs au marché de l'emploi reflètent les mouvements cycliques importants même si, au début des années 2000, le taux de chômage était à son niveau le plus bas depuis 1976 et que le taux de chômage était plus élevé qu'au moment du sommet des cycles précédents (figure 2-1)⁷. Les heures hebdomadaires travaillées ont baissé de façon régulière pendant le dernier quart du XX^e siècle (figure 2-2); cela s'explique en partie par le passage du travail à temps plein saisonnier au travail à temps partiel toute l'année. C'est pourquoi, après avoir été inférieures en 2004 au niveau maximal observé en 1999, les heures annuelles travaillées par personne sont restées plus élevées qu'en 1979 et en 1989, les deux sommets conjoncturels précédents (figure 2-3). La baisse des taux de chômage associée aux taux d'emploi élevés et aux longues années de travail laisse penser que le revenu provenant des transferts a baissé en 2004 comparativement aux sommets conjoncturels précédents. Plus important encore, les taux d'emploi élevés, les heures de travail annuelles moyennes élevées et l'augmentation du revenu disponible (mentionnés dans la section précédente) laissent penser que l'économie et le marché de l'emploi du Canada étaient forts dans les années 2000, même s'il n'est pas indiqué comment les recettes ont été distribuées parmi les gens.

Les questions relatives à la distribution du marché de l'emploi se refléteraient dans les tendances relatives à l'inégalité des heures de travail ou des salaires, ou, de façon combinée, par les tendances relatives à l'inégalité des gains annuels. La distribution des gains annuels se caractérise par une augmentation absolue mais par une stabilité relative (figures 3-1 et 3-2). L'écart réel entre les gains des 10^e et 90^e centiles est plutôt resté stable de 1976 à 1996, s'élevant à environ 60 000 \$ au cours de cette période; il a toutefois augmenté pour atteindre 68 000 \$ en 2004. L'écart relatif était néanmoins plus stable, les gains annuels du 90^e centile représentant environ 20 fois les gains du 10^e centile en 2004, en 1989 et en 1979⁸.

7. Certains groupes tels que les personnes ayant reçu une scolarité moins poussée ont connu une hausse du chômage au cours de la période de 1971 à 2005. Voir Morissette et Hou (2006).

8. Nous étudions ici l'inégalité des gains annuels sans faire de distinction entre les hommes et les femmes. Les gains comprennent les salaires et les traitements, et le revenu net provenant d'un travail autonome. D'autres recherches montrent une augmentation de l'inégalité des gains dans les années 1980 si on limite l'échantillon aux personnes travaillant à temps plein et toute l'année. Il existe également des tendances différentielles entre les hommes et les femmes. Puisque nous nous intéressons à la mise en évidence des facteurs qui sous-tendent les changements relatifs à l'inégalité du revenu familial après impôt, nous ne faisons pas de telles distinctions dans le présent document. Les tendances sont similaires si nous limitons l'échantillon aux gains de plus de 500 \$ en dollars constants de 1992. Wolfson et Murphy (2000) étudient les tendances relatives à l'inégalité des gains personnels et familiaux jusqu'en 1997, qui reflétaient une augmentation de l'inégalité des gains annuels personnels jusqu'en 1997. Les tendances après 1996 indiquent une baisse de l'inégalité des gains personnels. L'inégalité des gains est étudiée plus en détail par Beach et Slotsve (1996) ainsi que Morissette, Myles et Picot (1995), Picot (1998), Green (1999) et Wolfson et Murphy (2000).

2.3 Le contexte institutionnel

Un grand nombre de programmes différents composent le système de sécurité du revenu du Canada. D'après les données fiscales, en 2004, les Canadiens ont reçu 11,8 % de leur revenu avant impôt des transferts gouvernementaux, la majorité des personnes ciblées étant les aînés (3,6 % dans le cadre du Régime de pensions du Canada [RPC] et du Régime de rentes du Québec [RRQ] et 3,3 % dans le cadre de la Sécurité de la vieillesse [SV]). Des programmes restants, 1,6 % provenait de l'assurance-emploi (AE), 1,1 % de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), 1,0 % de l'aide sociale (AS), 0,6 % de l'indemnisation des accidentés du travail, 0,4% du crédit pour taxe sur les produits et services (TPS) et 0,3 % des crédits d'impôt provinciaux⁹. Toutefois, si on étudie les changements relatifs à la redistribution au fil du temps, il importe surtout de remarquer que le paysage institutionnel est constamment changeant. Il en est ainsi à cause de la révision des programmes (comme c'est le cas pour l'AE et l'aide sociale), à cause de l'élaboration de nouveaux programmes (tels que la Prestation fiscale pour enfants, le crédit pour TPS) ou à cause de l'évolution des programmes (tels que le programme de sécurité de la retraite du Canada)¹⁰.

Même si l'analyse complète des transferts gouvernementaux dépasse grandement la portée de cette étude, nous discuterons quand même des programmes les plus importants. D'après M. Banting (2005), alors que les programmes de revenu de retraite pour les personnes âgées ont peu changé, presque tous les programmes ayant une incidence plus directe sur la situation du marché de l'emploi ont été restructurés de façon importante, réduisant les niveaux de sécurité économique fournis aux bénéficiaires¹¹. Cela est particulièrement évident pour les programmes d'AE et d'AS. La générosité du programme d'AE a diminué de façon régulière et progressive depuis les années 1970 en raison des réductions successives des niveaux d'indemnisation et des conditions d'attribution plus sévères. Un indicateur de la générosité de l'assurance-emploi est le rapport bénéficiaires-chômeurs qui est passé de 82,9 % en 1990 à 43,9 % en 2004 (Battle, Mendelson et Torjman, 2005). L'AS moyenne d'un chef de famille monoparental ayant un enfant est passée de 13 000 \$ en 1989 à environ 10 000 \$ en 2004. En même temps, les conditions d'attribution sont devenues plus sévères et les règles administratives se sont durcies (Banting, 2005). Des programmes de prestation pour enfants, tels que la PFCE¹² et les divers programmes provinciaux de prestation pour enfants existent également en dehors du système d'AS, compensant la diminution de certaines prestations de l'AS. Toutefois, les parents seuls de toutes les provinces sauf trois sont admissibles à moins de prestations de bien-être social (AS et

9. Profils de dépendance, Statistique Canada, Division des données régionales et administratives.

10. La part du revenu personnel se composant des transferts gouvernementaux a augmenté de façon régulière de décennie en décennie. Les données des comptes nationaux de Statistique Canada indiquent que le pourcentage du revenu personnel se composant des transferts gouvernementaux était de 7,8 % en 1968, de 9,8 % en 1979, de 11,9 % en 1989, de 13,5 % en 1999 et de 13,1 % en 2005 (Statistique Canada, CANSIM, tableau 38-0019). Ces dernières années, la part du revenu personnel composée de l'assurance-emploi et de l'aide sociale (AS) a nettement diminué. L'AE représentait 2,1 % du revenu personnel en 1989 et 1,4 % en 2004, alors que l'AS est passée de 1,1 % à 0,7 % du revenu personnel pendant cette même période. Cette chute des transferts a été en partie compensée par l'augmentation des indemnités pour enfants (comme les sommes transférées dans le cadre de la Prestation fiscale canadienne pour enfants [PFCE] ont dépassé celles qui ont été transférées dans le cadre des allocations aux familles ou aux jeunes), le crédit pour la taxe sur les produits et services et l'augmentation d'autres petits transferts (Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0009).

11. Une personne anonyme a fait remarquer qu'un concept alternatif de sécurité économique pouvait également représenter les occasions offertes par le marché de l'emploi. Dans ce cas, si le chômage est bas, les programmes sociaux sont moins essentiels à la sécurité économique.

12. La PFCE comprend la prestation de base de la PFCE et le Supplément de la prestation nationale pour enfants.

prestations pour enfants) en 2005 qu'en 1997 (l'année précédant l'introduction de la PFCE), même si les dépenses fédérales relatives aux programmes de prestations pour enfants augmentent de façon régulière depuis 1998 (Conseil national du bien-être social, 2006). L'ensemble des programmes de transferts au bénéfice des familles à faible revenu, y compris l'AS, les prestations pour enfants et les autres prestations fédérales ou provinciales déterminées selon des critères de revenu baissent depuis 1987 mais surtout depuis 2000 (Conseil national du bien-être social, 2006).

Alors que les programmes de revenu de retraite visant les personnes âgées ont peu changé ces dernières décennies, leur couverture et les sommes versées dans le cadre de ces programmes ont augmenté de façon régulière au cours des dernières décennies. Le RPC et le RRQ ont été mis en œuvre en 1966 et la première cohorte de retraités à recevoir la prestation intégrale a eu 65 ans en 1979 (Myles, 2000). Toutefois, le pourcentage de Canadiens âgés de 65 ans ou plus recevant les indemnités du RPC ou du RRQ a continué à augmenter pour atteindre 84,6 % en 1999, suivant l'évolution du programme et l'augmentation du taux d'activité professionnelle des femmes. En même temps, les indemnités moyennes reçues par les Canadiens de plus de 64 ans dans le cadre du RPC et du RRQ ont augmenté de 10 % de 1990 à 1999. L'autre programme majeur de revenu de retraite, la SV¹³, est apparu en 1952; il s'agit d'un programme pratiquement universel qui fournit un revenu à 97,6 % des Canadiens de plus de 64 ans, et la couverture et les sommes versées dans le cadre de ce programme sont restées relativement les mêmes pendant la période de 1990 à 1999 (Statistique Canada, 2003).

Les impôts constituent l'autre élément du cadre de redistribution. Le taux d'imposition du revenu implicite (le ratio entre l'impôt familial fédéral et provincial moyen payé et le revenu familial moyen avant impôt) a augmenté de 1980 à 1990, passant de 15,3 % à 19,5 % (figure 4). Les impôts ont stagné à environ 19,5 % en 2000, puis ont baissé pour atteindre 17,7 % en 2001. De 2000 à 2001, les taux d'imposition fédéraux et certains taux d'imposition provinciaux ont baissé, alors que certaines provinces ont adopté un modèle « d'impôt sur le revenu » qui a davantage réduit les taux d'imposition provinciaux en proposant des crédits d'impôts provinciaux aux particuliers. Plus important encore dans le cadre de cette étude, les taux d'imposition ont baissé différemment par l'entremise de la distribution du revenu. De 2000 à 2001, le taux d'imposition fédéral des revenus inférieurs à 30 000 \$ est passé de 17 % à 16 %, celui des revenus compris entre 30 000 \$ et 60 000 \$ est passé de 25 % à 22 %, celui des revenus compris entre 60 000 \$ et 100 000 \$ est passé de 29 % à 26 % et celui des revenus supérieurs à 100 000 \$ est resté à 29 %. Le taux d'imposition de l'Ontario a baissé de 2,1 points de pourcentage pour les revenus inférieurs à 30 000 \$, de 0,4 point de pourcentage pour les revenus compris entre 30 000 \$ et 60 000 \$ et est resté le même pour les revenus supérieurs à 60 000 \$. Le taux d'imposition du Québec a baissé de 2,0 points de pourcentage pour les revenus inférieurs à 26 000 \$, de 1,3 point de pourcentage pour les revenus compris entre 26 000 \$ et 52 000 \$ et de 0,5 point de pourcentage pour les revenus supérieurs à 60 000 \$. Il n'est pas évident de savoir l'incidence de ces changements relatifs aux taux d'imposition sur l'inégalité du revenu à l'échelle nationale. Tout compte fait, ils semblent refléter un passage à un système d'imposition plus progressif¹⁴.

13. La Sécurité de la vieillesse (SV) comprend la SV, le Supplément du revenu garanti et les indemnités de la SV.

14. Le degré de redistribution à partir des impôts est lié à la progressivité du système d'imposition (le degré par lequel il s'éloigne de la proportionalité) et à l'importance du taux d'imposition moyen (Kesselman et Cheung, 2006).

En raison du paysage changeant des programmes d'imposition et de transfert, une étude qui décrirait l'ensemble de la redistribution, telle que celle-ci, peut être particulièrement utile pour évaluer l'effet net des changements relatifs aux transferts et aux impôts sur l'inégalité du revenu.

2.4 La famille

Les familles des années 2000 sont bien différentes des familles des années 1970 et un grand nombre de ces différences devraient avoir une incidence sur l'inégalité du revenu. Dans le cadre de la présente étude, les tendances les plus pertinentes sont le vieillissement de la population, l'augmentation de la part de personnes appartenant à une famille monoparentale et les tendances relatives aux corrélations des gains conjugaux. De 1970 à 2005, la part de la population âgée de 65 ans et plus a augmenté de façon régulière, passant de 8 % à un peu plus de 13 %. Les personnes âgées disposent d'un revenu moyen après impôt inférieur à celui des autres; une grande part de leur revenu est composée des transferts et une part moindre de leur revenu provient du marché. De plus, les personnes âgées favorisent la diminution de l'inégalité du revenu après impôt¹⁵. Ainsi, la part croissante de personnes âgées de la population peut influencer l'inégalité et la redistribution du revenu. Une augmentation de la part de familles monoparentales aura, toutes choses égales, une incidence plus importante sur l'extrémité inférieure de la distribution, puisque les parents seuls ont tendance à disposer de revenus plus faibles; elle aura aussi une incidence sur les tendances relatives à la redistribution, puisque les parents seuls ont tendance à recevoir plus de transferts que les autres. Finalement, les corrélations croissantes du revenu conjugal auront tendance à augmenter la dispersion du revenu familial et les augmentations plus importantes des heures chez les femmes dont l'époux a un salaire élevé que chez les autres augmenterait également l'inégalité (Zyblock, 1997; Wolfson et Murphy, 2000). L'effet net de ces changements serait ambigu puisque certains devraient augmenter l'inégalité et d'autres, la diminuer.

Chose intéressante, les changements relatifs à la famille ont une incidence sur les tendances relatives à l'inégalité des gains familiaux. Même s'il a été montré plus haut que l'inégalité des gains personnels était à peu près la même dans les années 2000 qu'à la fin des années 1980 et à la fin des années 1970, les tendances sont différentes au niveau familial. Si nous examinons les gains familiaux des familles avec emploi, ils ont augmenté au niveau du 90^e centile à chaque décennie, et ce, des années 1980 aux années 1990 puis aux années 2000 pour atteindre 20 000 \$ de plus en 2004 qu'en 1976 (figure 5-1). Par ailleurs, les gains familiaux du 10^e centile ont baissé au cours des décennies. Résultat net : les gains familiaux du 90^e centile étaient de 12 à 14 fois plus élevés que ceux du 10^e centile dans les années 2000, comparativement à seulement 8 fois à la fin des années 1970 (figure 5-2)¹⁶. Ceci laisse à penser que l'augmentation de l'inégalité du revenu familial après impôt était associée à des changements dans l'inégalité des gains familiaux et non à une augmentation de l'inégalité des gains des travailleurs. D'autres recherches seraient nécessaires pour déterminer la raison pour laquelle l'inégalité des gains familiaux a augmenté.

15. En 2004, le coefficient de Gini après impôt était de 0,315 pour l'ensemble de la population et de 0,318 pour toutes les familles dont le chef n'était pas une personne âgée.

16. L'inégalité relative aux gains familiaux ajustés par équivalence « membres adultes » est moins prononcée mais les tendances sont similaires. Dans les années 1970, le rapport des gains C90/C10 était d'environ 7, comparativement à la plage de 10 à 11 dans les années 2000.

3. Données et méthodes

3.1 Données

Les données utilisées dans la présente étude proviennent de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) menée de 1976 à 1997 et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) menée de 1993 à 2004. L'EFC a été la principale source de statistiques sur le revenu des ménages produites par Statistique Canada de 1976 à 1995 et l'EDTR l'a remplacée en 1996; il existe une courte période de chevauchement de 1993 à 1997 où les deux enquêtes étaient actives. L'EFC est une enquête transversale qui est menée tous les ans en avril et qui recueille les données sur le revenu de l'année précédente. Le nombre de ménages interrogés dans le cadre de l'EFC allait de 12 000 à 14 000 en 1976, en 1978, en 1980 et en 1983 et de 30 000 à 43 000 les autres années. L'EDTR est une enquête longitudinale dans le cadre de laquelle les panels sont interrogés pendant six ans et de nouveaux panels sont introduits tous les trois ans. Même s'il s'agit d'une enquête longitudinale, les versions transversales représentatives annuelles sont produites aux fins de calcul de statistiques sur le revenu annuel. La taille de l'échantillon était d'environ 17 000 ménages de 1993 à 1995 et a atteint environ 34 000 ménages après 1996.

L'étude examine le revenu familial du marché, le revenu total et le revenu après impôt (définition ci-après). Les données sont recueillies au niveau de la famille économique et un certain nombre de modifications sont apportées aux données avant de générer les résultats. (Les personnes hors famille économique [personnes seules] sont comprises dans les familles économiques d'une seule personne.) Ces modifications sont apportées pour ajuster les observations aberrantes (trop élevées ou trop faibles) et pour faire des familles économiques des unités ajustées par équivalence « membres adultes ». Pour améliorer la transparence de ces modifications et pour faciliter les comparaisons internationales, nous adoptons un ensemble de procédures qui sont identiques à celles qui ont été utilisées dans le traitement des données de l'Étude sur le revenu du Luxembourg. En particulier, les procédures suivantes sont respectées :

- (1) les revenus après impôt d'une valeur de zéro ne sont pas pris en considération¹⁷;
- (2) les familles économiques comprenant plus d'une famille de recensement ne sont pas prises en compte;
- (3) les valeurs du revenu familial (du marché, total et après impôt) sont codées au maximum à 10 fois leur valeur médiane;
- (4) on ajuste les valeurs du revenu familial par équivalence « membres adultes » en les divisant par la racine carrée du revenu total de la famille;
- (5) les données sont codées au minimum à 1 % de leur valeur moyenne ajustée par équivalence « membres adultes »;
- (6) les poids affectés aux personnes proviennent de la multiplication du poids affecté à la famille économique par le nombre de personnes de la famille économique.

17. Cette convention se base sur l'hypothèse que les revenus après impôt d'une valeur de zéro constituent des observations erronées. La plupart des années, cela concerne moins de 0,5 % des observations. Dans le cadre de nombreuses études, les ménages dont le revenu est négatif ne sont pas non plus pris en compte, puisque cela cause des problèmes concernant les indices d'inégalité basés sur une transformation logarithmique du revenu. Cela n'est pas nécessaire dans le cadre de ces procédures, car le revenu minimal est codé à 1 % du revenu moyen ajusté par équivalence « membres adultes », ce qui donne un chiffre positif.

Il est donc extrêmement important de noter que, dans cette étude, avant tout autre calcul, le revenu familial est rajusté à l'aide d'une échelle d'équivalence pour tenir compte de la taille de la famille. Ce processus crée une valeur du revenu ajustée par équivalence « membres adultes », ce qui compense les économies d'échelle présentes dans les grandes familles en plus de produire des indicateurs qui reflètent le revenu familial défini par personne. Par conséquent, toute référence au revenu dans cette étude renvoie au « revenu familial rajusté par personne » à moins d'indication contraire.

3.2 La distribution du revenu, l'inégalité, la polarisation et le faible revenu

L'étude utilise plusieurs indices pour déterminer la distribution du revenu qui est décrite brièvement dans cette section.

Les statistiques relatives à l'écart, à l'inégalité, à la polarisation et au faible revenu essaient toutes de décrire la distribution du revenu. L'*écart* peut être défini comme la différence absolue entre deux points de la distribution du revenu, c'est-à-dire entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles, ou entre deux centiles. Par exemple, si, au cours d'une certaine période, le revenu du 10^e centile passe de 5 000 \$ à 10 000 \$ et que le revenu du 90^e centile passe de 50 000 \$ à 100 000 \$, alors l'écart (entre les 10^e et 90^e centiles) passe de 45 000 \$ à 90 000 \$¹⁸. Même si on n'en parle généralement pas dans les études sur l'inégalité, l'écart peut être important car il reflète les différences absolues relatives au pouvoir de consommation¹⁹. C'est pourquoi le présent rapport parle de l'écart en matière de différence entre les 90^e et 10^e centiles, entre les 90^e et 50^e centiles et entre les 50^e et 10^e centiles.

Les statistiques sur l'inégalité sont résumées par Jenkins (1991) et Wolfson (1986). Ces statistiques résument la forme de la distribution, et les tendances relatives à l'inégalité représentent les changements de la forme de la distribution au fil du temps. Un certain nombre de statistiques sur l'inégalité sont utilisées dans la documentation. Comme de nombreuses autres études, cette étude examine les mesures de l'inégalité suivantes : coefficient de *Gini*, *mesure exponentielle* et *carré du coefficient de variation (CV)*²⁰. Ces indices sont respectivement sensibles aux changements relatifs à la distribution moyenne, inférieure et supérieure du revenu et décrivent donc ensemble les changements relatifs à la forme de distribution du revenu au fil du temps de la façon la plus complète.

18. L'écart de distribution est brièvement expliqué dans l'étude des statistiques sur l'inégalité de Jenkins (1991), mais n'est pas véritablement considéré comme une statistique sur l'inégalité car il dépend de la moyenne.

19. Cela peut être important, si, comme l'a avancé Frank (2005), la hausse des revenus élevés augmente la consommation des « biens hiérarchiquement supérieurs » (consommation manifeste de produits n'augmentant pas le bien-être tels que de grandes maisons ou des voitures coûteuses) non seulement par les riches, mais également par la classe moyenne et les plus pauvres par jalousie. Non seulement une telle consommation n'accroît pas le bien-être, mais elle réduit l'argent disponible pour des dépenses accroissant le bien-être et augmente la dette de la classe moyenne et des plus pauvres.

20. Le coefficient de Gini est défini par Jenkins (1991). La formule de la mesure exponentielle est la suivante :

$$\exp = \sum_i \frac{1}{N} \exp\left(-\frac{y_i}{\bar{y}}\right) \text{ alors que celle du carré du coefficient de variation est } \text{carré du CV} = \frac{\sum_i (y_i - \bar{y})^2}{y^2}$$

où N est le nombre d'observations, y_i est le revenu personnel du i^{e} individu et \bar{y} est le revenu moyen.

Ce rapport présente également une série de statistiques de polarisation. Les statistiques de polarisation permettent de répondre à des questions telles que « la taille de la classe moyenne diminue-t-elle? » ou « la différence entre les riches et les pauvres augmente-t-elle? ». Même si les statistiques sur l'inégalité décrivent également les changements relatifs à la forme de la distribution, elles ne décrivent pas forcément les changements relatifs à la polarisation de la distribution, comme le montre Wolfson (1997); selon ce dernier, il est possible d'augmenter la polarisation de la distribution sans changer l'inégalité. Les indices de polarisation utilisés dans la présente étude sont la part de la population dont le revenu représente 75 % à 150 % du revenu médian, la part de la population dont le revenu représente 60 % à 225 % du revenu médian et P , une statistique calculée aux fins de mesure de la polarisation dans le document de Wolfson (1997).

Pour finir, le rapport présente une série de statistiques sur le faible revenu. Comme la plupart des études internationales, le rapport propose un taux de faible revenu calculé à l'aide d'un seuil défini comme la moitié du revenu médian et qui est communément appelé MFR (mesure de faible revenu). Dans cette mesure, le seuil de faible revenu peut changer au fil du temps en fonction de l'augmentation ou de la diminution du revenu médian; par conséquent, le taux de faible revenu (FR-MFR) reflète la privation de revenu par rapport à un certain moment. Il peut également être tentant d'évaluer la distribution du revenu par rapport à une norme de revenu fixe. Certains avancent qu'un changement relatif à la distribution du revenu qui a eu une incidence sur le revenu médian mais pas sur l'extrémité inférieure de la distribution ne devrait pas avoir d'incidence sur le taux de faible revenu : une personne a un revenu faible ou pas et les changements relatifs aux revenus des personnes plutôt à l'aise ne devraient pas changer cela. Dans le présent document, on utilise un seuil de faible revenu fixe qui consiste en la moitié du revenu médian observé en 1979. Les statistiques sur le faible revenu calculées d'après ce seuil seront appelées FR-MFRf. Pour finir, les statistiques sur le faible revenu définies à l'aide du seuil fixe ou variable souffrent du fait qu'elles n'intègrent pas l'information sur l'écart de pauvreté. Par exemple, un programme de transfert qui a amélioré les revenus des personnes situées au-dessous du seuil mais qui n'a pas amélioré le revenu de celles qui sont situées au-dessus du seuil n'enregistrerait aucune amélioration du taux de faible revenu. C'est pourquoi le présent document prend également en compte l'indice Sen-Shorrocks-Thon (SST) de l'intensité du faible revenu. Cette mesure combine l'information sur le taux de faible revenu et l'écart de faible revenu dans un seul indice qui est sensible à la fréquence et à l'écart du faible revenu. Le SST est calculé à l'aide du seuil conventionnel (variable) (SST) et du seuil fixe (SSTf)²¹.

3.3 Redistribution

L'un des objectifs du rapport est d'examiner la redistribution associée au système d'imposition et de transfert. Pour ce faire, les « effets directs » des transferts et de l'imposition sur le revenu après impôt sont étudiés. On parle d'effets directs car il s'agit seulement de mesurer les effets observés du système d'imposition et de transfert sur le revenu sans tenter de quantifier les effets indirects des impôts et des programmes de transfert sur les recettes, comme en influençant l'intensité de travail. Les effets directs des impôts et des transferts sur l'inégalité, la polarisation et le faible revenu sont également présentés.

21. Les détails relatifs au calcul de l'indice Sen-Shorrocks-Thon d'intensité du faible revenu se trouvent dans les travaux d'Osberg et Xu (1997) ainsi que de Picot, Morissette et Myles (2001).

L'étude détermine les effets directs des transferts et des impôts grâce à l'examen du revenu défini de trois façons :

- (1) le revenu du marché : traitements, salaires, revenu d'un travail autonome, régimes de pension complémentaires (privés) et revenu de placements,
- (2) le revenu total (revenu du marché plus transferts gouvernementaux), et
- (3) le revenu après impôt (revenu du marché plus transferts moins impôts sur le revenu des administrations fédérale et provinciales).

Si on prend pour exemple l'inégalité et qu'on la définit par σ_i où i est l'inégalité du revenu du marché, du revenu total ou du revenu après impôt, cette étude définit les effets directs des impôts et des transferts par $\sigma_{\text{après impôt}} - \sigma_{\text{marché}}$, l'effet direct des transferts par $\sigma_{\text{total}} - \sigma_{\text{marché}}$, et l'effet direct des impôts, par $\sigma_{\text{après impôt}} - \sigma_{\text{total}}$. Il est également possible de mesurer la redistribution par un pourcentage (relatif aux niveaux de départ) plutôt qu'en termes absolus mais, en suivant Kenworthy et Pontusson (2005), nous mesurons la redistribution en termes absolus. Les résultats sont ainsi beaucoup plus simples à comprendre et plus sensés, puisqu'un changement donné de la redistribution absolue doit être d'importance égale, peu importe s'il a lieu dans un contexte plus ou moins égalitaire.

En étudiant les effets directs de la redistribution, nous examinons les tendances relatives à toutes les familles mais également les tendances dissociées en fonction de la catégorie d'âge du chef de famille, en particulier les tendances des familles dont le chef est âgé de 18 à 24 ans (jeunes familles), de 25 à 59 ans (familles dont le chef est d'âge intermédiaire) et de 60 ans ou plus (familles plus âgées). Nous procédons ainsi pour deux raisons. Tout d'abord, comme cela est indiqué plus haut, la part de personnes de 65 ans et plus a commencé à augmenter de façon notable au Canada. Un changement compositionnel comme celui-ci aura pour effet d'augmenter l'importance des transferts, puisque le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti constituent une partie plus importante du revenu familial. Toutefois, dans le cadre de cette étude, nous ne voulons pas examiner le changement relatif aux effets directs des transferts résultant du vieillissement de la société. Deuxièmement, les changements institutionnels relatifs aux programmes de transferts qui ont été décrits plus haut (aide sociale, assurance-emploi, Prestation fiscale canadienne pour enfants) ont surtout une incidence sur les personnes des familles dont le chef est d'âge intermédiaire ou plus jeune. Ainsi, si l'efficacité des transferts diminue de façon importante, elle serait probablement ressentie le plus au sein de ces groupes²².

3.4 Révisions récentes et comparabilité des données d'enquête aux données administratives et aux données de recensement

Une révision récemment effectuée par Statistique Canada quant aux données statistiques sur le revenu rend une mise à jour des tendances relatives au revenu plus que nécessaire. Les détails de la révision sont décrits par Lathe (2005), mais dans le cadre de cette étude, l'élément plus pertinent est la repondération des données remontant à 1990 selon la distribution générale des

22. En étudiant les effets directs de la redistribution, de nombreuses études se concentrent sur les ménages dont le chef est d'âge intermédiaire. Cela sert souvent à faciliter les comparaisons internationales où la dépendance des personnes retraitées relativement aux régimes de retraite gouvernementaux ou complémentaires (privés) est souvent très différente (par exemple, comme on le démontre dans les travaux de Kenworthy et Pontusson, 2005).

gains annuels à partir des dossiers T4 (le dossier administratif qui présente les gains annuels provenant d'emplois rémunérés aux fins de l'impôt sur le revenu). Les enquêtes sur les ménages de Statistique Canada ont en général sous-représenté les gens ayant de faibles revenus et des revenus élevés, et surreprésenté les gens dont les gains sont moyens. Les résultats indiqués en annexe, au tableau A.4 et aux figures A.1-1 et A.1-2, indiquent que la repondération n'a pas eu d'incidence sur l'inégalité en 1990, mais qu'elle a une forte incidence sur la tendance après 1990. Les comparaisons de l'inégalité mesurée par le coefficient de Gini et de l'inégalité évaluée à l'aide du carré du CV indiquent que cela semble être dû au fait que les données repondérées reflètent mieux la croissance rapide du revenu à l'extrémité supérieure de la distribution du revenu.

Malheureusement, les données précédant l'année 1990 n'ont pas été repondérées, ce qui soulève des inquiétudes qui ne peuvent pas être directement traitées dans le cadre de cette étude quant à la possibilité de comparer les résultats au fil des décennies. Cependant, comme on le voit dans les figures A.1-1 et A.1-2, la repondération a eu peu d'incidence au début des années 1990, ce qui porte à croire qu'elle a une incidence plus importante dans les années récentes. Il est important de préciser que la repondération ne semble pas avoir eu d'incidence sur les niveaux ou tendances de redistribution définis dans la sous-section précédente (tableau A.4 et figures A.1-1 et A.1-2 en annexe). En d'autres mots, les statistiques relatives à la redistribution n'ont pas été touchées par la repondération au moins jusqu'en 2000, moment où nos observations sur les données historiques (avant la repondération) prennent fin.

Une dernière question doit être discutée, soit celle qui concerne une série de documents qui comparent les données sur le revenu avant révision provenant de l'EFC et de l'EDTR et les données sur le revenu provenant de données de recensement et de données administratives fondées sur des dossiers d'impôt (Frenette, Green et Picot, 2004; Frenette, Green et Milligan, 2006). Les principales critiques sur les données d'enquête concernent la sous-représentation des extrémités supérieures et inférieures de la distribution du revenu qui provoque une sous-évaluation de l'inégalité du revenu, ainsi que l'observation d'une croissance moindre de l'inégalité dans les données d'enquête de 1990. Même si la sous-évaluation de l'inégalité est importante, elle semble principalement liée aux extrémités supérieure et inférieure de la distribution du revenu; par conséquent, l'estimation de l'inégalité à l'aide des données d'enquête reflète toujours les expériences de la grande majorité des gens. De plus, les différences entre les taux de croissance de l'inégalité des données d'enquête historiques et des données fiscales ou des données de recensement touchent surtout les années 1990. À la suite de la repondération, l'augmentation de l'inégalité au cours des années 1990 est bien plus importante avec les données d'enquête révisées; elle est alors supérieure aux données de recensement et plus proche des données fiscales (tableau A.4 et figures A.1-1 et A.1-2 en annexe)²³. Pour finir, le niveau et les tendances relatifs à la redistribution ne semblent pas être touchés par le choix de l'ensemble de données (d'après les données fiscales, on aurait plutôt une plus grande distribution en 2000 qu'au début des années 1990, ce qui concorderait avec les conclusions tirées ci-dessous portant sur les données d'enquête).

23. De 1995 à 2000, la croissance absolue du Gini après impôt était respectivement de 0,0131, de 0,0183, de 0,0025 et de 0,0225 pour les données d'enquête historiques, les données d'enquête repondérées, le recensement et les données fiscales. Pour les données d'enquête repondérées, on utilise les valeurs de l'Enquête sur les finances des consommateurs pour 1995 et celles de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) pour 2000. Si nous avions utilisé l'échantillon beaucoup plus restreint de l'EDTR pour 1995, la croissance absolue des données d'enquête repondérées aurait été de 0,0164.

4. Inégalité relative au revenu après impôt et faible revenu relatif

4.1 La distribution du revenu : centiles du revenu, écarts entre les centiles et rapports entre les centiles

L'étude commence par examiner les tendances relatives à la distribution du revenu familial après impôt de l'ensemble de la population. Le revenu après impôt est habituellement perçu comme la mesure du revenu la plus étroitement liée au bien-être, car il reflète le pouvoir d'achat total après réception des transferts et paiement des impôts sur le revenu personnel. La figure 6-1 montre les tendances relatives au revenu familial après impôt²⁴ ajusté par équivalence « membres adultes » des centiles sélectionnés (les données sont indiquées au tableau A.1 qui se trouve en annexe). Elle montre une nette augmentation de la distribution du revenu, particulièrement au cours de la période d'expansion économique d'après 1995. Il faut particulièrement noter les augmentations du revenu après impôt observées au niveau des 50^e, 80^e et 90^e centiles. En comparant le revenu après impôt de 2004 et celui de 1989 (qui représente le sommet conjoncturel des années 1980 juste avant la récession de 1990 à 1992), il a respectivement augmenté de 8 %, de 12 % et de 15 % au niveau des 50^e, 80^e et 90^e centiles, mais il a diminué de 3 % au niveau du 10^e centile. Les autres mesures habituelles par centile sont indiquées dans la figure 6-1. De 1989 à 2004, le revenu moyen après impôt a baissé de 8 % pour le décile inférieur mais il a augmenté de 24 % pour le décile supérieur. Les changements relatifs aux quintiles inférieur et supérieur étaient respectivement de -4 % et de 20 %.

Dans les années 1980, les changements relatifs à la distribution du revenu ont été bien différents de ceux des années 1990. De 1979 à 1989, le revenu familial après impôt ajusté par équivalence « membres adultes » a augmenté plus rapidement au bas de l'échelle qu'en haut de l'échelle de la distribution du revenu. Il a augmenté de 16,4 % au 10^e centile, de 9,5 % au 20^e centile, de 4,4 % au niveau médian, de 4,7 % au 80^e centile et de 5,1 % au 90^e centile. De plus amples détails sont indiqués à la figure 7 où la croissance du revenu moyen de chacun des 100 centiles est représentée pour les taux de croissance de 1979 à 1989 et de 1989 à 2004 (les taux de croissance sont arrondis par différences logarithmiques). Au début de la période, le revenu a augmenté pour tous les centiles mais a augmenté plus rapidement pour les centiles inférieurs au 40^e. À la fin de la période, la croissance du revenu après impôt était négative pour les centiles inférieurs, et les taux de croissance ont augmenté de façon presque monotone, devenant positifs environ au 20^e centile et augmentant particulièrement rapidement au 98^e centile et aux centiles supérieurs. Puisque l'inégalité du revenu est touchée par les changements du revenu relatif, on s'attendait à ce que la hausse du revenu plus rapide au bas de l'échelle de la distribution du revenu qu'en haut de l'échelle provoque la diminution de l'inégalité dans les années 1980 et à ce qu'une hausse plus rapide en haut de l'échelle qu'au bas mène à une hausse de l'inégalité dans les années 1990. Si l'on prend en considération l'ensemble de la période, seul le premier centile présente une diminution du revenu qui est peut-être liée aux questions d'échantillonnage de l'extrémité inférieure. Sinon, on observe une croissance de l'ensemble de la distribution du revenu avec des taux de croissance augmentant à une vitesse croissante au-delà du 30^e centile ou aux environs. De plus, l'augmentation plus importante du revenu du haut de l'échelle de la distribution du revenu indique un niveau plus élevé d'inégalité du revenu en 2004 qu'en 1979.

24. Dans les sections 4 et 5, tous les chiffres concernant le revenu sont ajustés par équivalence « membres adultes ».

Avant de passer à l'examen de l'inégalité du revenu, nous allons d'abord étudier l'écart absolu du revenu familial après impôt ajusté par équivalence « membres adultes ». La figure 8 montre les écarts absolus et relatifs entre les 10^e, 50^e et 90^e centiles au cours de la période de 1976 à 2004. Il est clair que, au sens absolu, le revenu de la moitié supérieure de la distribution du revenu a nettement augmenté comparativement à celui du bas de l'échelle de la distribution du revenu. L'écart absolu entre les 90^e et 10^e centiles a augmenté de 8 300 \$ de 1989 à 2004, passant de 37 500 \$ à 45 800 \$, cette hausse ayant surtout eu lieu après 1995. Cet écart accru est en partie dû à la hausse du revenu médian qui a augmenté l'écart par rapport au 10^e centile de 2 800 \$ au cours de cette même période, mais il est surtout dû à un écart croissant entre les 90^e et 50^e centiles. Dans les années 1980, ces écarts étaient comparativement stables.

Par conséquent, l'écart absolu entre les 10 % percevant les plus bas revenus et les 10 % percevant les plus hauts revenus a augmenté de façon substantielle au cours de la période. Les valeurs du revenu dans les graphiques sont ajustées par équivalence « membres adultes », mais on peut les convertir en valeur équivalente pour une famille de quatre personnes en multipliant la valeur du revenu ajustée par équivalence « membres adultes » par 2. De plus, il est possible d'observer l'écart entre le revenu familial après impôt moyen dans les déciles inférieur et supérieur. Ainsi, pendant toute la période de 1976 à 1995, le revenu après impôt pour une famille de quatre personnes était stable et s'élevait à environ 110 000 \$ de plus pour le décile supérieur que pour le décile inférieur, mais il a ensuite augmenté pour atteindre 147 600 \$ en 2004. Cela indique que l'ampleur absolue et relative de l'augmentation de l'inégalité du revenu après impôt est importante. (Les données du revenu après impôt ajustées par équivalence « membres adultes » proviennent de la figure 6-2).

4.2 Inégalité du revenu

Notre discussion sur l'inégalité commence par un examen graphique de la distribution du revenu familial après impôt de l'ensemble de la population de 1979, de 1989 et de 2004. La figure 9-1 montre les courbes de Lorenz de 1979, de 1989 et de 2004. Elles ont été calculées en générant les parts de revenu pour les 100 centiles et en les cumulant à partir du 1^{er} centile jusqu'au 100^e centile de façon que le 100^e centile soit la somme cumulative des 100 % du revenu. Une courbe de Lorenz montrant une égalité parfaite serait une ligne de 45 degrés, où tous les centiles auraient exactement un revenu de 1 %. Les courbes de Lorenz qui sont plus inférieures à la ligne de 45 degrés que les autres lignes indiquent un niveau d'inégalité plus élevé pour l'année en question. Les courbes de Lorenz sont la « norme d'or » de la mesure de l'inégalité (Wolfson, 1997), et pourvu qu'elles ne se croisent jamais, une courbe de Lorenz plus éloignée de la ligne de 45 degrés que les autres lignes montre sans aucun doute que l'inégalité du revenu est plus élevée. D'après ce raisonnement, on peut voir que l'inégalité du revenu a baissé de 1978 à 1989 et a augmenté de 1989 à 2004 de telle façon que l'inégalité était encore plus élevée en 2004 qu'en 1979. Puisque la ligne de 2004 est en tout point inférieure à celle de 1979 et de 1989, l'inégalité du revenu après impôt était sans équivoque plus élevée en 2004 qu'en 1989 ou en 1979.

Pour déterminer exactement comment la distribution du revenu a changé au cours de la période, nous examinons les changements relatifs à la part de revenu de chaque centile dans la figure 9-2. De 1979 à 1989, la part de revenu au-dessous du 30^e centile a augmenté, alors que la part de revenu des centiles plus élevés a légèrement baissé (une bosse au-dessus du 97^e centile pourrait refléter une erreur d'échantillonnage dans la partie supérieure de l'échelle de la distribution du revenu). De 1989 à 2004, la part de revenu a baissé pour tous les centiles inférieurs au 75^e centile et a augmenté pour tous les centiles supérieurs au 75^e centile, la part de revenu augmentant

particulièrement rapidement au 95^e centile et aux centiles supérieurs. Par conséquent, au cours de la période de 1979 à 2004, la part de revenu du 10^e centile et des centiles inférieurs était stable et elle a augmenté au-dessus du 85^e centile, tandis que la part de revenu pour le reste de la distribution a baissé, en particulier entre les 20^e et 50^e centiles.

Le résumé des indices de l'inégalité du revenu familial après impôt est illustré aux figures 10-1 à 10-3 (les données se trouvent au tableau A.2 qui se trouve en annexe). En effet, comme l'indiquent les courbes de Lorenz de la figure 9-1, l'inégalité du revenu après impôt a baissé de 1979 à 1989 et a augmenté de 1989 à 2004. Les mesures Gini et exponentielle montrent une baisse dans les années 1980 suivie d'une hausse dans les années 1990 avec un point de retournement en 1989. Le carré du CV n'a pas enregistré de diminution dans les années 1980, ce qui reflète peut-être la sensibilité de cet indice relativement au haut de l'échelle²⁵. Après l'an 2000, l'inégalité est restée importante mais n'a pas vraiment changé, et ce, quel que soit l'indice. Le coefficient de Gini était de 0,283 en 1979, il a baissé pour atteindre 0,277 en 1989, puis il a augmenté pour atteindre 0,312 en 2000. Le coefficient de Gini a fini par atteindre 0,315 en 2004, ce qui représente une hausse de 0,032 par rapport à 1979 et une hausse de 0,038 par rapport à 1989.

L'ensemble des résultats relatifs aux centiles du revenu familial après impôt et aux indices d'inégalité du revenu familial après impôt montrent clairement les changements relatifs à la distribution du revenu au cours des dernières décennies. De 1979 à 1989, le revenu a augmenté pour l'ensemble de la distribution du revenu mais il a surtout augmenté au bas de l'échelle plutôt qu'au milieu ou en haut. La dispersion absolue de la distribution du revenu est restée la même, mais une augmentation du revenu moyen s'est traduite en termes relatifs par la diminution de l'inégalité du revenu après impôt. De 1989 à 2004, le revenu a baissé au niveau des 20 centiles inférieurs mais a augmenté de plus en plus rapidement au niveau des centiles les plus élevés. Par conséquent, la distribution du revenu s'est dispersée, puisque l'écart absolu entre les 90^e et 10^e centiles a augmenté de plus d'un cinquième, principalement en raison de la hausse du revenu après impôt au niveau du 90^e centile. Une part plus importante du revenu a été reçue par les familles du 75^e centile et des centiles supérieurs, la part du revenu du reste de la distribution du revenu a baissé et l'inégalité du revenu après impôt a augmenté.

4.3 Polarisation du revenu

Comme cela est indiqué par Wolfson (1997), l'augmentation de l'inégalité du revenu n'est pas forcément liée à une augmentation de la polarisation. C'est pourquoi il est utile d'examiner les statistiques directement liées à la polarisation du revenu. Trois perceptions de la polarisation du revenu sont présentées aux figures 11-1 à 11-3. La figure 11-1 montre la proportion de la population dont le revenu après impôt ajusté par équivalence « membres adultes » est compris entre 75 % et 150 % du revenu médian pour l'année en question. De 1976 à 1989, la proportion de personnes dans cette tranche était plutôt stable, se situant entre 0,50 et 0,52. Toutefois, après 1989, la proportion de la population dont le revenu faisait partie de cette tranche a commencé à baisser et se situait alors entre 0,46 et 0,47 de 2001 à 2004. En même temps, des augmentations ont été observées relativement à la proportion de personnes dont le revenu était inférieur à 75 % du revenu médian et à la proportion de personnes dont le revenu était supérieur à 150 % du

25. Il faut noter que, dans la figure 9-1, les courbes de Lorenz de 1979 et de 1989 sont très proches au-dessus du 60^e centile. Cela est cohérent avec le fait que les changements des années 1980 ont principalement touché le bas de l'échelle de la distribution du revenu, et ce, probablement surtout en raison des transferts.

revenu médian. Si nous considérons de façon arbitraire qu'une proportion de 50 % à 52 % de la population dont le revenu est compris entre 75 % et 150 % du revenu médian représentait la classe moyenne dans les années 1980, nous pouvons alors dire que la classe moyenne a diminué dans les années 1990 même si l'ampleur de cette baisse a été assez faible.

Une deuxième perception de la polarisation est présentée dans la figure 11-2. La polarisation du revenu se reflète ici dans la proportion de la population dont le revenu est compris entre 66 % et 225 % du revenu médian. Comme c'est le cas pour la figure 11-1, cette proportion a baissé, passant d'un niveau proche de 75 % dans les années 1980 à 70 % en 2004.

Pour finir, la figure 11-3 montre l'indice de polarisation P proposé par Wolfson (1997). Cet indice est étroitement lié au coefficient de Gini indiqué ci-après mais permet de connaître la « dispersion » et la « bimodalité » de la distribution du revenu. En pratique, l'indice P suit un chemin très similaire au coefficient de Gini, indiquant que l'augmentation de l'inégalité dans les années 1990 se caractérise par une augmentation de la polarisation du revenu et par une chute du milieu de l'échelle de la distribution du revenu²⁶.

4.4 Faible revenu

En ce qui concerne l'étude du faible revenu, il faut prendre une décision quant au seuil au-dessous duquel les personnes sont jugées avoir un faible revenu. Dans le présent rapport, nous utilisons le seuil de faible revenu relatif défini comme étant la moitié du revenu médian. Deux autres seuils peuvent être utilisés : l'un où le seuil est redéfini chaque année et l'autre où le seuil est fixé à la valeur de 1979. Le premier seuil augmente et diminue en fonction du cycle économique, c'est pourquoi il fournit une évaluation moins sensible du faible revenu du point de vue cyclique. Avec ce seuil, la fréquence des unités à faible revenu est déterminée relativement à un revenu médian contemporain, ce qui nous permet de savoir si le revenu de l'extrémité inférieure suit l'évolution du revenu médian. Autrement dit, nous pouvons savoir si le revenu des personnes à faible revenu a augmenté ou diminué par rapport au revenu médian; une marée montante soulève-t-elle tous les bateaux de façon égale? Le deuxième seuil nous aidera à connaître la progression du revenu absolu de l'extrémité inférieure de la distribution du revenu mais ne nous permettra pas de savoir si le revenu de l'extrémité inférieure s'améliore ou se dégrade par rapport au milieu de l'échelle de la distribution. Le faible revenu est ainsi mesuré de trois façons complémentaires : la fréquence, l'écart et l'intensité.

Les premières lignes de la figure 12-1 montrent la fréquence des unités à faible revenu, et ce, à l'aide d'une mesure de faible revenu (MFR) fixée à sa valeur de 1979 (FR-MFRf) et de la MFR définie par convention (FR-MFR). Comme on pouvait s'y attendre, l'incidence de la MFR fixe montre des fluctuations cycliques plus importantes mais montre également des tendances similaires jusqu'en 1996. Les deux mesures de la fréquence montrent une baisse du taux de faible revenu jusqu'en 1989 (avec une hausse temporaire en 1982 et 1983) suivie par une hausse du taux de faible revenu jusqu'en 1996. Les deux séries divergent néanmoins après 1996, la MFR conventionnelle augmentant et la MFR fixe diminuant. Cette divergence provient du fait que le revenu a augmenté beaucoup plus vite au milieu de l'échelle qu'à son extrémité inférieure après 1996. Si la croissance des revenus de l'extrémité inférieure ne suit pas la croissance du revenu médian, alors la fréquence des unités à faible revenu augmentera (si on utilise la MFR conventionnelle). Toutefois, les revenus de l'extrémité inférieure ont augmenté plus lentement,

26. La corrélation entre l'indice P et le coefficient de Gini était de 0,96.

ce qui s'est traduit par une baisse de la fréquence des unités à faible revenu avec la MFR fixe. Pour résumer ces résultats, dans les années 1980, les revenus de l'extrémité inférieure de la distribution du revenu ont augmenté au sens absolu et relatif, ce qui a provoqué la chute du faible revenu, quelle que soit la mesure. Toutefois, pendant la première moitié des années 1990, les revenus de l'extrémité inférieure ont diminué au sens absolu et relatif, ce qui s'est traduit par une hausse du taux de faible revenu, quelle que soit la mesure. Au cours de la seconde moitié des années 1990, les revenus de l'extrémité inférieure ont augmenté au sens absolu mais ont diminué au sens relatif. Cette marée montante des années 1990 n'a pas soulevé tous les bateaux de façon égale.

La figure 12-2 montre l'écart de faible revenu : le pourcentage moyen d'écart entre le revenu des personnes à faible revenu et le seuil de faible revenu. L'écart de faible revenu a diminué dans les années 1980 mais il a commencé à augmenter après 1993. Dans les années 2000, l'écart de faible revenu a atteint des niveaux similaires à ceux qui ont été observés à la fin des années 1970. Le choix du seuil n'a pas eu d'incidence sur l'écart de faible revenu.

L'intensité du faible revenu est indiquée dans les lignes du bas de la figure 12-1. L'intensité du faible revenu est un indice qui associe l'information sur la fréquence et l'écart du faible revenu; elle indique une amélioration bien plus importante du faible revenu dans les années 1980 et une détérioration dans les années 1990 (en pourcentages).

5. Redistribution du revenu

5.1 Revenu familial du marché

Comme indiqué plus haut, la redistribution du revenu peut être représentée par la différence entre le revenu du marché et le revenu après impôt. Cette façon de percevoir la redistribution ne tient compte d'aucun des éventuels effets incitatifs importants que le système de transfert ou d'imposition peut avoir sur le revenu du marché; il s'agit plutôt d'une simple approche comptable.

La première étape logique pour entamer une discussion portant sur la redistribution consiste à examiner les tendances de distribution du revenu familial du marché. Cela inclut les revenus perçus à partir de traitements, de salaires, du travail autonome, de pensions complémentaires (privées) et d'investissements. Les revenus du marché par centiles sont indiqués dans les figures 13-1 et 13-2. (Le revenu du marché est ajusté en fonction de la taille de la famille de la même façon que le revenu après impôt.) Comme cela a été le cas pour le revenu après impôt, il y a eu un élargissement considérable du dispersement de la distribution du revenu du marché. Ce phénomène est particulièrement notable dans les 80^e et 90^e centiles, où le revenu du marché a augmenté. Un fait moins facile à discerner dans la figure 13-1 est qu'il y a aussi une chute considérable du revenu du marché dans les 10^e et 20^e centiles. En contraste avec la situation du revenu après impôt, où l'élargissement était concentré dans les années 1990, l'écart grandissant entre la distribution inférieure et supérieure du revenu du marché s'est produit dans les années 1980 et 1990. Le revenu du marché moyen dans le décile inférieur a chuté de 18,7 % de 1979 à 1989, et d'un autre 10,7 % de 1989 à 2004. Le revenu du marché moyen dans le décile supérieur a augmenté de 12,7 % dans les années 1980 et de 21,6 % de 1989 à 2004.

Avant de parler plus amplement de redistribution, il est important de noter que les tendances de revenus familiaux du marché seront touchées par les changements démographiques dans la société, notamment l'augmentation du nombre de familles monoparentales et des familles comportant deux salariés. Le vieillissement de la société est aussi un facteur important pour l'étude de la redistribution. À mesure que la société vieillit, une plus grande proportion de la population atteint l'âge de la retraite, augmentant naturellement la part de personnes à faible revenu du marché, et augmentant le montant absolu et le montant relatif reçu par l'entremise de transferts (particulièrement les transferts reliés à la retraite, comme le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec, la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti). Pour isoler les tendances de redistribution qui ne sont pas touchées par le vieillissement, nous observons aussi des tendances parmi les familles dont le chef est d'âge intermédiaire (figure 13-2). L'élargissement de la distribution du revenu est au moins aussi prononcé parmi les personnes faisant partie de familles dont le chef est d'âge intermédiaire.

5.2 Tendances relatives de la redistribution

Dans cette section, nous quantifions l'effet direct du système d'imposition et de transfert sur l'inégalité et le faible revenu. Comme cela a été indiqué plus haut, nous examinons l'effet direct des impôts et des transferts sur la distribution du revenu à cette fin. Pour faire abstraction des changements relatifs à la redistribution provoqués par le vieillissement de la population canadienne, nous montrons également les tendances relatives à la redistribution du revenu parmi trois groupes de familles : celles dont le chef est âgé de 18 à 24 ans (familles plus jeunes), celles dont le chef est âgé de 25 à 59 ans (familles dont le chef est d'âge intermédiaire) et celles dont le chef est âgé de 60 ans ou plus (familles plus âgées). Les figures 14-1a à 14-2d montrent l'incidence de la redistribution sur l'inégalité, mesurée à l'aide du coefficient de Gini. Les résultats relatifs à l'ensemble de la population, qui sont calculés à l'aide d'autres mesures de l'inégalité, ainsi que les résultats obtenus à l'aide des mesures de polarisation et de faible revenu, sont présentés dans le tableau 1.

Les figures 14-1a à 14-1d montrent les coefficients de Gini calculés à l'aide du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt pour la période de 1976 à 2004. L'inégalité du revenu familial du marché était plus élevée que l'inégalité du revenu total qui, quant à elle, était plus élevée que l'inégalité du revenu après impôt, ce qui indique que les transferts et les impôts ont des effets de redistribution importants. L'effet des transferts sur l'inégalité semble plus important pour les jeunes familles et surtout pour les familles plus âgées que pour les personnes d'âge intermédiaire, puisque la différence entre l'inégalité du revenu du marché et celle du revenu total est plus importante pour les familles jeunes et âgées que pour les familles dont le chef de famille est d'âge intermédiaire²⁷.

Mais le rôle de redistribution des transferts et des impôts augmente-t-il ou diminue-t-il? Les figures 14-2a à 14-2d montrent le nombre de points de réduction du coefficient de Gini ayant trait aux effets directs des transferts et des impôts. L'impact de redistribution des transferts et des impôts a augmenté au cours de la période (c'est-à-dire qu'ils ont davantage réduit le coefficient

27. Les tendances relatives à l'inégalité entre les familles dont le chef est d'âge intermédiaire et l'ensemble de la population étaient similaires à celle des années 1980 mais pas à celles des années 1990. L'inégalité du revenu après impôt a davantage augmenté dans les années 1990 pour les personnes d'âge intermédiaire. Les coefficients de Gini étaient respectivement de 0,283, de 0,277 et de 0,315 en 1979, en 1989 et en 2004 pour l'ensemble de la population et de 0,269, de 0,267 et de 0,313 pour les personnes d'âge intermédiaire.

de Gini ces dernières années). En 1979, l'effet direct des transferts était de réduire le coefficient de Gini de 0,078, comparativement à 0,104 en 1989 et à 0,113 en 2004. La réduction du coefficient de Gini a augmenté même si le taux de chômage de 2004 était plus bas qu'en 1989 ou en 1979, ce qui, toutes choses égales, aurait dû réduire la redistribution. L'augmentation des effets directs des transferts représentait environ les trois quarts de l'augmentation totale de la redistribution, alors que les impôts en représentaient environ le quart, les effets de ces derniers se concentrant dans les années 1980. Les résultats étaient similaires pour les familles dont le chef était d'âge intermédiaire, bien que, dans ce cas, les changements relatifs aux impôts et aux transferts aient joué un rôle à peu près égal dans l'augmentation de la redistribution. En ce qui concerne les familles plus jeunes, la redistribution par les transferts a joué un rôle beaucoup plus grand que la redistribution par les impôts; la redistribution totale a augmenté pendant les années 1980, elle a augmenté de façon plutôt spectaculaire au cours de la récession des années 1990 mais était au même niveau dans les années 2000 qu'à la fin des années 1980. De même, les transferts ont pris la part du lion de la redistribution au sein des familles plus âgées; ainsi, la redistribution totale était à peu près au même niveau dans les années 2000 qu'à la fin des années 1980.

Le tableau 1 montre l'effet des transferts, des impôts et de la redistribution totale sur les autres mesures de l'inégalité, de la polarisation et du faible revenu pour l'ensemble de la population. En 2004, la redistribution a joué un rôle égalisateur semblable ou supérieur à celui de 1989 pour la plupart des indices, à l'exception de l'écart de faible revenu (à l'aide du seuil défini par convention ou du seuil fixe). La redistribution a davantage réduit l'écart de faible revenu en 1989 qu'en 2004. Mesurée de différentes façons, la redistribution a été plus importante en 2004 qu'en 1989 (ou qu'en 1979). Ceci indique que cette conclusion n'est pas sensible au choix de la mesure de l'inégalité.

Même si les données du tableau 1 montrent que la redistribution des années 2000 n'était pas plus faible que celle des décennies précédentes, une autre perception de la distribution est liée au degré d'atténuation des augmentations de l'inégalité du revenu du marché. De 1979 à 1989, l'inégalité du revenu familial du marché (telle qu'elle est mesurée par le Gini) a augmenté de 0,361 à 0,381, une augmentation de 0,020. Toutefois, le revenu familial après impôt a en fait baissé pendant cette même période, passant de 0,283 à 0,277. Ainsi, la redistribution a augmenté plus que l'inégalité du revenu du marché, ce qui s'est traduit par une baisse de l'inégalité.

La situation était assez différente dans les années 1990. De 1989 à 2004, l'inégalité du revenu familial du marché est passée de 0,381 à 0,428, soit une augmentation de 0,047, bien plus importante que celle des années 1980. Pour compenser cette hausse de l'inégalité du revenu du marché, la redistribution par l'entremise du système d'imposition et de transfert aurait dû augmenter au cours de la période de 1990 à 2004 plus qu'elle ne l'a fait au cours de la période de 1979 à 1989. Toutefois, elle est restée stable, ce qui fait que la quasi-totalité de l'augmentation de l'inégalité du marché s'est traduite par une augmentation de 0,038 de l'inégalité du revenu familial après impôt (de 0,277 en 1989 à 0,315 en 2004).

5.3 Importance des changements relatifs au revenu du marché et à la redistribution

Ensemble, les résultats de la section précédente soutiennent l'affirmation selon laquelle le système d'imposition et de transfert a eu un effet de redistribution plus important dans les années 2000 que pendant les décennies précédentes. On peut donc conclure que l'augmentation

de l'inégalité observée depuis 1989 n'a pas été provoquée par une baisse de la redistribution mais plutôt par l'augmentation de l'inégalité du revenu familial du marché. Toutefois, ces résultats peuvent être trompeurs car ils sont basés sur les mouvements inconditionnels du marché, des transferts et de l'impôt sur le revenu. Il est possible que la hausse tendancielle de l'inégalité du revenu du marché ait naturellement provoqué à long terme une augmentation de la redistribution, menant à la conclusion fautive que les changements relatifs au système d'imposition et de transfert ne se sont pas traduits par une baisse de la redistribution. Par exemple, l'augmentation de l'inégalité du revenu du marché devrait augmenter les transferts, puisque les programmes de transferts sont provoqués par une baisse du revenu du marché des centiles les plus bas. De plus, l'augmentation du revenu du marché des centiles les plus élevés devrait augmenter la redistribution en raison des taux d'imposition progressifs. Même si les transferts sont devenus moins généreux et les impôts moins progressifs au cours de la période, il est possible de voir que la redistribution était stable, puisqu'un plus grand nombre de personnes remplissaient les conditions d'admissibilité aux transferts (en raison de la baisse du revenu du marché) et aux tranches d'impôt supérieures (en raison de l'augmentation du revenu du marché). Idéalement, il faudrait examiner les changements relatifs à la distribution de façon conditionnelle (en maintenant la distribution du revenu du marché à un niveau constant) ou encore examiner l'importance des changements relatifs au revenu du marché en maintenant la redistribution à un niveau constant. Cette section du document utilise deux expériences simples et conditionnelles fondées sur le maintien du revenu du marché ou de la redistribution à un niveau constant pour examiner plus amplement les tendances relatives à la redistribution.

La première expérience implique le maintien de la distribution du revenu du marché à un niveau constant à un moment donné, puis le calcul des changements relatifs à l'inégalité en fonction des changements observés quant à la redistribution. Le revenu du marché peut être maintenu à un niveau constant en repondérant les observations de 1979 et de 2004 pour reproduire la distribution du revenu du marché observée en 1989. Cette expérience nous permet de savoir à quoi la distribution du revenu après impôt aurait ressemblé s'il y avait seulement eu des changements relatifs à la redistribution.

Autrement, on peut juger l'importance relative des changements relatifs au revenu du marché en calculant les valeurs d'imposition et de transfert conditionnelles pour différents niveaux du revenu du marché et en les fixant pour qu'elles restent constantes à un moment donné. La distribution du revenu après impôt estimée peut ensuite être calculée à l'aide du revenu du marché réel et des valeurs d'imposition et de transfert conditionnelles. Les valeurs d'imposition et de transfert conditionnelles ont été calculées pour chaque centile de la distribution du revenu du marché de 1989. Ensuite, des indices hypothétiques ont été établis selon la distribution du revenu en 1979, en 1989 et en 2004 résultant de la mise en correspondance du revenu du marché de l'année en question avec les valeurs d'imposition et de transfert (moyenne par centile) observées pour ce niveau de revenu en 1989. Cette expérience nous permet de comparer ce que nous avons réellement observé avec ce que nous aurions observé s'il n'y avait pas eu de changements relatifs à la redistribution conditionnelle.

Dans le cadre de ces deux expériences, nous avons également représenté la population vieillissante en calculant les taux de redistribution conditionnels séparément par centile de revenu du marché pour les trois groupes de famille définis en fonction de l'âge du chef de famille (de 16 à 24 ans, de 25 à 59 ans et de 60 ans ou plus), et nous avons calculé les indices d'inégalité hypothétiques en maintenant constante la distribution en fonction de l'âge pour les

trois groupes. Nous avons procédé ainsi pour supprimer les changements relatifs à la distribution du revenu qui sont associés au vieillissement de la population.

Les résultats des expériences sont indiqués au tableau 2 en ce qui concerne l'indice de Gini. La partie supérieure montre les estimations de l'inégalité réelle, confirmant les affirmations présentées ci-dessus. La deuxième partie montre les estimations faites en maintenant la distribution en fonction de l'âge à un niveau constant pour les trois grands groupes d'âge déterminés ci-dessus. L'augmentation tendancielle de la redistribution s'est quelque peu atténuée de 1979 à 1989 et de 1989 à 2004, confirmant l'hypothèse que l'augmentation de la redistribution est quelque peu associée au vieillissement de la population.

La troisième partie montre les coefficients de Gini estimés, qui ont été calculés après avoir maintenu la distribution du revenu du marché de 1979, de 1989 et de 2004 au même niveau qu'en 1989. Comme on pouvait s'y attendre, dans cet exemple, l'inégalité du revenu du marché n'a pas augmenté au cours de cette période et, par conséquent, l'inégalité a baissé après 1979, correspondant à la redistribution accrue par le système d'imposition et de transfert dans les années 1980. De plus, la redistribution du Gini a été à peu près la même en 2004 qu'en 1989, confirmant que la redistribution n'était pas plus faible en 2004 qu'en 1989.

La quatrième partie montre les coefficients de Gini estimés en supposant que les valeurs d'imposition et de transfert (en fonction du revenu du marché) sont restées stables en 1979, en 1989 et en 2004, soit au niveau de 1989. Les estimations indiquent une orientation différente de l'inégalité au cours de la période de 1979 à 1989, alors que l'expérience augmente la redistribution en 1979, réduisant l'inégalité pour cette année-là. Plus particulièrement, l'augmentation de l'inégalité de 1989 à 2004 est pratiquement la même dans le cadre de cette expérience que dans la réalité. Puisque la redistribution n'a pas changé, cela signifie que l'augmentation totale de l'inégalité du revenu après impôt était due à l'inégalité accrue du revenu du marché. Il est également important de noter que la redistribution n'était pas du tout sensible à ces tendances relatives au revenu du marché. De 1979 à 2004, l'inégalité du revenu du marché est passée de 0,367 à 0,426 alors que la redistribution a été estimée à -0,116 pour ces deux années. Cela signifie que l'augmentation à long terme de l'inégalité du revenu du marché n'a pas entraîné une augmentation automatique de la redistribution.

6. Conclusion

L'étude démontre que, après une période de stabilité dans les années 1980, l'inégalité du revenu familial après impôt a augmenté au cours des années 1990. En même temps, la part de personnes dans les familles à revenu moyen a diminué et l'écart entre les familles à revenu élevé et faible a considérablement augmenté.

L'inégalité croissante du revenu familial après impôt peut être associée à (1) une diminution de l'efficacité du système d'imposition et de transfert pour ce qui est de réduire l'inégalité du revenu, ou à (2) une augmentation de l'inégalité du revenu familial du marché (avant impôt et avant transfert). Par exemple, l'inégalité peut augmenter si les programmes de transfert du revenu ou les taxes sur les revenus élevés sont réduits, ou s'il existe de grandes divergences dans les salaires et les traitements gagnés par les familles.

Le présent document établit que le système d'imposition et de transfert a réduit l'inégalité du revenu autant en 2004 qu'en 1989. L'inégalité croissante du revenu familial après impôt était due à une augmentation de l'inégalité du revenu familial du marché.

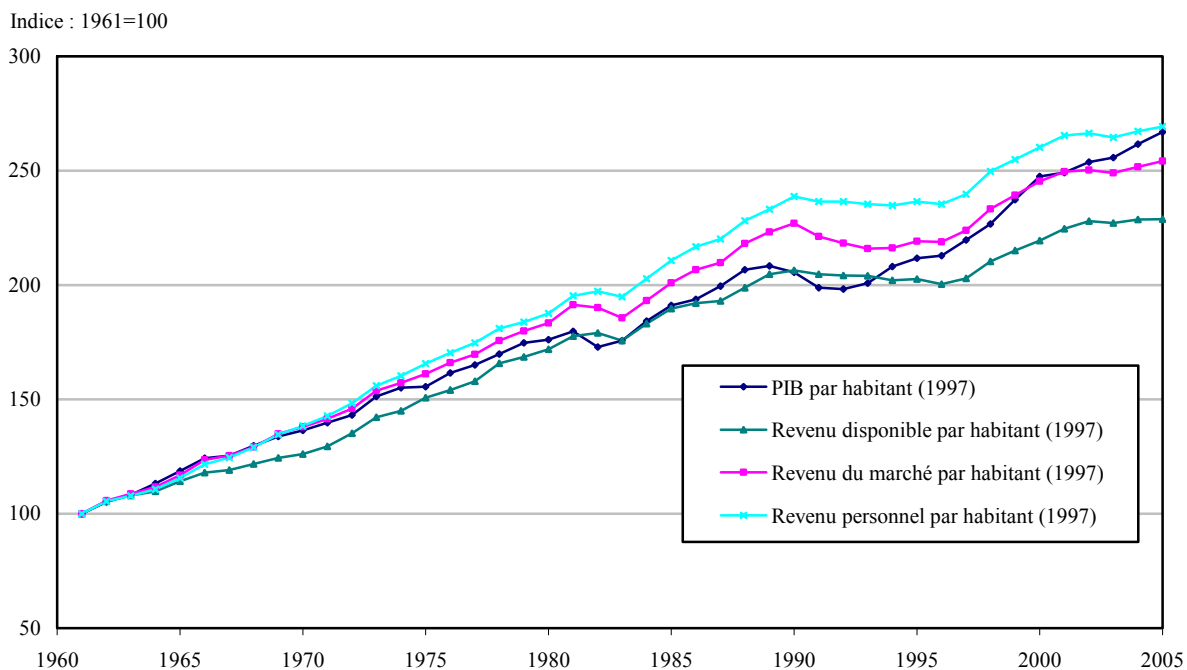
Cette augmentation de l'inégalité du revenu familial du marché dans les années 1990 reflète le prolongement d'une tendance qui existait aussi dans les années 1980. L'inégalité du revenu après impôt n'a pas augmenté aussi dans les années 1980, parce que les taxes et les transferts ont changé au cours de cette décennie, augmentant la part du revenu redistribué par l'État des familles à revenu élevé vers les familles à faible revenu. Le système d'imposition et de transfert aurait dû continuer d'assurer une redistribution accrue dans les années 1990 pour neutraliser l'effet de l'inégalité croissante du revenu du marché au cours de cette décennie.

Bien que cette étude ne tente pas d'expliquer la croissance de l'inégalité du revenu familial du marché, un facteur susceptible de jouer un rôle est l'inégalité grandissante des gains familiaux (par les traitements, les salaires ou le revenu net provenant d'un travail autonome). Une cause probable de cette situation est la capacité accrue de la famille comportant deux salariés à gagner de l'argent, particulièrement lorsque les deux salariés ont complété des études supérieures. (Des résultats préliminaires nous donnent à penser que l'inégalité des gains personnels n'est pas la cause de cette tendance.) L'étude note aussi que le revenu du marché a chuté de manière considérable dans la distribution inférieure du revenu, ce qui indique que les faibles revenus et le chômage pourraient aussi jouer un rôle. Cela pourrait être particulièrement important parmi les familles monoparentales et les personnes hors famille économique (personnes seules), qui sont plus vulnérables aux interruptions d'emploi.

De nombreux pays industrialisés ont connu une hausse de l'inégalité du revenu familial après impôt dans les années 1990. Par exemple, aux États-Unis, l'inégalité du revenu après impôt a augmenté de 0,033 de 1986 à 2000, ce qui représente une augmentation légèrement plus importante que celle qui a été observée au Canada pendant la même période. Par ailleurs, comme au Canada, l'augmentation de l'inégalité américaine du revenu après impôt a été provoquée par une hausse de l'inégalité du revenu du marché et non par une réduction de la redistribution. L'inégalité du revenu après impôt a également augmenté en Finlande, en Allemagne, en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni au cours de cette même période (Mahler et Jesuit, 2005). Cela laisse penser qu'on peut rechercher une explication commune à de nombreux pays pour comprendre en partie l'augmentation de l'inégalité, même si cela n'exclut pas des causes particulières à chaque pays.

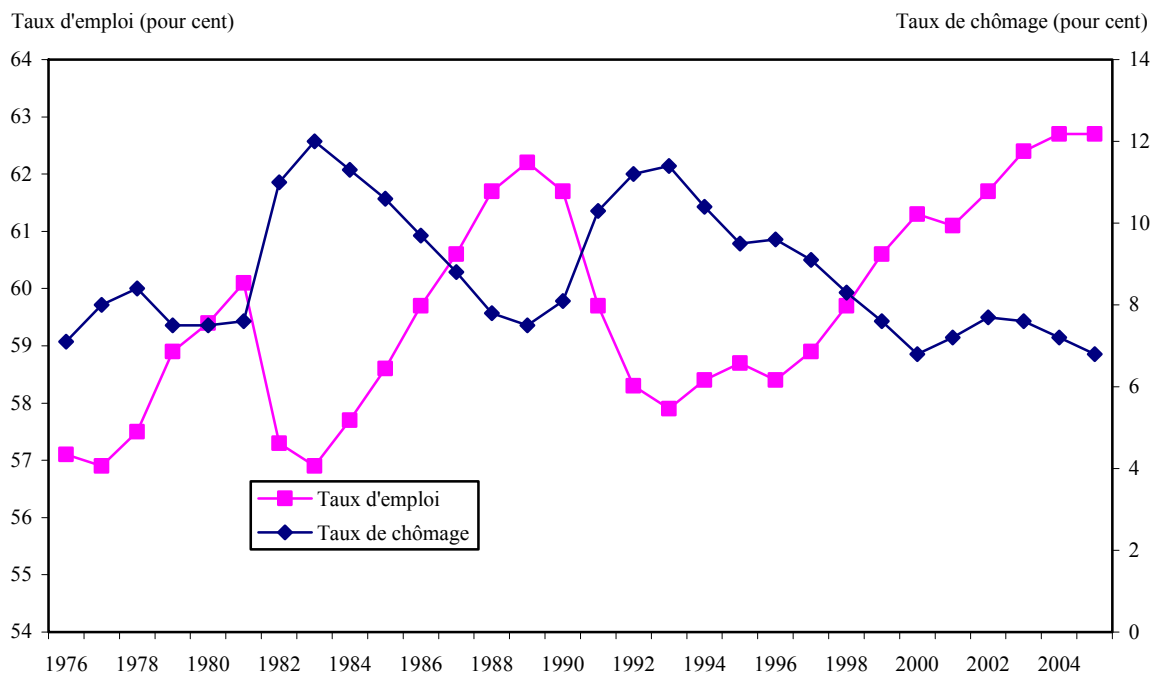
Il est certain que nous devons continuer à surveiller les tendances relatives à l'inégalité du revenu. À l'heure actuelle, le niveau d'inégalité du revenu familial du marché du Canada est proche du niveau moyen d'inégalité du revenu familial du marché des pays de l'Ouest (Mahler et Jesuit, 2005). Sans augmentation des transferts du gouvernement au bénéfice des familles à faible revenu ou sans augmentation des impôts des familles à revenu élevé, les augmentations de l'inégalité du revenu familial du marché continueraient à se traduire directement par des augmentations de l'inégalité du revenu familial après impôt.

Figure 1 Indices par habitant du PIB¹, du revenu disponible, du revenu du travail et du revenu personnel, 1961 à 2005



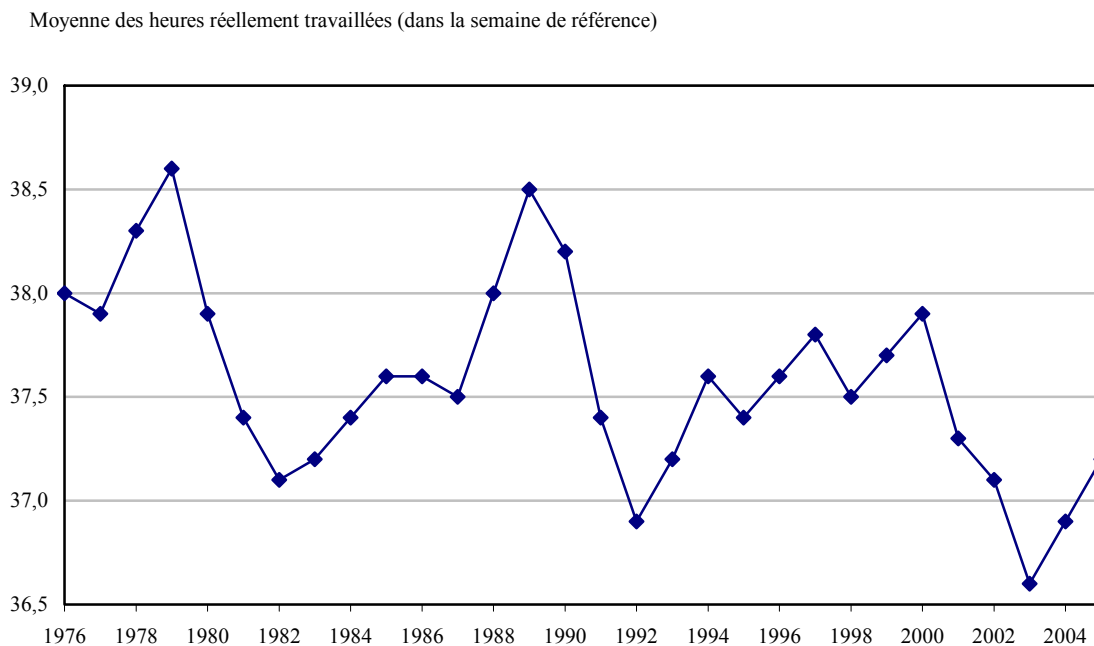
1. Produit intérieur brut.
Source : Statistique Canada, CANSIM, diverses séries.

Figure 2-1 Indices du marché de l'emploi — Taux d'emploi et de chômage



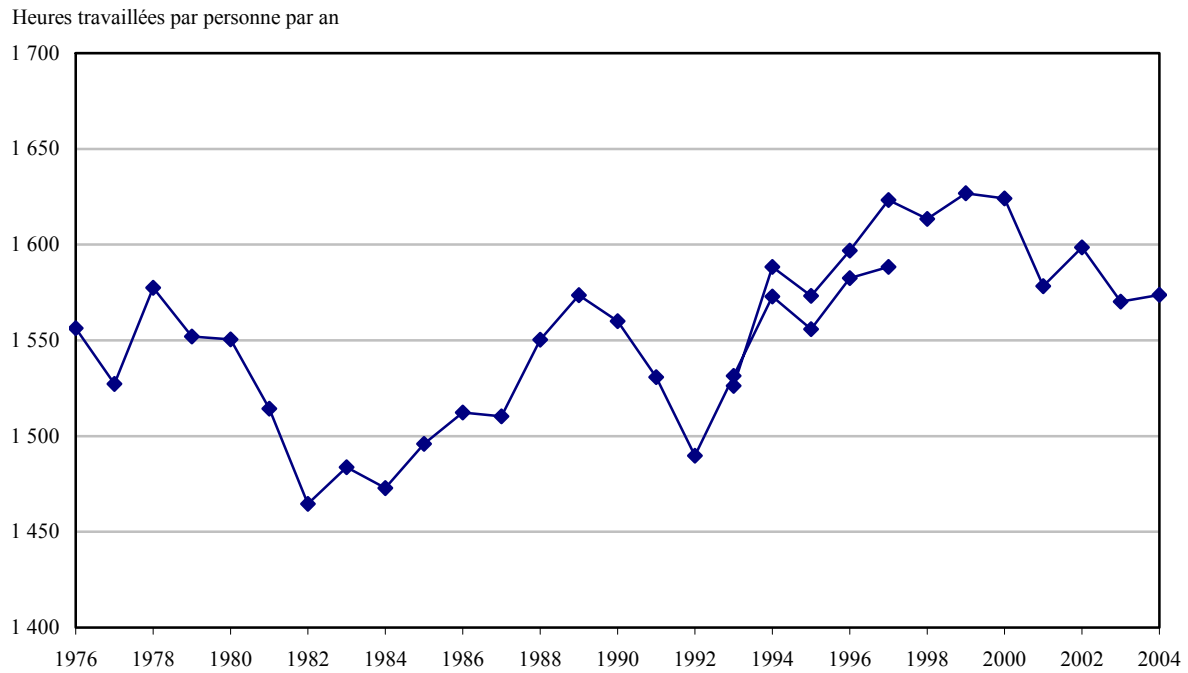
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Figure 2-2 Indices du marché de l'emploi — Moyenne des heures réellement travaillées (dans la semaine de référence)



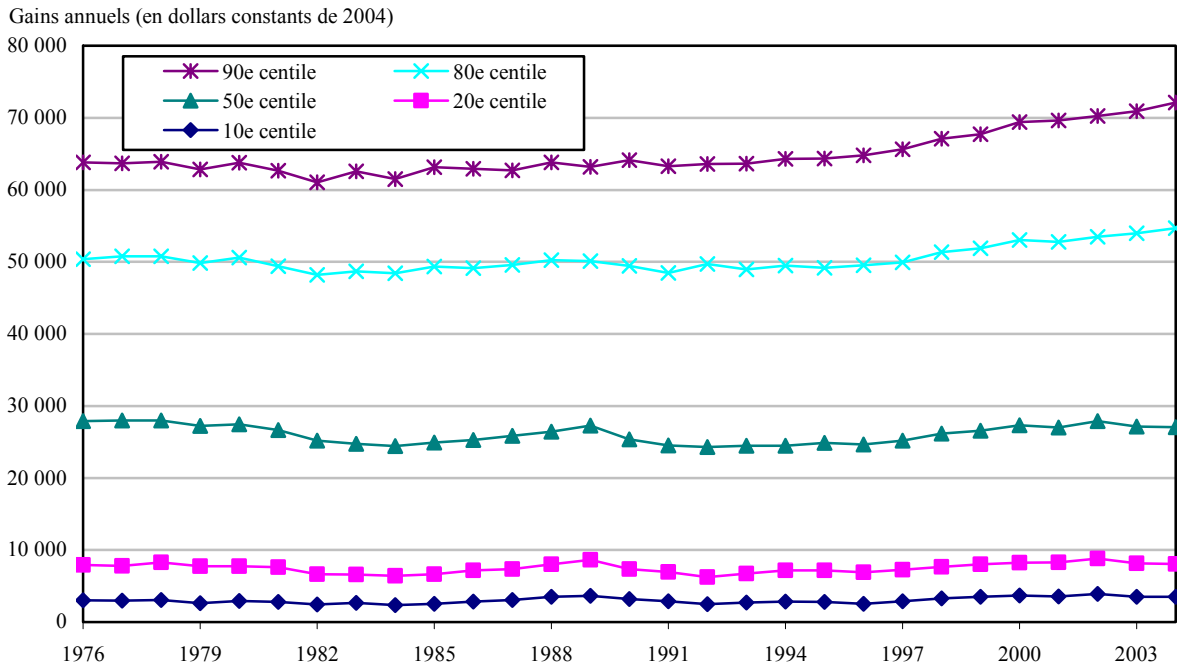
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Figure 2-3 Indices du marché de l'emploi — Heures travaillées par personne par an



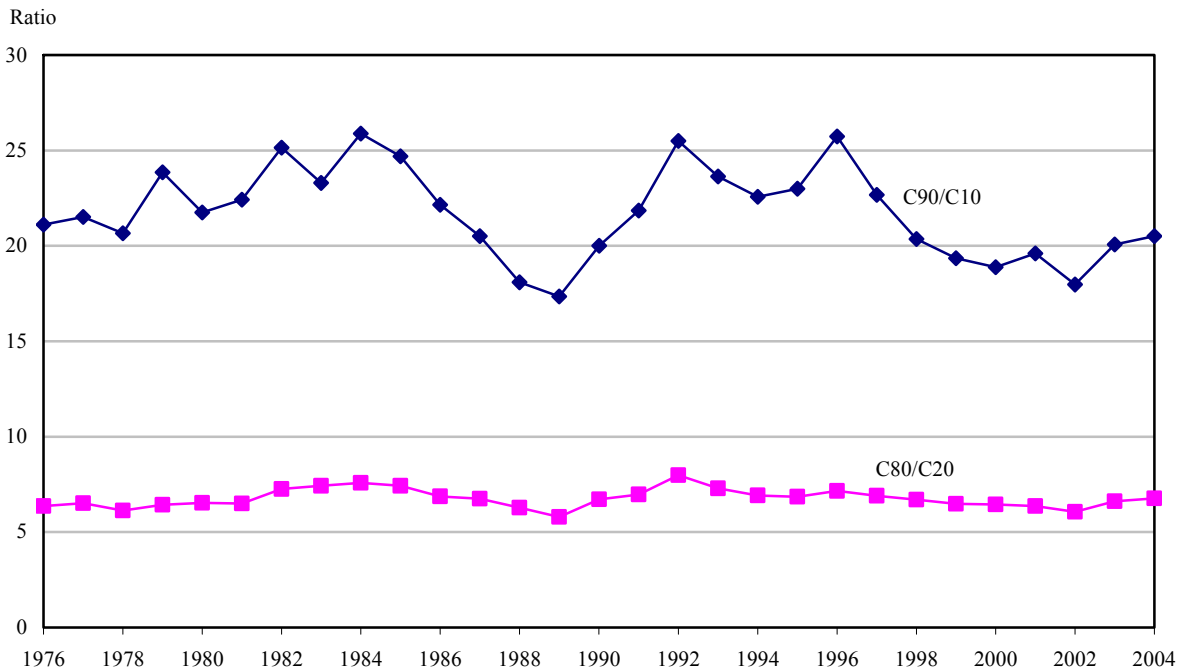
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 3-1 Distribution des gains personnels annuels, 1976 à 2004



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

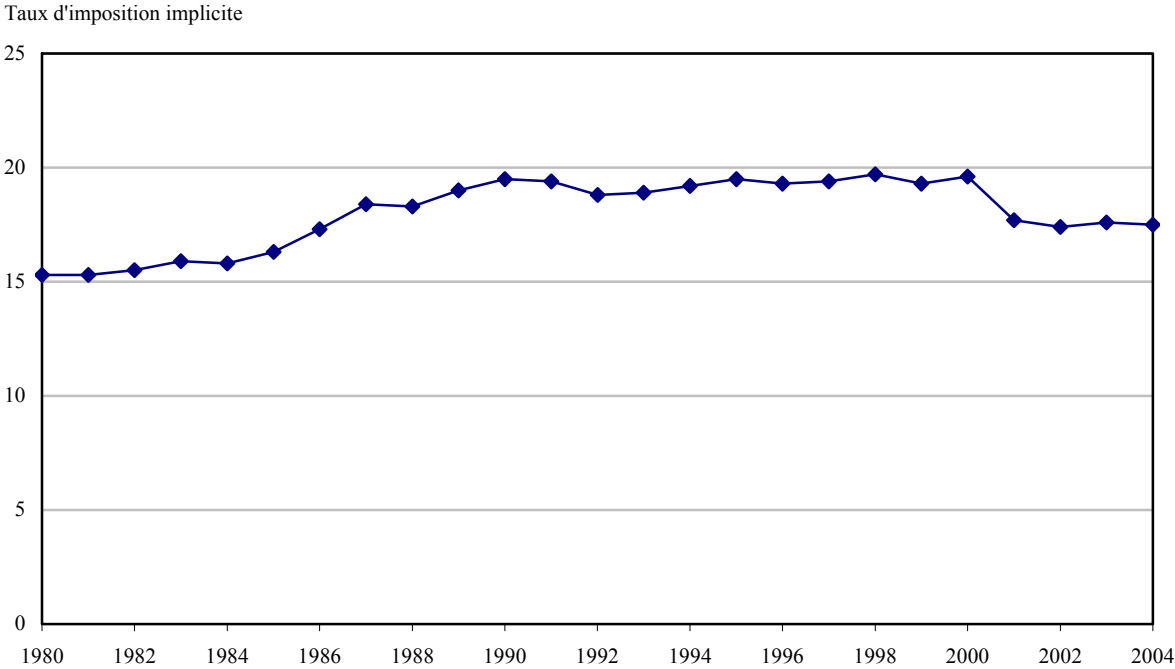
Figure 3-2 Ratios de distribution des gains personnels annuels, 1976 à 2004



Nota : C = centile.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

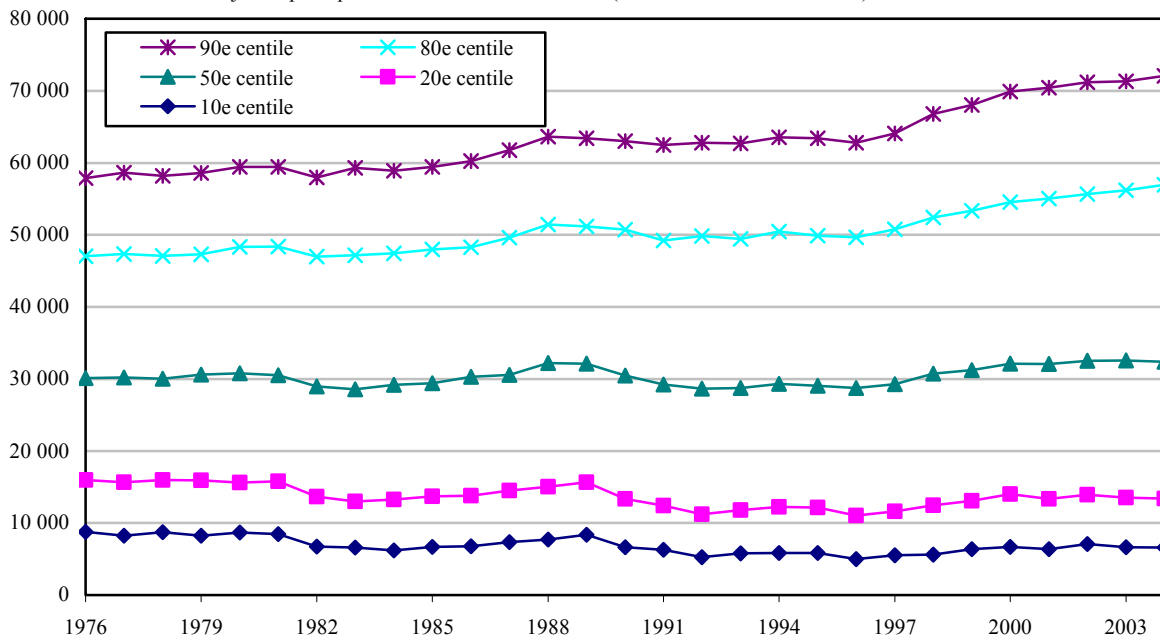
Figure 4 Taux d'imposition implicite, toutes les familles, 1976 à 2004



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 202-0501.

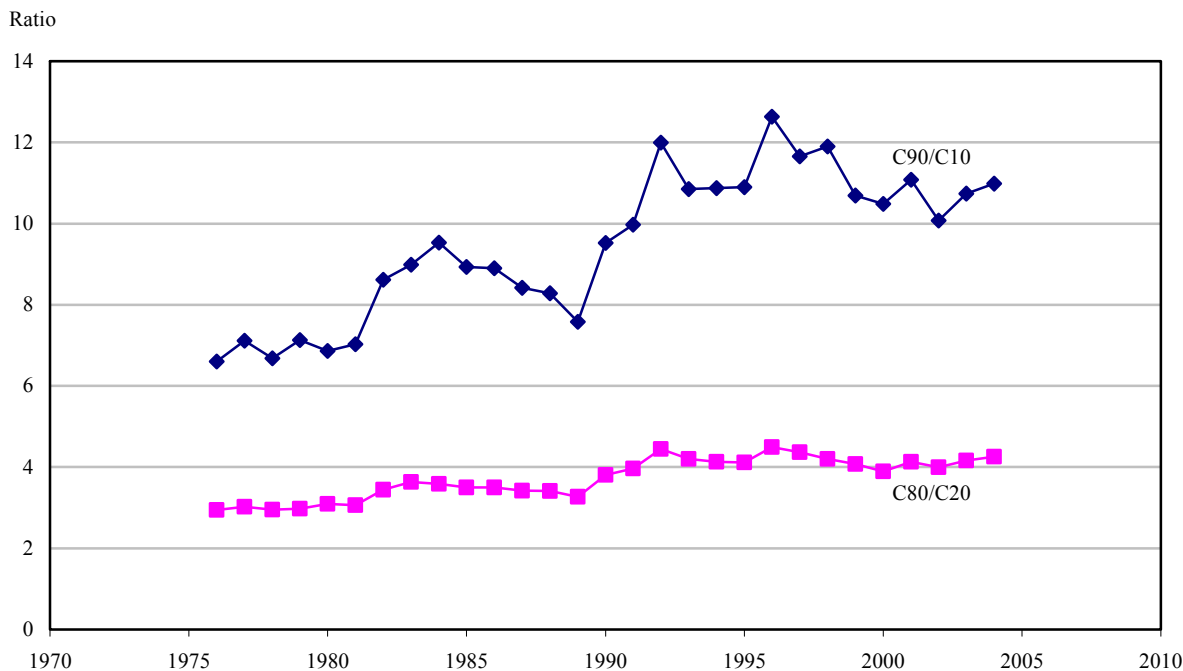
Figure 5-1 Distribution des gains familiaux annuels, 1976 à 2004

Gains familiaux annuels ajoutés par équivalence « membres adultes » (en dollars constants de 2004)



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

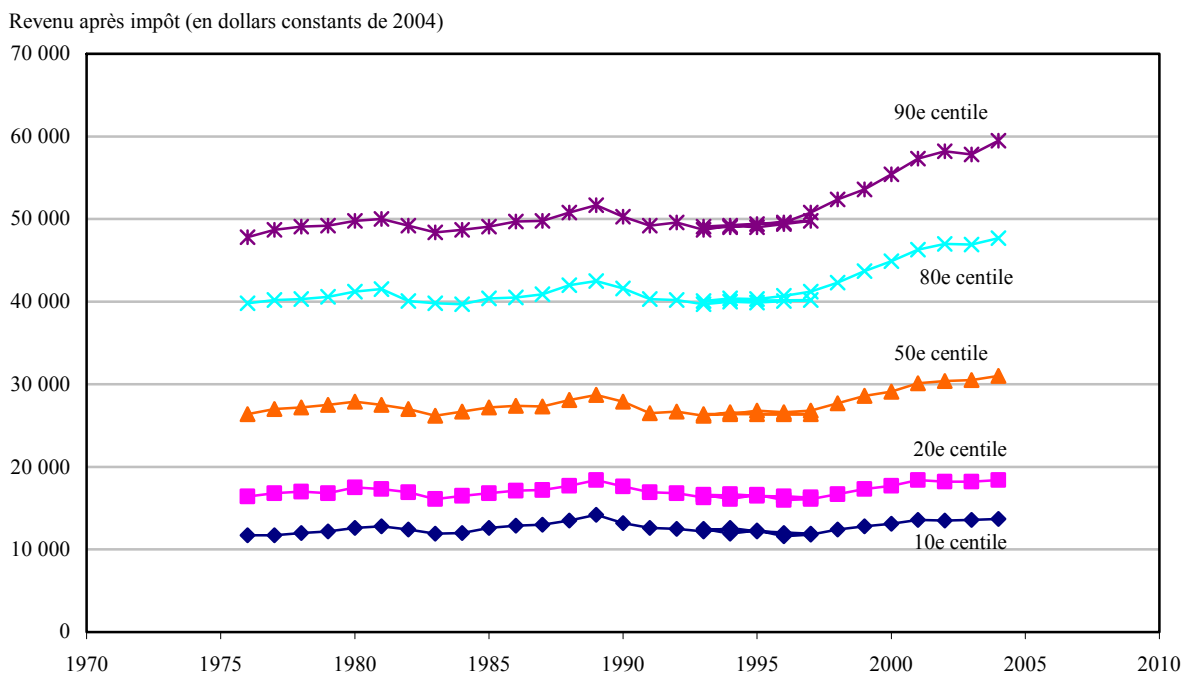
Figure 5-2 Ratios de distribution des gains familiaux annuels, 1976 à 2004



Nota : C = centile.

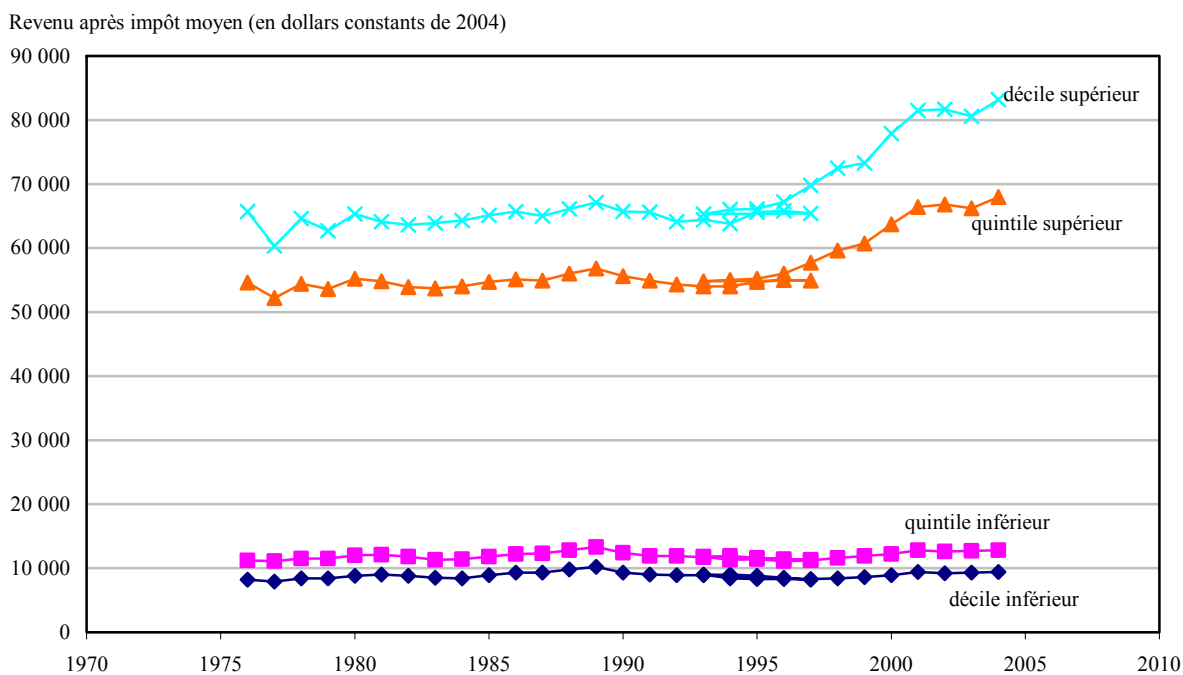
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 6-1 Revenu familial après impôt par centile, 1976 à 2004



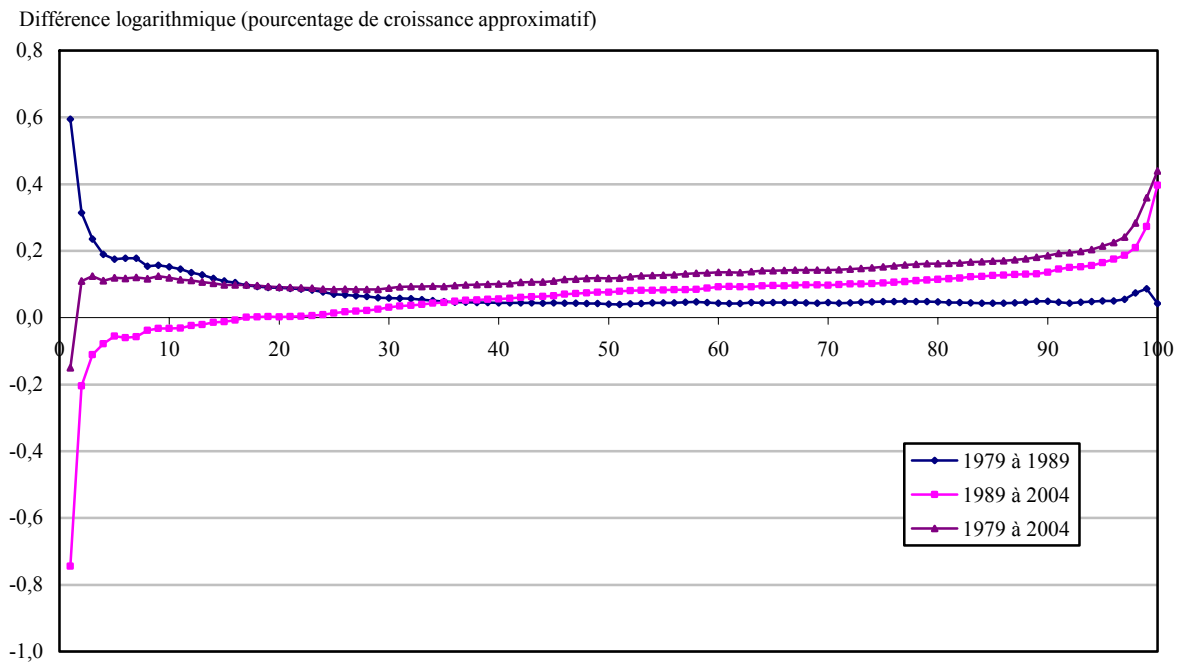
Nota : Les chiffres concernant le revenu sont ajustés par équivalence « membres adultes ».
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 6-2 Revenu après impôt moyen des quintiles et déciles supérieurs et inférieurs, 1976 à 2004



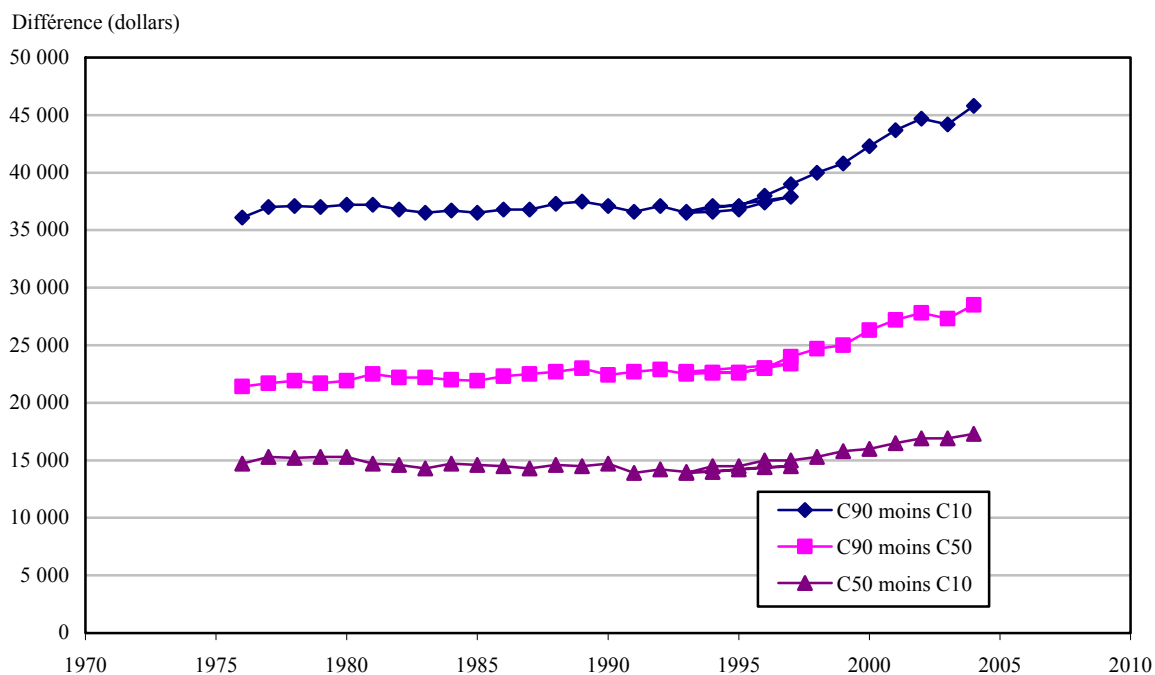
Nota : Les chiffres concernant le revenu sont ajustés par équivalence « membres adultes ».
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 7 Taux de croissance du revenu après impôt moyen par centile, certaines périodes, 1979 à 2004



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

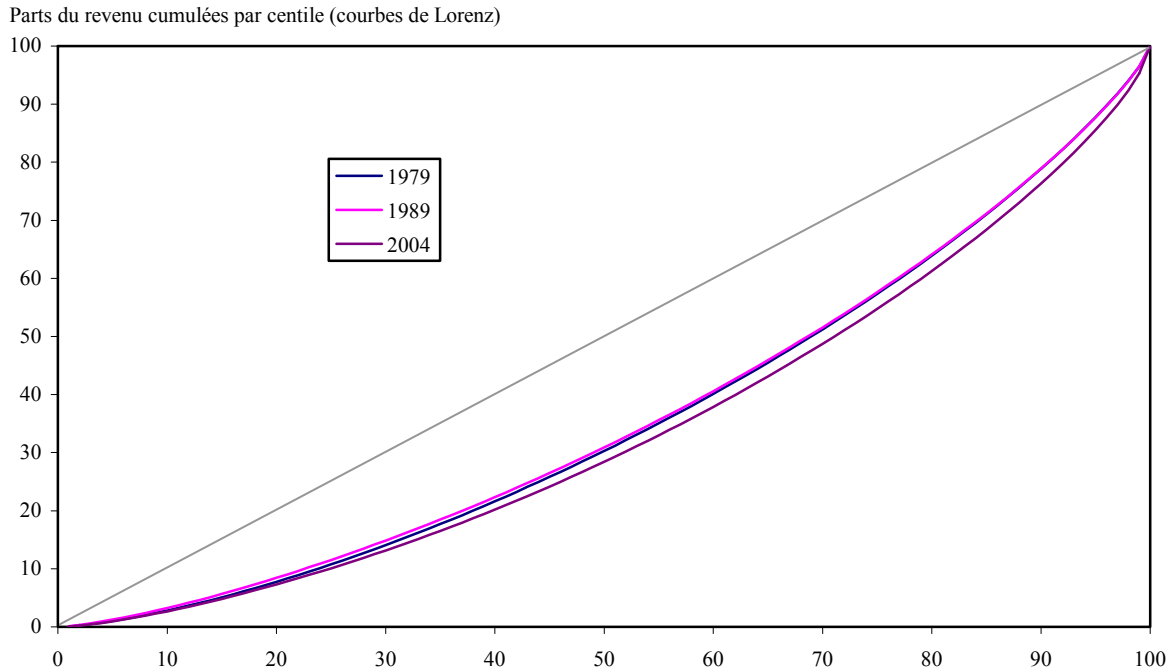
Figure 8 Écart de revenu absolu, revenu après impôt moyen ajusté par équivalence « membres adultes », 1976 à 2004



Nota : C = centile. Les chiffres concernant le revenu sont ajustés par équivalence « membres adultes ».

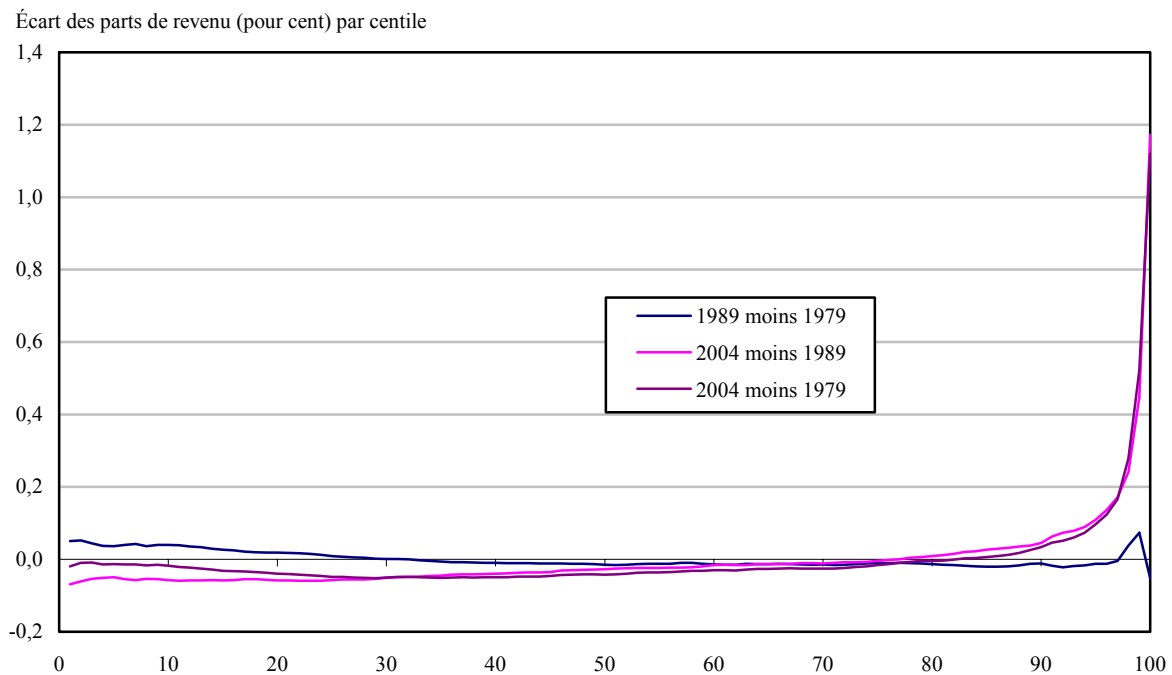
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 9-1 Distribution du revenu familial après impôt , selon les parts de revenu cumulées par centiles, 1979, 1989 et 2004



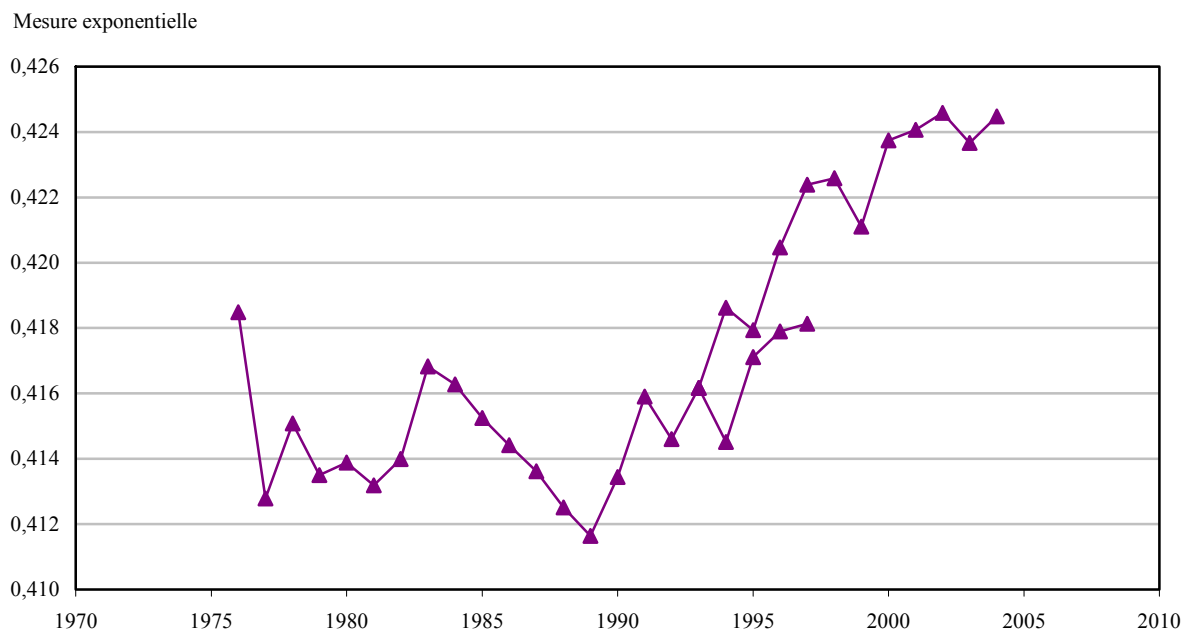
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 9-2 Distribution du revenu familial après impôt, selon l'écart des parts de revenu par centile, 1979, 1989 et 2004



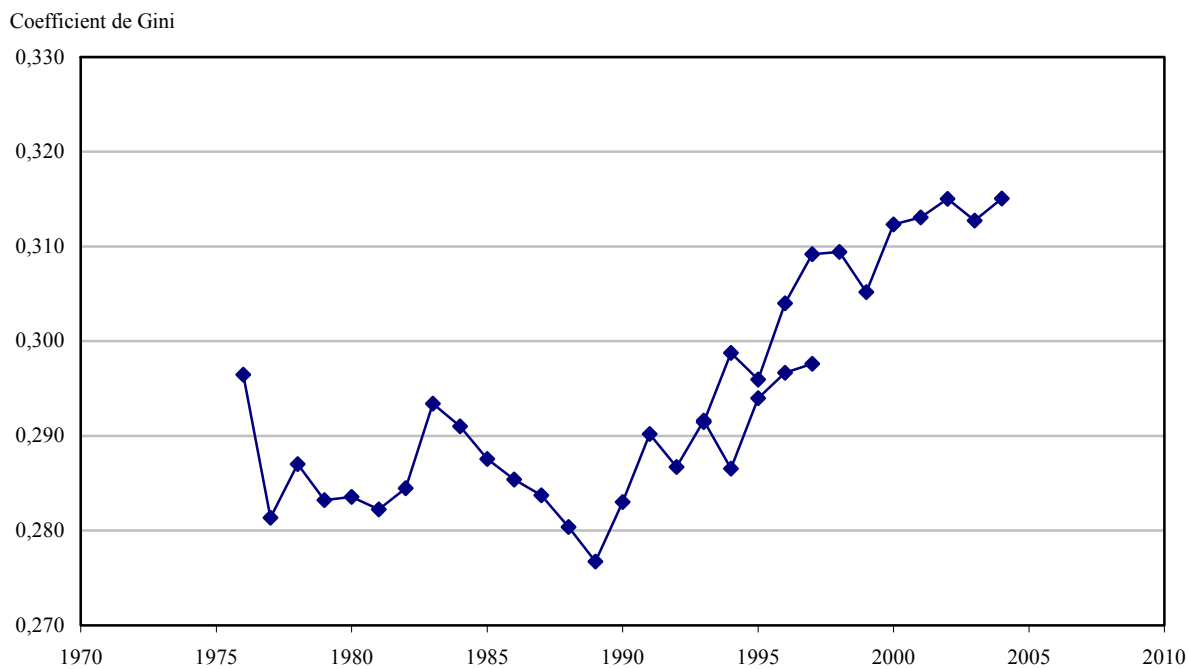
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 10-1 Indices d'inégalité du revenu familial après impôt — Mesure exponentielle, 1976 à 2004



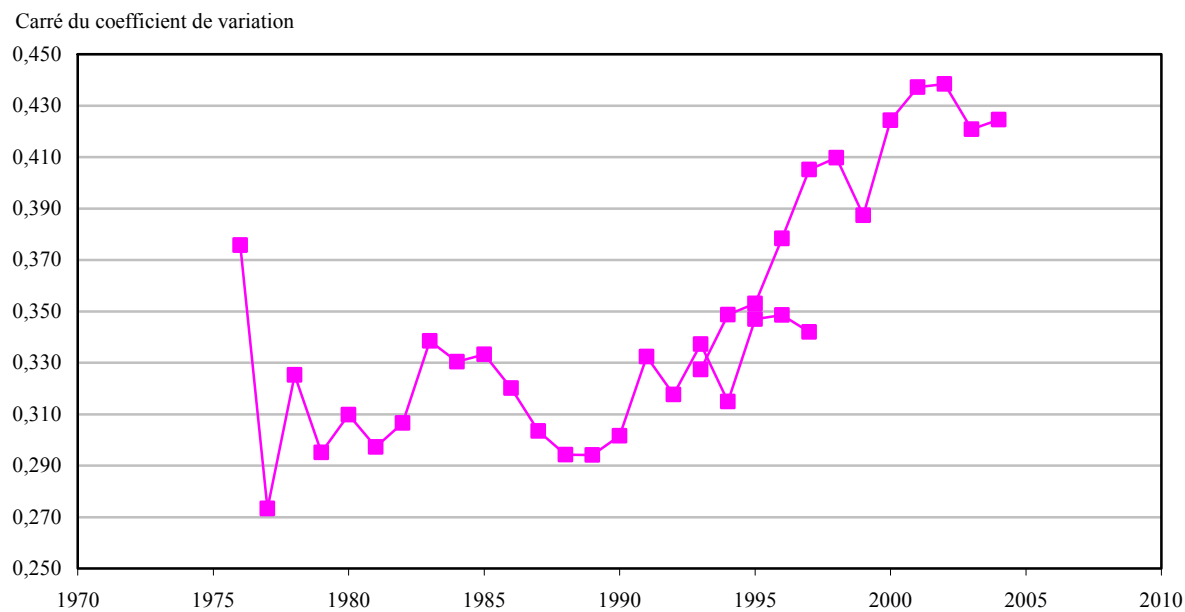
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 10-2 Indices d'inégalité du revenu familial après impôt — Coefficient de Gini, 1976 à 2004



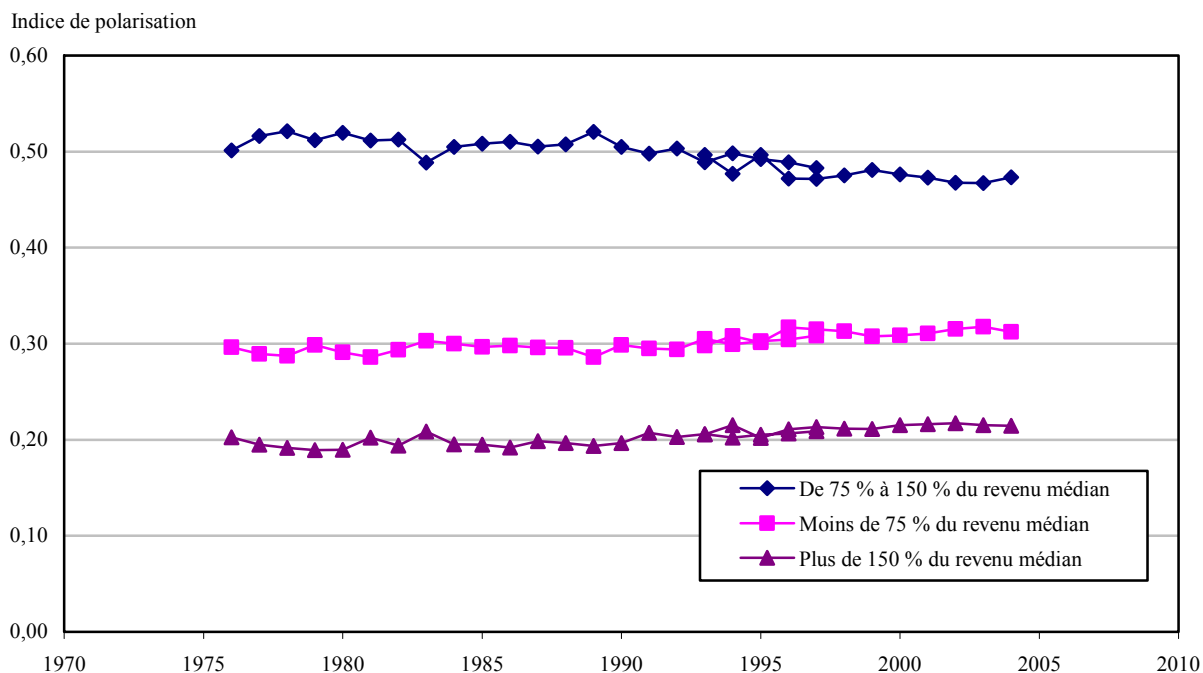
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 10-3 Indices d'inégalité du revenu familial après impôt — Carré du coefficient de variation, 1976 à 2004



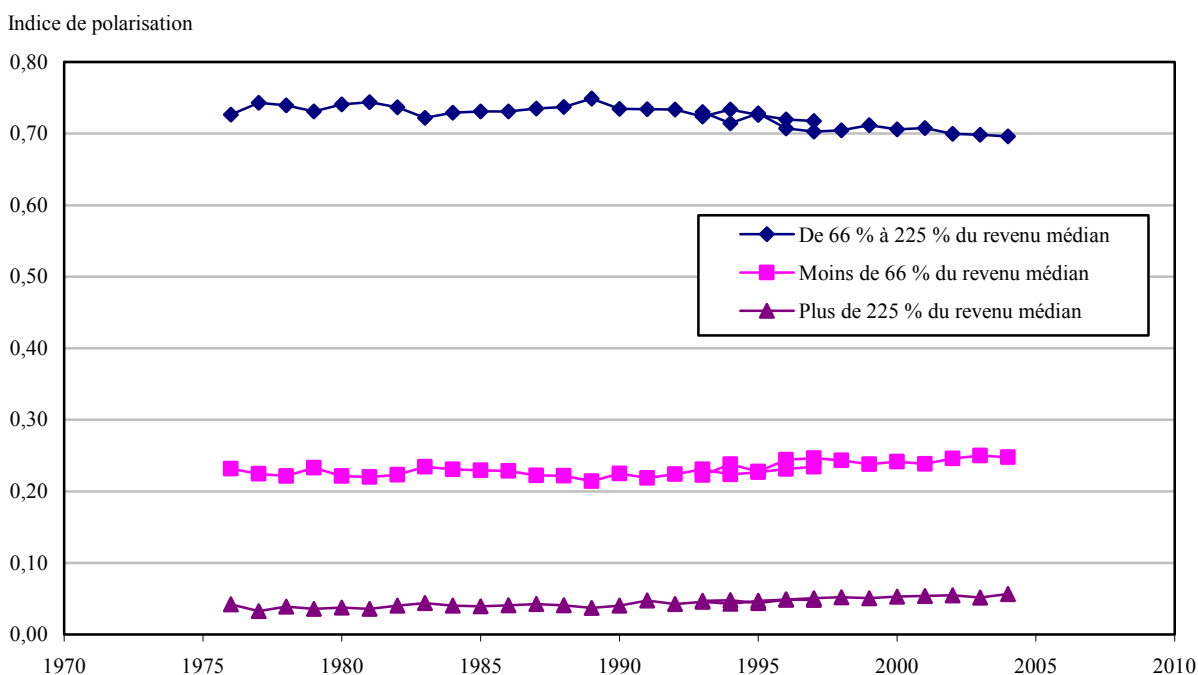
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 11-1 Indice de polarisation pour la population dont le revenu après impôt est ajusté par équivalence « membres adultes » — Intervalles à 75 % et 50 % du revenu médian, 1976 à 2004



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

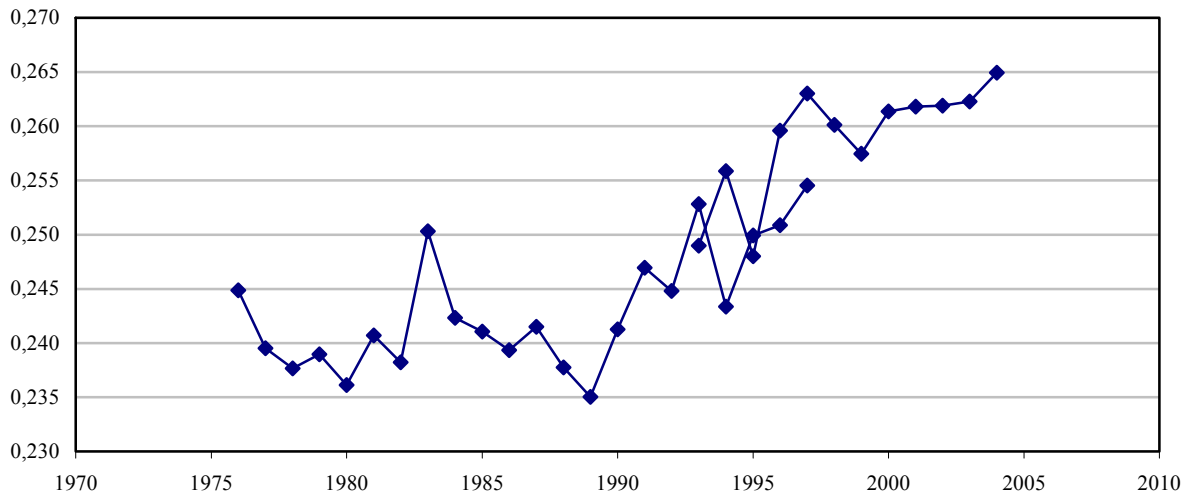
Figure 11-2 Indice de polarisation pour la population dont le revenu après impôt est ajusté par équivalence « membres adultes » — Intervalles à 66 % et 225 % du revenu médian, 1976 à 2004



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

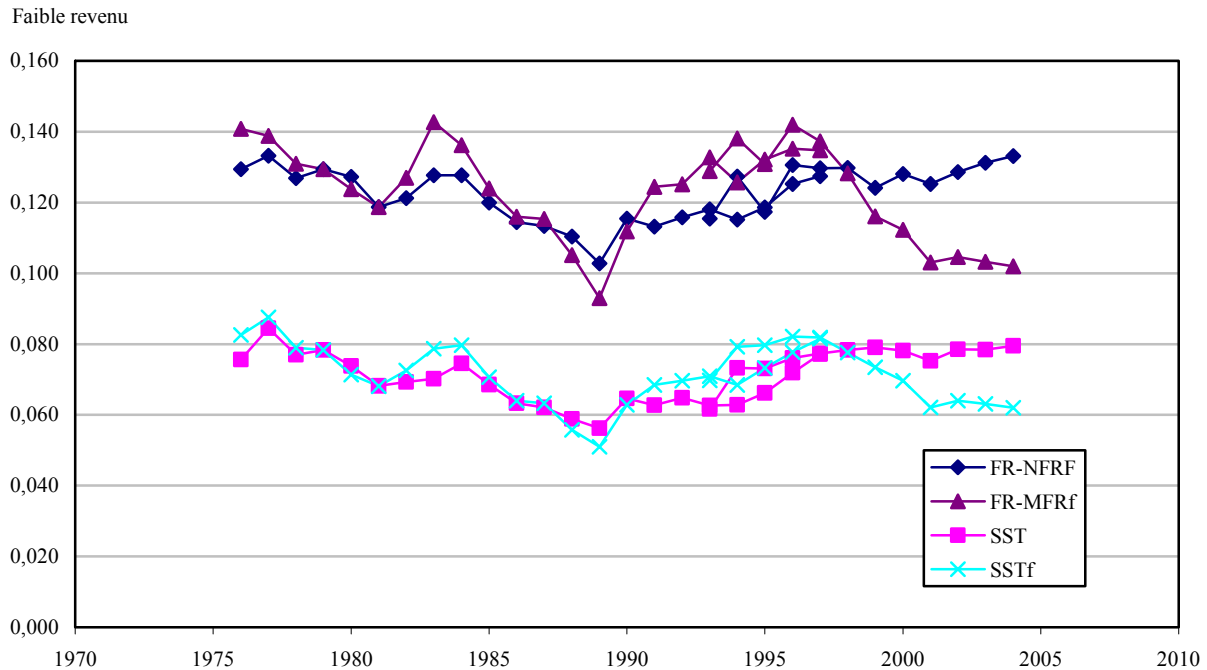
Figure 11-3 Indice de polarisation de Wolfson pour la population dont le revenu après impôt est ajusté par équivalence « membres adultes », 1976 à 2004

Polarisation (*P*)



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

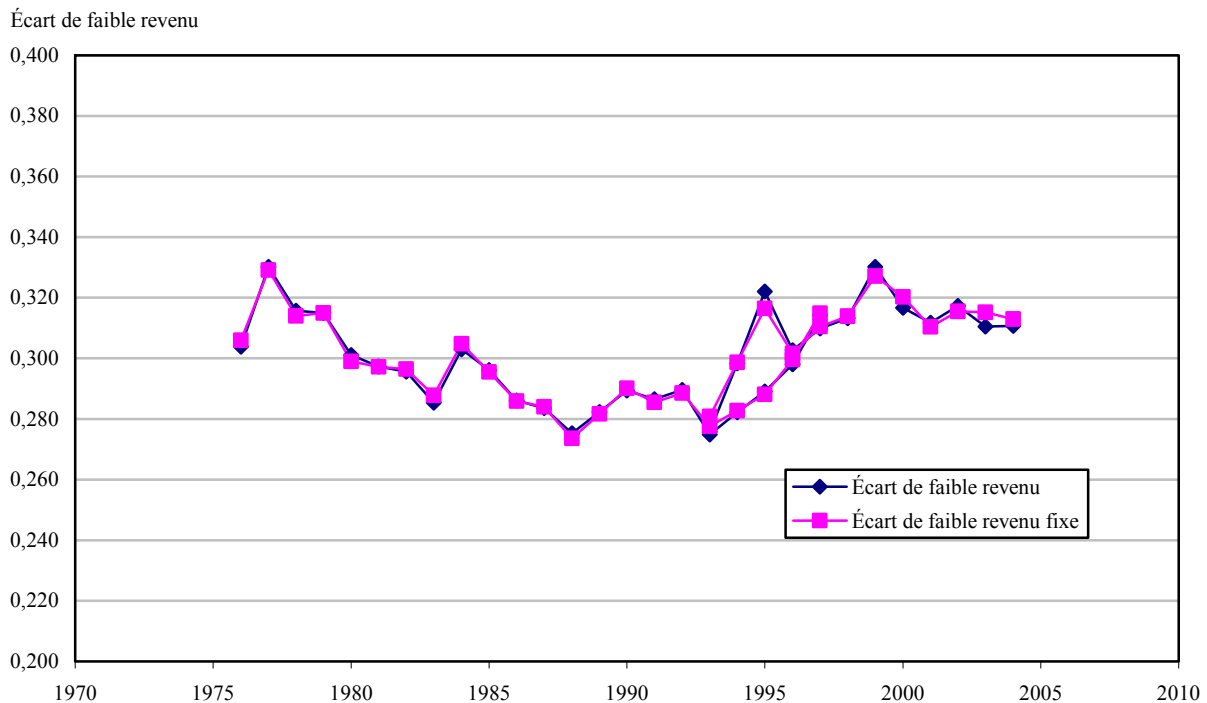
Figure 12-1 Indice de faible revenu et intensité du faible revenu, 1976 à 2004



Nota : FR-MFR = mesure de faible revenu définie par convention.
 FR-MFRf = seuil de faible revenu fixé à sa valeur de 1979.
 SST = indice Sen-Shorrocks-Thon, seuil conventionnel.
 SSTf = indice Sen-Shorrocks-Thon, seuil fixe.

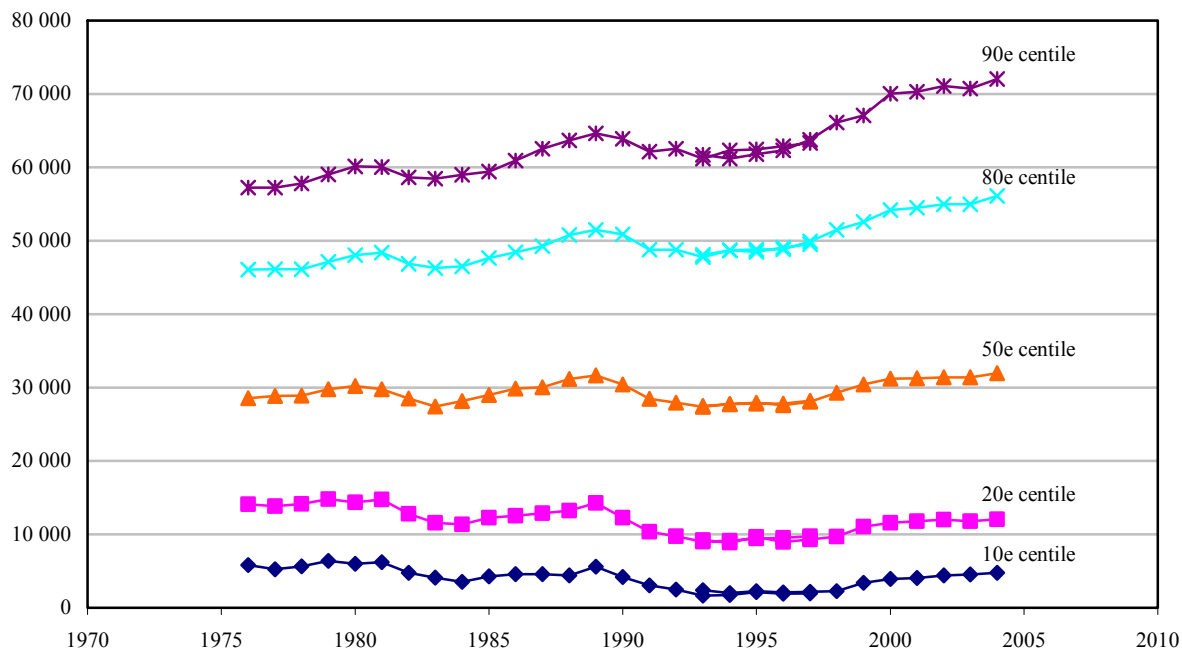
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 12-2 Écart de faible revenu, 1976 à 2004



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

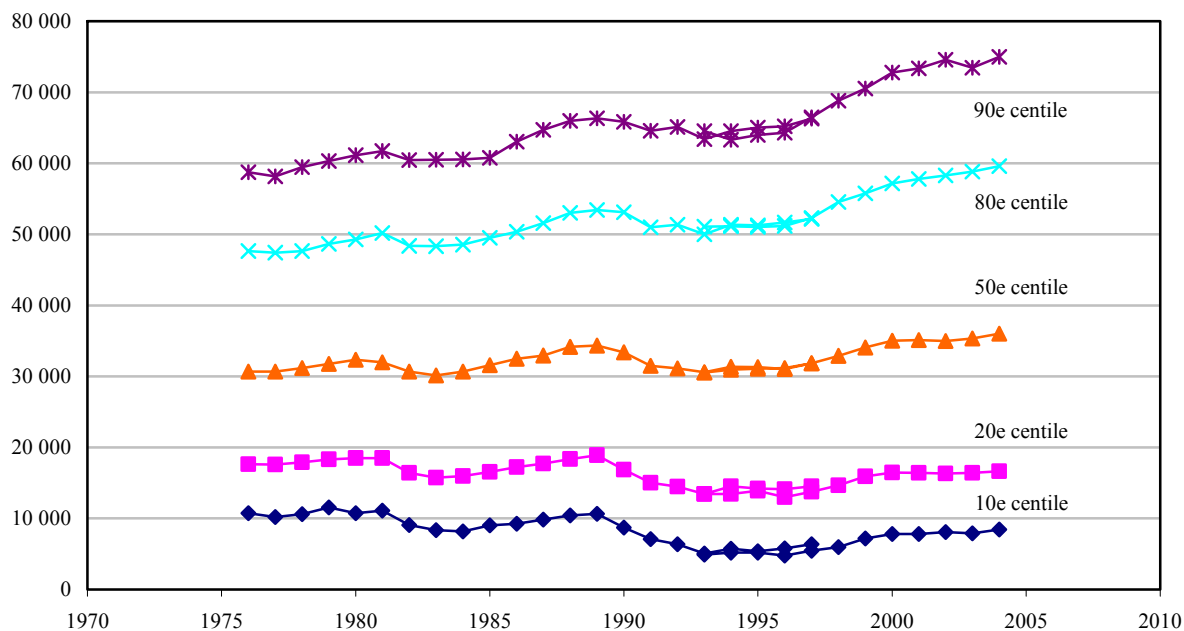
Figure 13-1 Revenu familial du marché par centile — Toutes les personnes, 1976 à 2004



Nota : Les chiffres concernant le revenu sont ajustés par équivalence « membres adultes ».
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

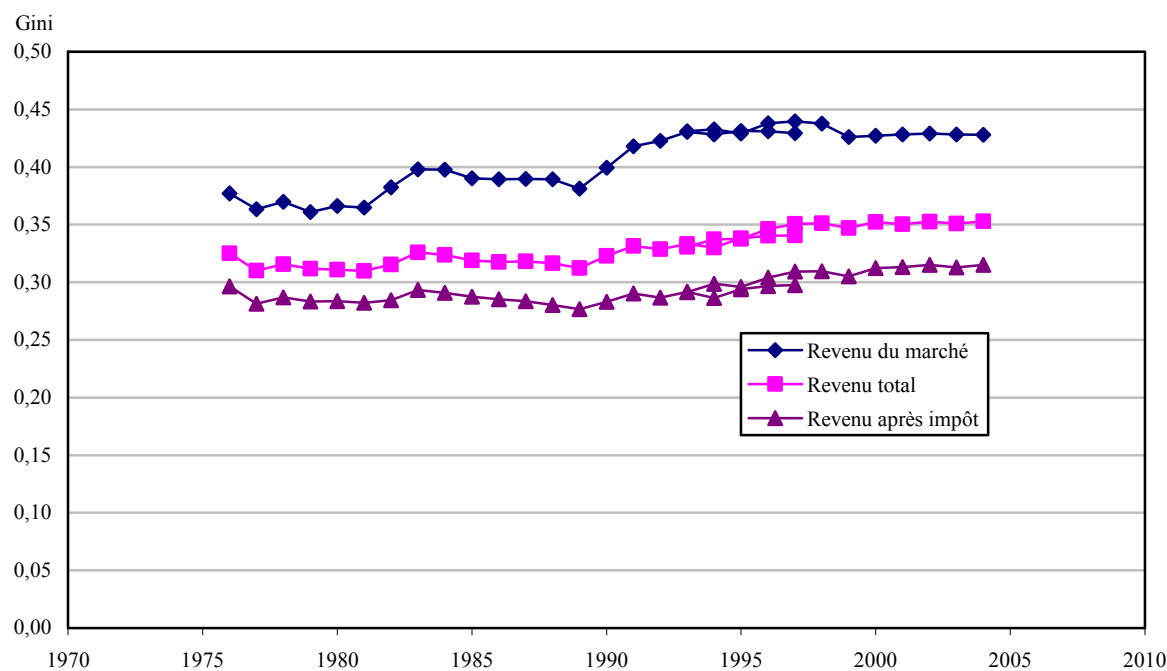
Figure 13-2 Revenu du marché par centile — Personnes de familles dont le chef est d'âge intermédiaire, 1976 à 2004

Revenu du marché (en dollars constants de 2004)



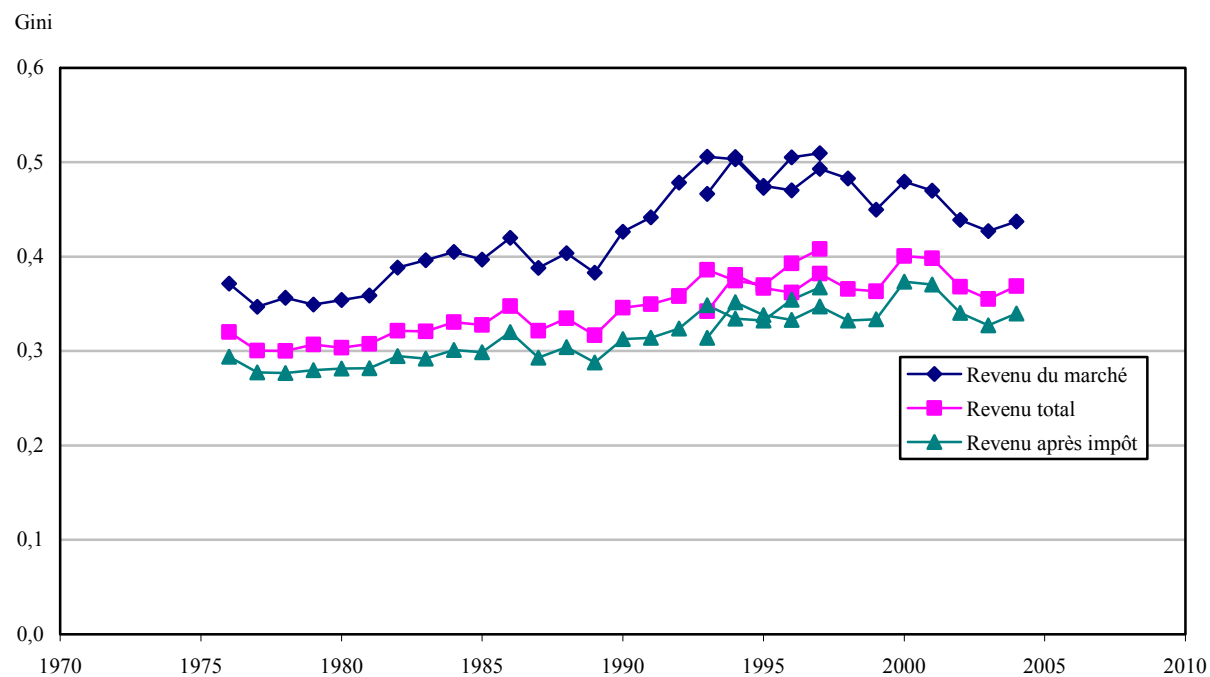
Nota : Les chiffres concernant le revenu sont ajustés par équivalence « membres adultes ».
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 14-1a Inégalité du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt (coefficient de Gini) — Toutes les familles, 1976 à 2004



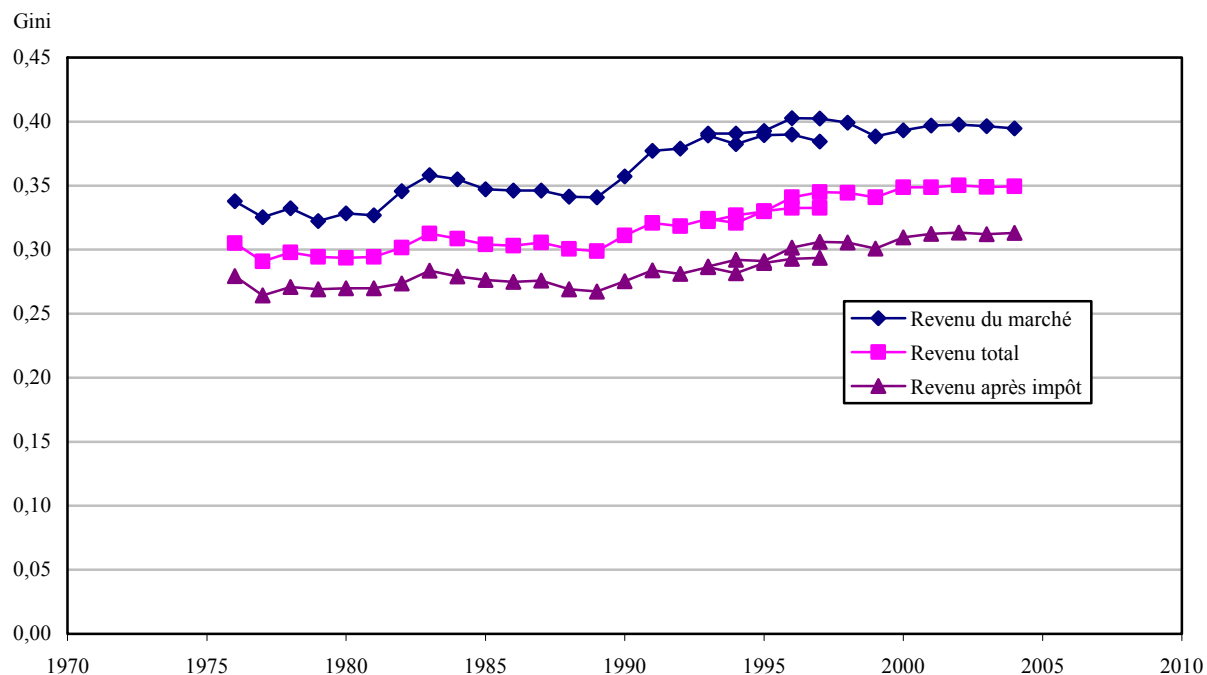
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 14-1b Inégalité du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt (coefficient de Gini) — Jeunes chefs de famille (18 à 24 ans), 1976 à 2004



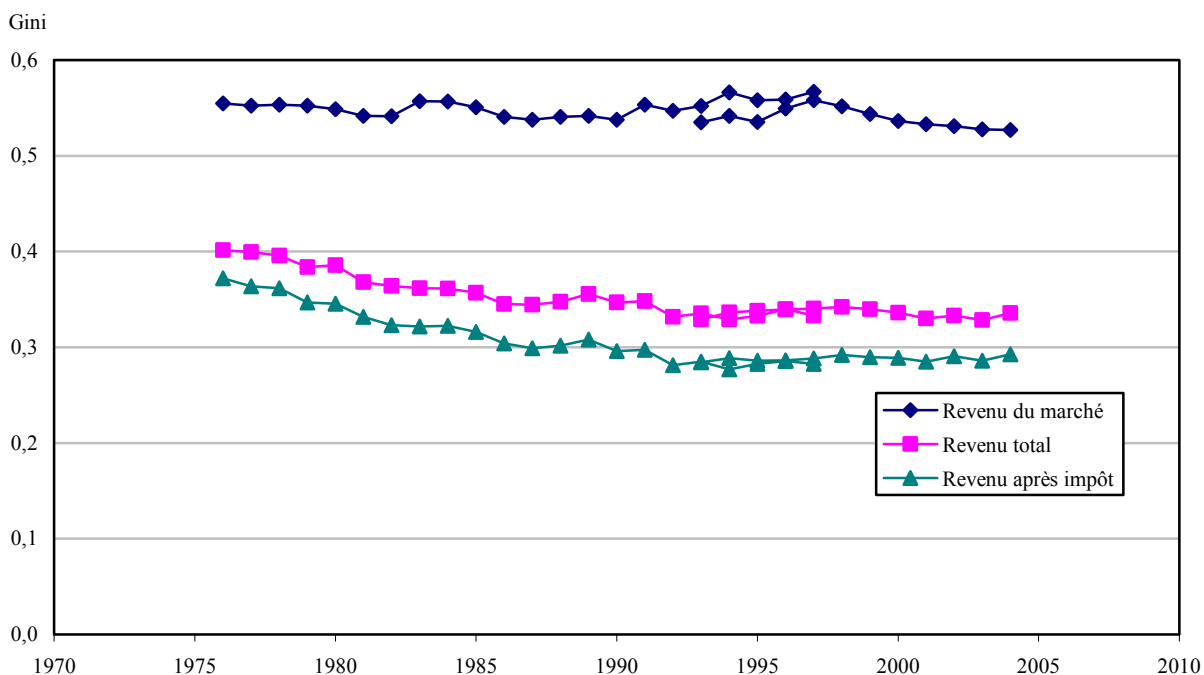
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 14-1c Inégalité du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt (coefficient de Gini) — Chefs de famille d'âge intermédiaire (25 à 59 ans), 1976 à 2004



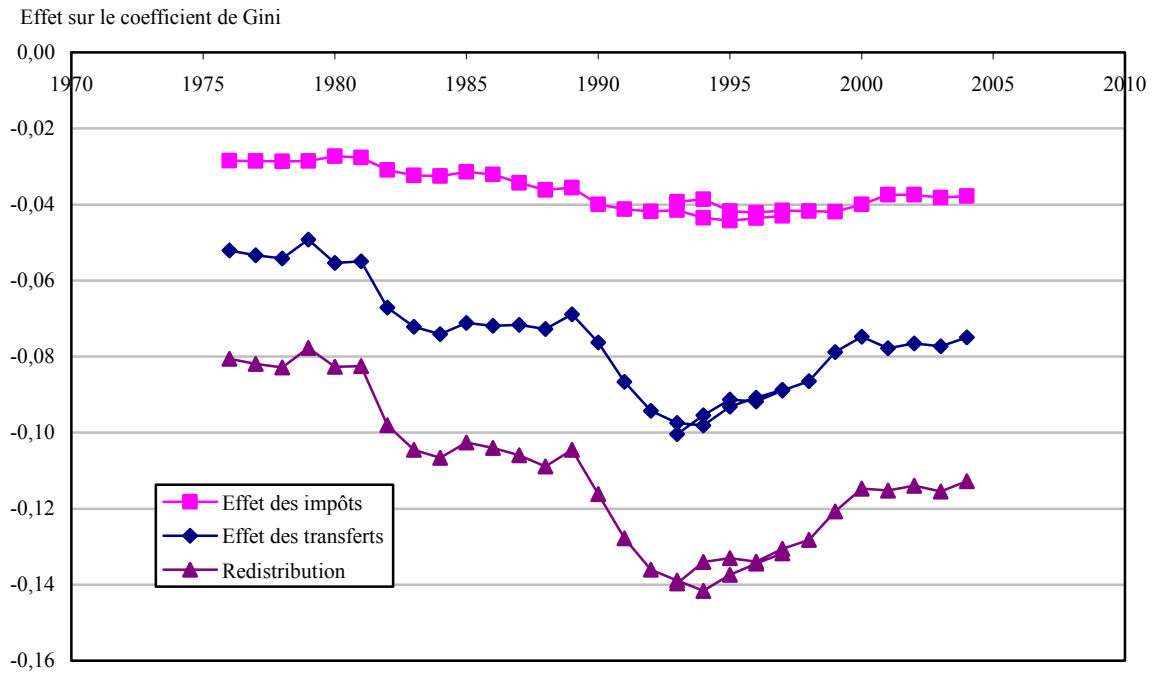
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 14-1d Inégalité du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt (coefficient de Gini) — Chefs de famille âgés (60 ans ou plus), 1976 à 2004



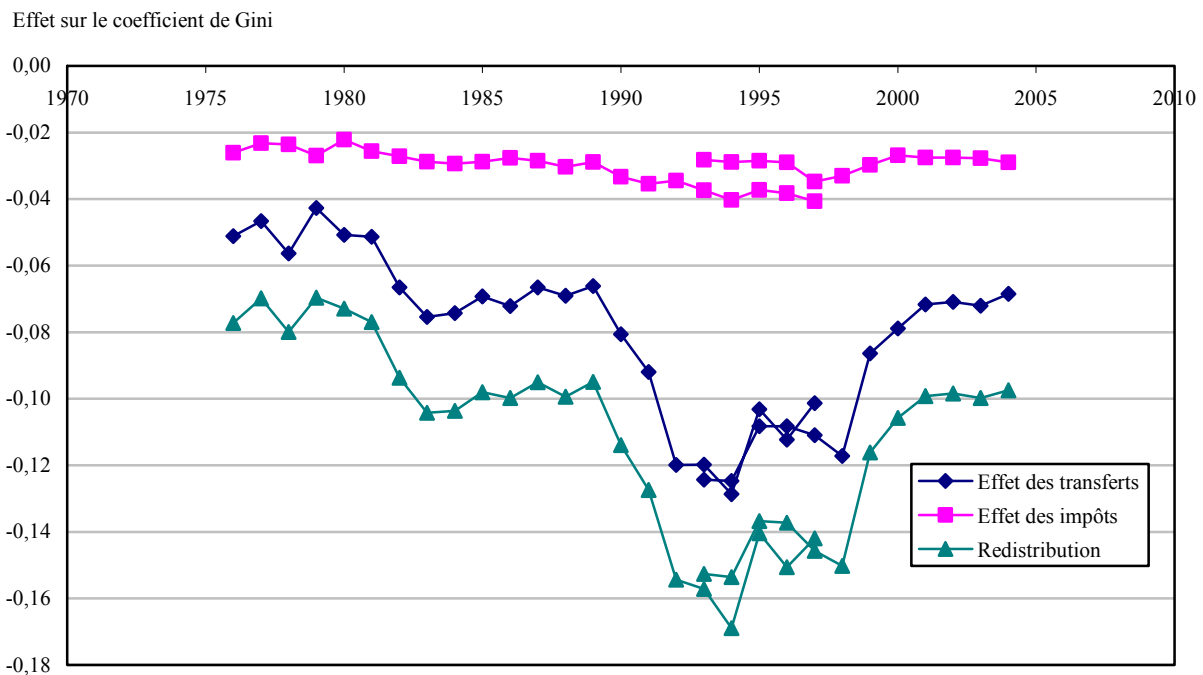
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 14-2a Effet direct des transferts et des impôts sur l'inégalité (effet sur le coefficient de Gini) — Toutes les familles, 1976 à 2004



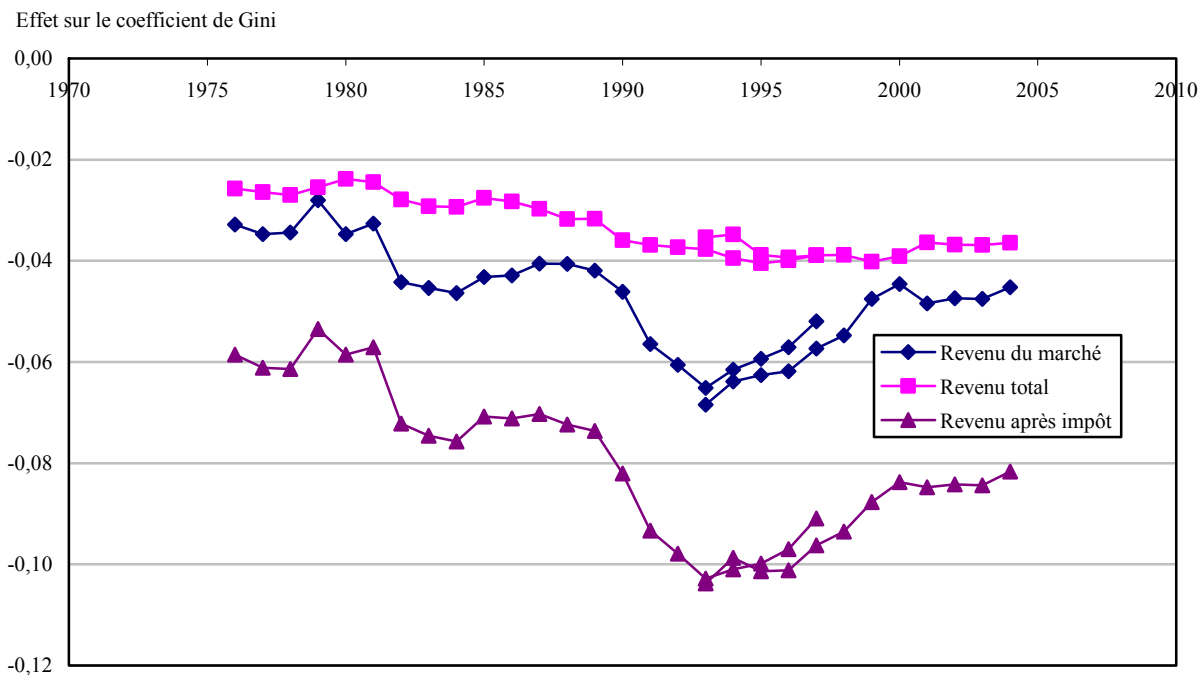
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 14-2b Effet direct des transferts et des impôts sur l'inégalité (effet sur le coefficient de Gini) — Jeunes chefs de famille (18 à 24 ans), 1976 à 2004



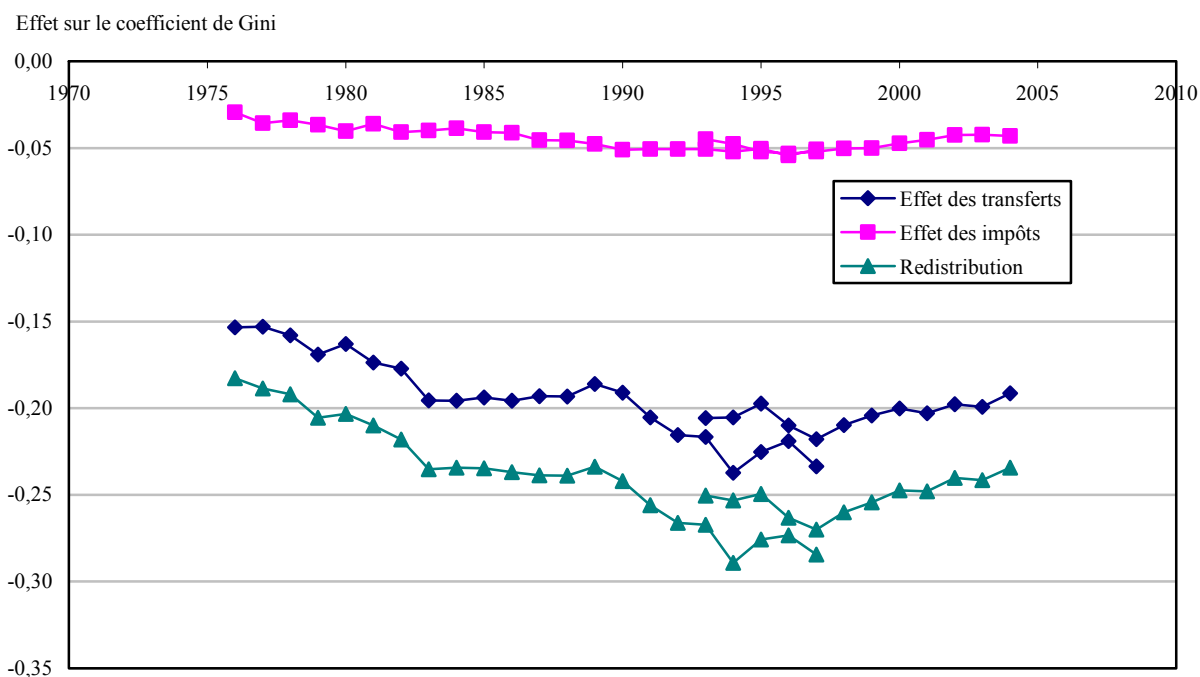
Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 14-2c Effet direct des transferts et des impôts sur l'inégalité (effet sur le coefficient de Gini) — Chefs de famille d'âge intermédiaire (25 à 59 ans), 1976 à 2004



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Figure 14-2d Effet direct des transferts et des impôts sur l'inégalité (effet sur le coefficient de Gini) — Chefs de famille âgés (60 ans ou plus), 1976 à 2004



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau 1 Indices d'inégalité, de polarisation et de faible revenu pour les niveaux de revenu, les effets directs et la redistribution, 1979, 1989 et 2004

| | Gini | EXP ¹ | Carré du CV ² | Polarisation | | | Faible revenu (FR-MFR) ⁴ | | | Faible revenu (FR-MFR) ⁵ | | |
|--------------------------|--------|------------------|--------------------------|---|---|----------|-------------------------------------|--------|-----------|-------------------------------------|--------|-----------|
| | | | | PP ³ , revenu entre 75 % et 150 % du revenu médian | PP, revenu entre 66 % et 225 % du revenu médian | <i>P</i> | Fréquence | Écart | Intensité | Fréquence | Écart | Intensité |
| Niveaux de revenu | | | | | | | | | | | | |
| Revenu du | | | | | | | | | | | | |
| 1979 | 0,361 | 0,442 | 0,480 | 0,433 | 0,654 | 0,302 | 0,184 | 0,581 | 0,200 | 0,184 | 0,581 | 0,200 |
| 1989 | 0,381 | 0,449 | 0,535 | 0,408 | 0,632 | 0,326 | 0,200 | 0,589 | 0,220 | 0,193 | 0,595 | 0,214 |
| 2004 | 0,428 | 0,468 | 0,745 | 0,350 | 0,568 | 0,383 | 0,248 | 0,567 | 0,258 | 0,226 | 0,570 | 0,238 |
| Revenu total | | | | | | | | | | | | |
| 1979 | 0,312 | 0,423 | 0,371 | 0,471 | 0,693 | 0,266 | 0,121 | 0,326 | 0,076 | 0,121 | 0,326 | 0,076 |
| 1989 | 0,312 | 0,423 | 0,384 | 0,468 | 0,693 | 0,268 | 0,094 | 0,291 | 0,053 | 0,086 | 0,290 | 0,049 |
| 2004 | 0,353 | 0,438 | 0,556 | 0,419 | 0,645 | 0,304 | 0,124 | 0,318 | 0,076 | 0,097 | 0,318 | 0,060 |
| Revenu après impôt | | | | | | | | | | | | |
| 1979 | 0,283 | 0,414 | 0,295 | 0,512 | 0,731 | 0,239 | 0,129 | 0,315 | 0,078 | 0,129 | 0,315 | 0,078 |
| 1989 | 0,277 | 0,412 | 0,294 | 0,521 | 0,749 | 0,235 | 0,103 | 0,282 | 0,056 | 0,093 | 0,282 | 0,051 |
| 2004 | 0,315 | 0,424 | 0,425 | 0,473 | 0,696 | 0,265 | 0,133 | 0,311 | 0,080 | 0,102 | 0,313 | 0,062 |
| Effets directs | | | | | | | | | | | | |
| Transferts | | | | | | | | | | | | |
| 1979 | -0,049 | -0,019 | -0,109 | 0,038 | 0,038 | -0,037 | -0,062 | -0,255 | -0,124 | -0,062 | -0,255 | -0,124 |
| 1989 | -0,069 | -0,026 | -0,151 | 0,061 | 0,062 | -0,058 | -0,106 | -0,297 | -0,166 | -0,107 | -0,305 | -0,166 |
| 2004 | -0,075 | -0,030 | -0,188 | 0,070 | 0,077 | -0,079 | -0,124 | -0,249 | -0,181 | -0,129 | -0,251 | -0,178 |
| Recettes fiscales | | | | | | | | | | | | |
| 1979 | -0,029 | -0,009 | -0,076 | 0,041 | 0,038 | -0,027 | 0,008 | -0,011 | 0,002 | 0,008 | -0,011 | 0,002 |
| 1989 | -0,036 | -0,011 | -0,090 | 0,052 | 0,055 | -0,033 | 0,008 | -0,009 | 0,003 | 0,007 | -0,008 | 0,002 |
| 2004 | -0,038 | -0,013 | -0,132 | 0,054 | 0,051 | -0,039 | 0,009 | -0,007 | 0,003 | 0,005 | -0,005 | 0,002 |
| Redistribution | | | | | | | | | | | | |
| 1979 | -0,078 | -0,028 | -0,185 | 0,079 | 0,077 | -0,063 | -0,055 | -0,266 | -0,122 | -0,055 | -0,266 | -0,122 |
| 1989 | -0,104 | -0,038 | -0,241 | 0,113 | 0,117 | -0,091 | -0,098 | -0,306 | -0,164 | -0,100 | -0,313 | -0,163 |
| 2004 | -0,113 | -0,044 | -0,320 | 0,123 | 0,128 | -0,118 | -0,115 | -0,257 | -0,178 | -0,124 | -0,257 | -0,176 |

1. Mesure exponentielle.

2. Coefficient de variation.

3. Part de la population.

4. Seuil de faible revenu conventionnel.

5. Seuil de faible revenu fixe.

Sources: Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

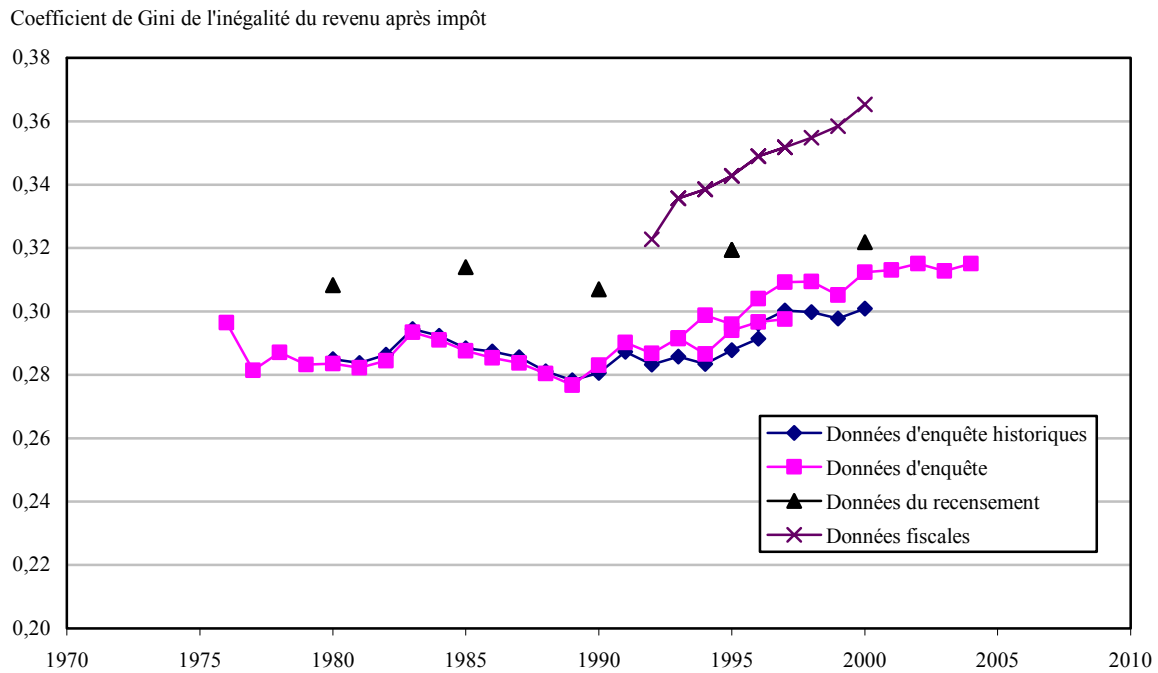
Tableau 2 Coefficients de Gini avec maintien de la distribution et de la redistribution en fonction du revenu du marché et de l'âge à un niveau constant, 1979, 1989 et 2004

| Année | Revenu du marché | Revenu total | Revenu après impôt | Redistribution totale |
|---|------------------|--------------|--------------------|-----------------------|
| Réal | | | | |
| 1979 | 0,361 | 0,312 | 0,283 | -0,078 |
| 1989 | 0,381 | 0,312 | 0,277 | -0,104 |
| 2004 | 0,428 | 0,353 | 0,315 | -0,113 |
| Maintien de la distribution en fonction de l'âge aux valeurs de 1989 | | | | |
| 1979 | 0,367 | 0,314 | 0,285 | -0,082 |
| 1989 | 0,381 | 0,312 | 0,276 | -0,105 |
| 2004 | 0,425 | 0,354 | 0,317 | -0,108 |
| Maintien de la distribution en fonction de l'âge et du revenu du marché aux valeurs de 1989 | | | | |
| 1979 | 0,384 | 0,333 | 0,302 | -0,082 |
| 1989 | 0,381 | 0,312 | 0,276 | -0,105 |
| 2004 | 0,384 | 0,313 | 0,280 | -0,104 |
| Maintien des taux de redistribution en fonction de l'âge aux valeurs de 1989 | | | | |
| 1979 | 0,367 | 0,288 | 0,251 | -0,116 |
| 1989 | 0,381 | 0,308 | 0,268 | -0,113 |
| 2004 | 0,426 | 0,351 | 0,310 | -0,116 |

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

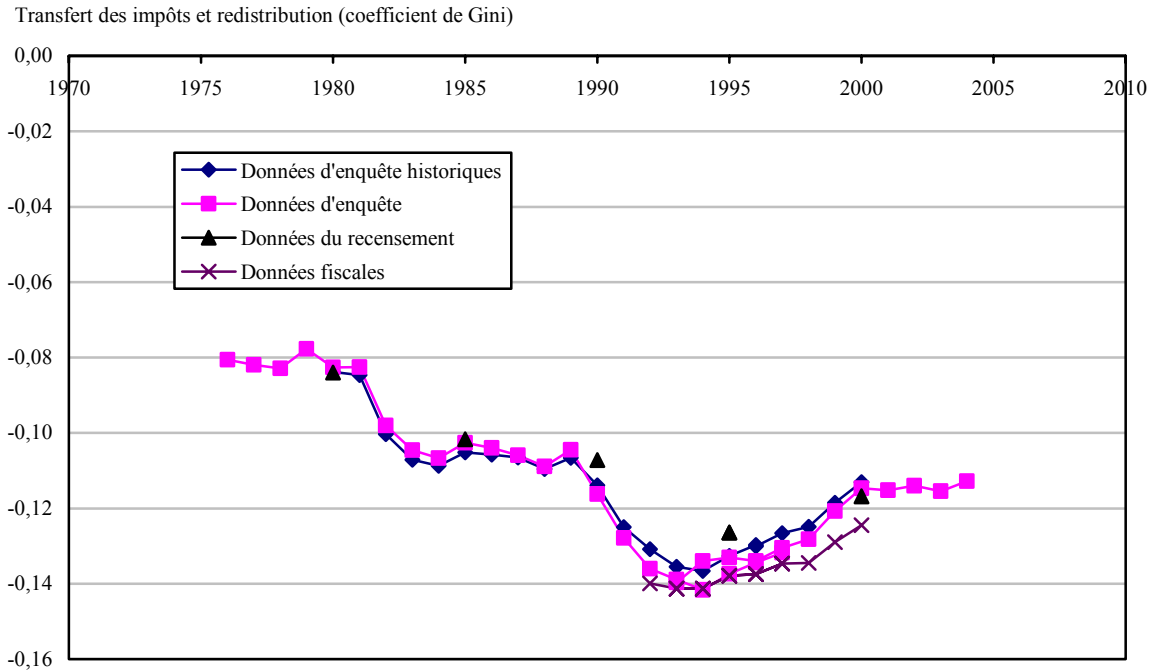
Annexe

Figure A.1-1 Coefficient de Gini de l'inégalité du revenu après impôt, diverses sources, 1976 à 2004



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Recensement du Canada, et Estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (Fichier T1 sur les familles).

Figure A.1-2 Transfert des impôts et redistribution (coefficient de Gini), diverses sources, 1976 à 2004



Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Recensement du Canada, et Estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (Fichier T1 sur les familles).

Tableau A.1 Revenu après impôt par centile, revenu moyen après impôt des quintiles et des déciles supérieurs et inférieurs, 1976 à 2004

| | Centile | | | | | Revenu moyen du... | | | |
|-------------------------|------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|
| | C10 | C20 | C50 | C80 | C90 | Décile inférieur | Quintile inférieur | Quintile supérieur | Décile supérieur |
| EFC¹ | En dollars constants de 2004 | | | | | | | | |
| 1976 | 11 700 | 16 400 | 26 400 | 39 800 | 47 800 | 8 200 | 11 200 | 54 600 | 65 700 |
| 1977 | 11 700 | 16 800 | 27 000 | 40 200 | 48 700 | 7 900 | 11 100 | 52 200 | 60 300 |
| 1978 | 12 000 | 17 000 | 27 200 | 40 300 | 49 100 | 8 400 | 11 500 | 54 400 | 64 600 |
| 1979 | 12 200 | 16 800 | 27 500 | 40 600 | 49 200 | 8 400 | 11 500 | 53 600 | 62 700 |
| 1980 | 12 600 | 17 500 | 27 900 | 41 200 | 49 800 | 8 800 | 12 000 | 55 200 | 65 300 |
| 1981 | 12 800 | 17 300 | 27 500 | 41 500 | 50 000 | 9 000 | 12 100 | 54 800 | 64 100 |
| 1982 | 12 400 | 16 900 | 27 000 | 40 100 | 49 200 | 8 800 | 11 800 | 53 900 | 63 600 |
| 1983 | 11 900 | 16 100 | 26 200 | 39 800 | 48 400 | 8 500 | 11 300 | 53 700 | 63 900 |
| 1984 | 12 000 | 16 500 | 26 700 | 39 700 | 48 700 | 8 400 | 11 400 | 54 000 | 64 300 |
| 1985 | 12 600 | 16 800 | 27 200 | 40 400 | 49 100 | 8 900 | 11 800 | 54 700 | 65 100 |
| 1986 | 12 900 | 17 100 | 27 400 | 40 500 | 49 700 | 9 300 | 12 200 | 55 100 | 65 700 |
| 1987 | 13 000 | 17 200 | 27 300 | 40 900 | 49 800 | 9 300 | 12 300 | 54 900 | 65 000 |
| 1988 | 13 500 | 17 700 | 28 100 | 42 000 | 50 800 | 9 800 | 12 800 | 56 000 | 66 100 |
| 1989 | 14 200 | 18 400 | 28 700 | 42 500 | 51 700 | 10 200 | 13 300 | 56 800 | 67 100 |
| 1990 | 13 200 | 17 600 | 27 900 | 41 600 | 50 300 | 9 300 | 12 400 | 55 600 | 65 700 |
| 1991 | 12 600 | 16 900 | 26 500 | 40 300 | 49 200 | 9 000 | 11 900 | 54 900 | 65 600 |
| 1992 | 12 500 | 16 800 | 26 700 | 40 200 | 49 600 | 8 900 | 11 900 | 54 300 | 64 100 |
| 1993 | 12 200 | 16 300 | 26 200 | 39 700 | 48 700 | 8 900 | 11 700 | 54 000 | 64 400 |
| 1994 | 12 600 | 16 700 | 26 600 | 40 000 | 49 200 | 9 000 | 11 900 | 54 000 | 63 800 |
| 1995 | 12 200 | 16 500 | 26 400 | 39 900 | 49 000 | 8 800 | 11 600 | 54 700 | 65 600 |
| 1996 | 12 000 | 16 400 | 26 400 | 40 100 | 49 400 | 8 500 | 11 400 | 55 000 | 65 800 |
| 1997 | 11 900 | 16 300 | 26 400 | 40 200 | 49 800 | 8 200 | 11 300 | 54 900 | 65 400 |
| EDTR² | | | | | | | | | |
| 1993 | 12 500 | 16 600 | 26 400 | 40 100 | 49 100 | 9 000 | 11 800 | 54 800 | 65 300 |
| 1994 | 11 900 | 16 100 | 26 400 | 40 400 | 49 000 | 8 400 | 11 300 | 55 000 | 66 000 |
| 1995 | 12 300 | 16 600 | 26 800 | 40 300 | 49 400 | 8 300 | 11 400 | 55 200 | 66 100 |
| 1996 | 11 600 | 16 000 | 26 600 | 40 700 | 49 600 | 8 300 | 11 100 | 56 000 | 67 200 |
| 1997 | 11 800 | 16 100 | 26 800 | 41 200 | 50 800 | 8 300 | 11 200 | 57 700 | 69 800 |
| 1998 | 12 400 | 16 700 | 27 700 | 42 300 | 52 400 | 8 400 | 11 600 | 59 600 | 72 500 |
| 1999 | 12 800 | 17 300 | 28 600 | 43 700 | 53 600 | 8 600 | 11 900 | 60 700 | 73 300 |
| 2000 | 13 100 | 17 700 | 29 100 | 44 900 | 55 400 | 8 900 | 12 200 | 63 700 | 77 900 |
| 2001 | 13 600 | 18 400 | 30 100 | 46 300 | 57 300 | 9 400 | 12 800 | 66 400 | 81 500 |
| 2002 | 13 500 | 18 200 | 30 400 | 47 000 | 58 200 | 9 200 | 12 600 | 66 800 | 81 700 |
| 2003 | 13 600 | 18 200 | 30 500 | 46 900 | 57 800 | 9 300 | 12 700 | 66 200 | 80 600 |
| 2004 | 13 700 | 18 400 | 31 000 | 47 700 | 59 500 | 9 400 | 12 800 | 68 000 | 83 200 |

1. Enquête sur les finances des consommateurs.

2. Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Nota : Les chiffres concernant le revenu sont ajustés par équivalence « membres adultes ».

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau A.2 Inégalité du revenu après impôt et polarisation, diverses mesures, 1976 à 2004

| | Ratio (centile) | | | | Ratio du décile supérieur au décile inférieur | Ratio du quintile supérieur au quintile inférieur | Gini | EXP ¹ | Carré du CV ² |
|-------------------------|-----------------|---------|---------|---------|---|---|-------|------------------|--------------------------|
| | C90/C10 | C80/C20 | C90/C50 | C50/C10 | | | | | |
| EFC³ | | | | | | | | | |
| 1976 | 4,09 | 2,43 | 1,81 | 2,26 | 8,01 | 4,88 | 0,296 | 0,418 | 0,376 |
| 1977 | 4,16 | 2,39 | 1,80 | 2,31 | 7,63 | 4,70 | 0,281 | 0,413 | 0,273 |
| 1978 | 4,09 | 2,37 | 1,81 | 2,27 | 7,69 | 4,73 | 0,287 | 0,415 | 0,325 |
| 1979 | 4,03 | 2,42 | 1,79 | 2,25 | 7,46 | 4,66 | 0,283 | 0,414 | 0,295 |
| 1980 | 3,95 | 2,35 | 1,78 | 2,21 | 7,42 | 4,60 | 0,284 | 0,414 | 0,310 |
| 1981 | 3,91 | 2,40 | 1,82 | 2,15 | 7,12 | 4,53 | 0,282 | 0,413 | 0,297 |
| 1982 | 3,97 | 2,37 | 1,82 | 2,18 | 7,23 | 4,57 | 0,284 | 0,414 | 0,307 |
| 1983 | 4,07 | 2,47 | 1,85 | 2,20 | 7,52 | 4,75 | 0,293 | 0,417 | 0,338 |
| 1984 | 4,06 | 2,41 | 1,82 | 2,23 | 7,65 | 4,74 | 0,291 | 0,416 | 0,330 |
| 1985 | 3,90 | 2,40 | 1,81 | 2,16 | 7,31 | 4,64 | 0,288 | 0,415 | 0,333 |
| 1986 | 3,85 | 2,37 | 1,81 | 2,12 | 7,06 | 4,52 | 0,285 | 0,414 | 0,320 |
| 1987 | 3,83 | 2,38 | 1,82 | 2,10 | 6,99 | 4,46 | 0,284 | 0,414 | 0,304 |
| 1988 | 3,76 | 2,37 | 1,81 | 2,08 | 6,74 | 4,38 | 0,280 | 0,413 | 0,294 |
| 1989 | 3,64 | 2,31 | 1,80 | 2,02 | 6,58 | 4,27 | 0,277 | 0,412 | 0,294 |
| 1990 | 3,81 | 2,36 | 1,80 | 2,11 | 7,06 | 4,48 | 0,283 | 0,413 | 0,302 |
| 1991 | 3,90 | 2,38 | 1,86 | 2,10 | 7,29 | 4,61 | 0,290 | 0,416 | 0,332 |
| 1992 | 3,97 | 2,39 | 1,86 | 2,14 | 7,20 | 4,56 | 0,287 | 0,415 | 0,318 |
| 1993 | 3,99 | 2,44 | 1,86 | 2,15 | 7,24 | 4,62 | 0,292 | 0,416 | 0,337 |
| 1994 | 3,90 | 2,40 | 1,85 | 2,11 | 7,09 | 4,54 | 0,287 | 0,415 | 0,315 |
| 1995 | 4,02 | 2,42 | 1,86 | 2,16 | 7,45 | 4,72 | 0,294 | 0,417 | 0,347 |
| 1996 | 4,12 | 2,45 | 1,87 | 2,20 | 7,74 | 4,82 | 0,297 | 0,418 | 0,349 |
| 1997 | 4,18 | 2,47 | 1,89 | 2,22 | 7,98 | 4,86 | 0,298 | 0,418 | 0,342 |
| EDTR⁴ | | | | | | | | | |
| 1993 | 3,93 | 2,42 | 1,86 | 2,11 | 7,26 | 4,64 | 0,291 | 0,416 | 0,327 |
| 1994 | 4,12 | 2,51 | 1,86 | 2,22 | 7,86 | 4,87 | 0,299 | 0,419 | 0,349 |
| 1995 | 4,02 | 2,43 | 1,84 | 2,18 | 7,96 | 4,84 | 0,296 | 0,418 | 0,353 |
| 1996 | 4,28 | 2,54 | 1,86 | 2,29 | 8,10 | 5,05 | 0,304 | 0,420 | 0,378 |
| 1997 | 4,31 | 2,56 | 1,90 | 2,27 | 8,41 | 5,15 | 0,309 | 0,422 | 0,405 |
| 1998 | 4,23 | 2,53 | 1,89 | 2,23 | 8,63 | 5,14 | 0,309 | 0,423 | 0,410 |
| 1999 | 4,19 | 2,53 | 1,87 | 2,23 | 8,52 | 5,10 | 0,305 | 0,421 | 0,387 |
| 2000 | 4,23 | 2,54 | 1,90 | 2,22 | 8,75 | 5,22 | 0,312 | 0,424 | 0,424 |
| 2001 | 4,21 | 2,52 | 1,90 | 2,21 | 8,67 | 5,19 | 0,313 | 0,424 | 0,437 |
| 2002 | 4,31 | 2,58 | 1,91 | 2,25 | 8,88 | 5,30 | 0,315 | 0,425 | 0,438 |
| 2003 | 4,25 | 2,58 | 1,90 | 2,24 | 8,67 | 5,21 | 0,313 | 0,424 | 0,421 |
| 2004 | 4,34 | 2,59 | 1,92 | 2,26 | 8,85 | 5,31 | 0,315 | 0,424 | 0,425 |

Tableau A.2 Inégalité du revenu après impôt et polarisation, diverses mesures, 1976 à 2004 (fin)

| | Moins de 75 % du revenu médian | Entre 75 % et 150 % du revenu médian | Plus de 150 % du revenu médian | Moins de 66 % du revenu médian | Entre 66 % et 225 % du revenu médian | Plus de 225 % du revenu médian | Polarisation (P) |
|-------------|---|---|---|---|---|---|---------------------|
| EFC | | | | | | | |
| 1976 | 0,296 | 0,501 | 0,203 | 0,232 | 0,727 | 0,042 | 0,245 |
| 1977 | 0,289 | 0,516 | 0,195 | 0,224 | 0,743 | 0,032 | 0,240 |
| 1978 | 0,287 | 0,521 | 0,192 | 0,221 | 0,740 | 0,039 | 0,238 |
| 1979 | 0,299 | 0,512 | 0,189 | 0,233 | 0,731 | 0,036 | 0,239 |
| 1980 | 0,291 | 0,519 | 0,189 | 0,221 | 0,741 | 0,038 | 0,236 |
| 1981 | 0,286 | 0,512 | 0,202 | 0,220 | 0,744 | 0,036 | 0,241 |
| 1982 | 0,294 | 0,512 | 0,194 | 0,223 | 0,737 | 0,040 | 0,238 |
| 1983 | 0,303 | 0,489 | 0,208 | 0,234 | 0,722 | 0,044 | 0,250 |
| 1984 | 0,300 | 0,505 | 0,195 | 0,231 | 0,729 | 0,040 | 0,242 |
| 1985 | 0,297 | 0,508 | 0,195 | 0,229 | 0,731 | 0,039 | 0,241 |
| 1986 | 0,298 | 0,510 | 0,192 | 0,228 | 0,731 | 0,041 | 0,239 |
| 1987 | 0,296 | 0,505 | 0,199 | 0,222 | 0,735 | 0,043 | 0,242 |
| 1988 | 0,296 | 0,508 | 0,197 | 0,222 | 0,737 | 0,041 | 0,238 |
| 1989 | 0,286 | 0,521 | 0,194 | 0,214 | 0,749 | 0,037 | 0,235 |
| 1990 | 0,299 | 0,505 | 0,197 | 0,225 | 0,735 | 0,040 | 0,241 |
| 1991 | 0,295 | 0,498 | 0,207 | 0,219 | 0,734 | 0,047 | 0,247 |
| 1992 | 0,294 | 0,503 | 0,203 | 0,224 | 0,734 | 0,042 | 0,245 |
| 1993 | 0,305 | 0,489 | 0,206 | 0,231 | 0,724 | 0,046 | 0,253 |
| 1994 | 0,299 | 0,498 | 0,202 | 0,223 | 0,734 | 0,043 | 0,243 |
| 1995 | 0,303 | 0,492 | 0,205 | 0,227 | 0,726 | 0,047 | 0,250 |
| 1996 | 0,304 | 0,489 | 0,207 | 0,231 | 0,720 | 0,049 | 0,251 |
| 1997 | 0,308 | 0,483 | 0,209 | 0,234 | 0,718 | 0,048 | 0,255 |
| EDTR | | | | | | | |
| 1993 | 0,298 | 0,496 | 0,206 | 0,223 | 0,730 | 0,047 | 0,249 |
| 1994 | 0,308 | 0,477 | 0,215 | 0,238 | 0,714 | 0,048 | 0,256 |
| 1995 | 0,301 | 0,497 | 0,202 | 0,228 | 0,728 | 0,044 | 0,248 |
| 1996 | 0,317 | 0,472 | 0,211 | 0,244 | 0,707 | 0,049 | 0,260 |
| 1997 | 0,315 | 0,472 | 0,213 | 0,246 | 0,703 | 0,051 | 0,263 |
| 1998 | 0,313 | 0,475 | 0,212 | 0,243 | 0,705 | 0,052 | 0,260 |
| 1999 | 0,308 | 0,481 | 0,211 | 0,238 | 0,712 | 0,051 | 0,257 |
| 2000 | 0,309 | 0,476 | 0,215 | 0,241 | 0,706 | 0,053 | 0,261 |
| 2001 | 0,311 | 0,473 | 0,216 | 0,238 | 0,708 | 0,054 | 0,262 |
| 2002 | 0,315 | 0,468 | 0,217 | 0,246 | 0,700 | 0,054 | 0,262 |
| 2003 | 0,318 | 0,467 | 0,215 | 0,250 | 0,698 | 0,051 | 0,262 |
| 2004 | 0,312 | 0,473 | 0,214 | 0,248 | 0,696 | 0,056 | 0,265 |

1. Mesure exponentielle.

2. Coefficient de variation.

3. Enquête sur les finances des consommateurs.

4. Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau A.3 Incidence des transferts et des impôts sur l'inégalité du revenu après impôt (Gini), 1976 à 2004

| | Revenu du marché (a) | Revenu total (b) | Revenu après impôt (c) | Effet direct des transferts (b) - (c) | Effet direct des impôts après transferts (c) - (b) | Effet total des transferts et des impôts (c) - (a) |
|-------------------------|----------------------------|------------------------|---------------------------------|--|---|---|
| EFC¹ | | | | | | |
| 1976 | 0,377 | 0,325 | 0,296 | -0,052 | -0,028 | -0,081 |
| 1977 | 0,363 | 0,310 | 0,281 | -0,053 | -0,029 | -0,082 |
| 1978 | 0,370 | 0,316 | 0,287 | -0,054 | -0,029 | -0,083 |
| 1979 | 0,361 | 0,312 | 0,283 | -0,049 | -0,029 | -0,078 |
| 1980 | 0,366 | 0,311 | 0,284 | -0,055 | -0,027 | -0,083 |
| 1981 | 0,365 | 0,310 | 0,282 | -0,055 | -0,028 | -0,083 |
| 1982 | 0,383 | 0,315 | 0,284 | -0,067 | -0,031 | -0,098 |
| 1983 | 0,398 | 0,326 | 0,293 | -0,072 | -0,032 | -0,105 |
| 1984 | 0,398 | 0,324 | 0,291 | -0,074 | -0,033 | -0,107 |
| 1985 | 0,390 | 0,319 | 0,288 | -0,071 | -0,031 | -0,103 |
| 1986 | 0,389 | 0,317 | 0,285 | -0,072 | -0,032 | -0,104 |
| 1987 | 0,390 | 0,318 | 0,284 | -0,072 | -0,034 | -0,106 |
| 1988 | 0,389 | 0,317 | 0,280 | -0,073 | -0,036 | -0,109 |
| 1989 | 0,381 | 0,312 | 0,277 | -0,069 | -0,036 | -0,104 |
| 1990 | 0,399 | 0,323 | 0,283 | -0,076 | -0,040 | -0,116 |
| 1991 | 0,418 | 0,331 | 0,290 | -0,087 | -0,041 | -0,128 |
| 1992 | 0,423 | 0,329 | 0,287 | -0,094 | -0,042 | -0,136 |
| 1993 | 0,431 | 0,333 | 0,292 | -0,097 | -0,041 | -0,139 |
| 1994 | 0,428 | 0,330 | 0,287 | -0,098 | -0,044 | -0,142 |
| 1995 | 0,431 | 0,338 | 0,294 | -0,093 | -0,044 | -0,137 |
| 1996 | 0,431 | 0,340 | 0,297 | -0,091 | -0,044 | -0,134 |
| 1997 | 0,429 | 0,341 | 0,298 | -0,089 | -0,043 | -0,132 |
| EDTR² | | | | | | |
| 1993 | 0,431 | 0,331 | 0,291 | -0,100 | -0,039 | -0,140 |
| 1994 | 0,433 | 0,337 | 0,299 | -0,095 | -0,039 | -0,134 |
| 1995 | 0,429 | 0,338 | 0,296 | -0,091 | -0,042 | -0,133 |
| 1996 | 0,438 | 0,346 | 0,304 | -0,092 | -0,042 | -0,134 |
| 1997 | 0,440 | 0,351 | 0,309 | -0,089 | -0,042 | -0,131 |
| 1998 | 0,438 | 0,351 | 0,309 | -0,086 | -0,042 | -0,128 |
| 1999 | 0,426 | 0,347 | 0,305 | -0,079 | -0,042 | -0,121 |
| 2000 | 0,427 | 0,352 | 0,312 | -0,075 | -0,040 | -0,115 |
| 2001 | 0,428 | 0,350 | 0,313 | -0,078 | -0,037 | -0,115 |
| 2002 | 0,429 | 0,352 | 0,315 | -0,077 | -0,037 | -0,114 |
| 2003 | 0,428 | 0,351 | 0,313 | -0,077 | -0,038 | -0,115 |
| 2004 | 0,428 | 0,353 | 0,315 | -0,075 | -0,038 | -0,113 |

1. Enquête sur les finances des consommateurs.

2. Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Tableau A.4 Inégalité du revenu du marché et du revenu après impôt selon diverses sources de données, 1976 to 2004

| | Inégalité du revenu du marché (coefficient de Gini) | | | | Inégalité du revenu après impôt (coefficient de Gini) | | | | Redistribution (Gini [après impôt] moins Gini [marché]) | | | |
|----------------|--|-----------------------------------|--|----------------------------------|--|----------------------|---------------------------|---------------------|--|----------------------|---------------------------|---------------------|
| | Données d'enquête historiques ¹ | Données d'enquête ² | Données du recensement ³ | Données fiscales ⁴ | Données d'enquête historiques | Données d'enquête | Données du recensement | Données fiscales | Données d'enquête historiques | Données d'enquête | Données du recensement | Données fiscales |
| Année | | | | | | | | | | | | |
| 1976 | ... | 0,3771 | ... | ... | ... | 0,2965 | ... | ... | ... | -0,0806 | ... | ... |
| 1977 | ... | 0,3633 | ... | ... | ... | 0,2814 | ... | ... | ... | -0,0820 | ... | ... |
| 1978 | ... | 0,3699 | ... | ... | ... | 0,2870 | ... | ... | ... | -0,0829 | ... | ... |
| 1979 | ... | 0,3610 | ... | ... | ... | 0,2832 | ... | ... | ... | -0,0777 | ... | ... |
| 1980 | 0,3687 | 0,3662 | 0,3923 | ... | 0,2849 | 0,2836 | 0,3083 | ... | -0,0838 | -0,0827 | -0,0840 | ... |
| 1981 | 0,3684 | 0,3648 | ... | ... | 0,2837 | 0,2822 | ... | ... | -0,0847 | -0,0826 | ... | ... |
| 1982 | 0,3867 | 0,3825 | ... | ... | 0,2864 | 0,2845 | ... | ... | -0,1003 | -0,0980 | ... | ... |
| 1983 | 0,4015 | 0,3980 | ... | ... | 0,2944 | 0,2934 | ... | ... | -0,1071 | -0,1045 | ... | ... |
| 1984 | 0,4010 | 0,3977 | ... | ... | 0,2923 | 0,2910 | ... | ... | -0,1087 | -0,1067 | ... | ... |
| 1985 | 0,3936 | 0,3902 | 0,4157 | ... | 0,2884 | 0,2875 | 0,3140 | ... | -0,1052 | -0,1026 | -0,1017 | ... |
| 1986 | 0,3932 | 0,3894 | ... | ... | 0,2874 | 0,2854 | ... | ... | -0,1058 | -0,1040 | ... | ... |
| 1987 | 0,3921 | 0,3897 | ... | ... | 0,2856 | 0,2837 | ... | ... | -0,1065 | -0,1059 | ... | ... |
| 1988 | 0,3907 | 0,3893 | ... | ... | 0,2811 | 0,2804 | ... | ... | -0,1096 | -0,1089 | ... | ... |
| 1989 | 0,3849 | 0,3812 | ... | ... | 0,2783 | 0,2767 | ... | ... | -0,1066 | -0,1045 | ... | ... |
| 1990 | 0,3945 | 0,3992 | 0,4142 | ... | 0,2806 | 0,2830 | 0,3070 | ... | -0,1139 | -0,1162 | -0,1072 | ... |
| 1991 | 0,4123 | 0,4180 | ... | ... | 0,2873 | 0,2902 | ... | ... | -0,1250 | -0,1278 | ... | ... |
| 1992 | 0,4140 | 0,4228 | ... | 0,4627 | 0,2832 | 0,2867 | ... | 0,3228 | -0,1308 | -0,1361 | ... | -0,1399 |
| 1993 | 0,4213 | 0,4306 | ... | 0,4770 | 0,2858 | 0,2916 | ... | 0,3357 | -0,1355 | -0,1390 | ... | -0,1413 |
| 1994 | 0,4200 | 0,4282 | ... | 0,4798 | 0,2834 | 0,2866 | ... | 0,3385 | -0,1366 | -0,1416 | ... | -0,1413 |
| 1995 | 0,4204 | 0,4314 | 0,4458 | 0,4807 | 0,2878 | 0,2940 | 0,3194 | 0,3428 | -0,1326 | -0,1374 | -0,1264 | -0,1379 |
| 1996 | 0,4211 | 0,4311 | ... | 0,4865 | 0,2914 | 0,2967 | ... | 0,3490 | -0,1297 | -0,1344 | ... | -0,1375 |
| 1997 | ... | 0,4294 | ... | 0,4865 | ... | 0,2976 | ... | 0,3518 | ... | -0,1317 | ... | -0,1347 |
| 1993 | ... | 0,4311 | ... | 0,4770 | ... | 0,2915 | ... | 0,3357 | ... | -0,1397 | ... | -0,1413 |
| 1994 | ... | 0,4328 | ... | 0,4798 | ... | 0,2988 | ... | 0,3385 | ... | -0,1340 | ... | -0,1413 |
| 1995 | ... | 0,4290 | 0,4458 | 0,4807 | ... | 0,2959 | 0,3194 | 0,3428 | ... | -0,1330 | -0,1264 | -0,1379 |
| 1996 | 0,4263 | 0,4380 | ... | 0,4865 | 0,2962 | 0,3040 | ... | 0,3490 | -0,1301 | -0,1340 | ... | -0,1375 |
| 1997 | 0,4269 | 0,4397 | ... | 0,4865 | 0,3003 | 0,3092 | ... | 0,3518 | -0,1266 | -0,1305 | ... | -0,1347 |
| 1998 | 0,4247 | 0,4376 | ... | 0,4893 | 0,2998 | 0,3094 | ... | 0,3548 | -0,1249 | -0,1282 | ... | -0,1345 |
| 1999 | 0,4163 | 0,4259 | ... | 0,4875 | 0,2978 | 0,3052 | ... | 0,3585 | -0,1185 | -0,1207 | ... | -0,1290 |
| 2000 | 0,4140 | 0,4270 | 0,4387 | 0,4898 | 0,3009 | 0,3123 | 0,3219 | 0,3653 | -0,1131 | -0,1147 | -0,1168 | -0,1245 |
| 2001 | ... | 0,4283 | ... | ... | ... | 0,3131 | ... | ... | ... | -0,1152 | ... | ... |
| 2002 | ... | 0,4290 | ... | ... | ... | 0,3150 | ... | ... | ... | -0,1140 | ... | ... |
| 2003 | ... | 0,4282 | ... | ... | ... | 0,3127 | ... | ... | ... | -0,1155 | ... | ... |
| 2004 | ... | 0,4279 | ... | ... | ... | 0,3151 | ... | ... | ... | -0,1128 | ... | ... |
| Période | | | | | | | | | | | | |
| 1980 à | | | | | | | | | | | | |
| 1990 | 0,0258 | 0,0330 | 0,0219 | ... | -0,0043 | -0,0005 | -0,0013 | ... | -0,0301 | -0,0335 | -0,0232 | ... |
| 1990 à | | | | | | | | | | | | |
| 2000 | 0,0195 | 0,0278 | 0,0245 | ... | 0,0203 | 0,0293 | 0,0149 | ... | 0,0008 | 0,0015 | -0,0096 | ... |
| 1993 à | | | | | | | | | | | | |
| 2000 | -0,0073 | -0,0035 | ... | 0,0128 | 0,0151 | 0,0207 | ... | 0,0296 | 0,0224 | 0,0242 | ... | 0,0168 |

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les données proviennent de l'Enquête sur les finances des consommateurs et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu avant la dernière repondération (en 2003). Voir Frenette, Green et Picot (2004), tableau 1.

2. Les données proviennent de l'Enquête sur les finances des consommateurs et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu après la dernière repondération (décrite dans Lathe, 2005). Calcul de l'auteur.

3. Les données proviennent des Recensements du Canada de 1981 à 2001. Voir Frenette, Green et Milligan (2006), tableau 1.

4. Les données proviennent du Fichier T1 sur les familles. Voir Frenette, Green et Picot (2004), tableau 2.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Recensement du Canada, et Estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (Fichier T1 sur les familles).

Bibliographie

- Banting, Keith G. 2005. « Do we know where we are going? The new social policy in Canada ». *Canadian Public Policy*. 31, 4 : 421–430.
- Battle, Ken, Michael Mendelson et Sherri Torjman. 2005. « The modernization mantra: Toward a new architecture for Canada's adult benefits ». *Canadian Public Policy*. 31, 4 : 431–438.
- Beach, Charles M., et George A. Slotsve. 1996. « Are We Becoming Two Societies? Income Polarization and the Myth of the Declining Middle Class in Canada ». Toronto : Institut C.D. Howe.
- Bracewell-Milnes, Barry. 1979. « Measurement of tax progressivity: A comment ». *The Economic Journal*. 89, 355 : 648–651.
- Finnie, Ross. 1997. « Stasis and change: Trends in earnings levels and inequality, 1982-92 ». *Canadian Business Economics*. 5, 4 : 84–107.
- Frank, Robert H. 2005. « Positional externalities cause large and preventable welfare losses ». *American Economic Review*. 95, 2 : 137–141.
- Frenette, Marc, David A. Green et Garnett Picot. 2004. *Croissance de l'inégalité du revenu pendant les années 1990 : exploration de trois sources de données*. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 11F0019MIF2004219 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Frenette, Marc, David A. Green et Kevin Milligan. 2006. *Nouvelle analyse des tendances récentes de l'inégalité du revenu après impôt au Canada au moyen des données de recensement*. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 11F0019MIF2006274 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Garfinkel, Irwin, Lee Rainwater et Timothy M. Smeeding. 2005. « Welfare State Expenditures and the Redistribution of Well-being: Children, Elders and Others in Comparative Perspective ». Luxembourg Income Study Working Paper No. 387. Luxembourg : Luxembourg Income Study.
- Green, David A., et Jonathan R. Kesselman (rév.). 2006. « Dimensions of Inequality in Canada ». Vancouver, C.-B. : UBC Press.
- Heisz, Andrew, Andrew Jackson et Garnett Picot. 2001. « Distributional outcomes in Canada in the 1990s ». Dans *The Longest Decade: Canada in the 1990s*. Vol. 1. Keith Banting, Andrew Sharpe et France St-Hilaire (rév.). Ottawa : Centre d'étude des niveaux de vie et Montréal : Institut de recherche en politiques publiques.
- Jenkins, Stephen. 1991. « The measurement of income inequality ». Dans *Economic Inequality and Poverty: International Perspectives*. Lars Osberg (rév.). Armonk, N.Y. : ME Sharpe, Inc. 3–38.

- Kakwani, Nanak C. 1977. « Measurement of tax progressivity: An international comparison ». *The Economic Journal*. 87, 345 : 71–80.
- Kenworthy, Lane, et Jonas Pontusson. 2005. « Rising Inequality and the Politics of Redistribution in Affluent Countries ». Luxembourg Income Study Working Paper No. 400. Luxembourg : Luxembourg Income Study.
- Kesselman, Jonathan R., et Ron Cheung. 2006. « Taxation impacts on inequality in Canada: Methodologies and findings ». Dans *Dimensions of Inequality in Canada*. Jonathan R. Kesselman et David A. Green (rév.). Vancouver, C.-B. : UBC Press.
- Lathe, Heather. 2005. *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003*. Série de documents de recherche – Revenu. N° 75F0002MIF2005009 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Mahler, Vincent A., et David K. Jesuit. 2005. « Fiscal Redistribution in the Developed Countries: New Insights from the Luxembourg Income Study ». *Socio-Economic Review*. 4, 3 : 483–511.
- Morissette, René, et Feng Hou. 2006. « Le chômage depuis 1971 ». *L'emploi et le revenu en perspective*. 7, 5 : 12–18 (mai). N° 75-001-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, René, John Myles et Garnett Picot. 1994. « Earnings inequality and the distribution of working time in Canada ». *Canadian Business Economics*. 2, 3 : 3–16.
- Myles, John. 2000. *La maturation du système de revenu de retraite du Canada : niveaux de revenu, inégalité des revenus et faibles revenus chez les gens âgés*. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 11F0019MIF2000147 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Conseil national du bien-être social. 2006. *Revenus de bien-être social, 2005*. Vol. n° 125. No de cat. SD25-2/2005F-PDF. Ottawa : Conseil national du bien-être social.
- Osberg, Lars, and Kuan Xu. 1997. « International Comparisons of Poverty Intensity: Index Decomposition and Bootstrap Inferences ». Luxembourg Income Study Working Paper No. 165. Luxembourg: Luxembourg Income Study.
- Picot, Garnett. 1998. « Le point sur l'inégalité des gains et sur la rémunération des jeunes durant les années 90 ». *L'observateur économique canadien*. Septembre : 3.1–3.18. N° 11-010-XPB au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Picot, Garnett, et John Myles. 2005. *L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale*. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 11F0019MIF2005240 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Picot, Garnett, René Morissette et John Myles. 2001. *Intensité des faibles revenus au cours des années 90 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux*. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 11F0019MIF2003172 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

- Rashid, Abdul. 1998. « L'inégalité du revenu familial, 1970-1995 ». *L'emploi et le revenu en perspective*. 10, 4 : 13–18 (hiver). N° 75-001-XPB au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2003. *Programmes de revenu de retraite au Canada : un aperçu statistique (1990-2000)*. Division de la statistique du revenu. Programme sur les pensions et le patrimoine. No 74-507-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Wolfson, Michael. 1986. « Stasis amid change—income inequality in Canada, 1965-1983 ». *Review of Income & Wealth*. 32, 4 : 337–369.
- Wolfson, Michael. 1997. « Divergent inequalities: Theory and empirical results ». *Review of Income & Wealth*. 43, 4 : 401–421.
- Wolfson, Michael, et Brian Murphy. 2000. « Inégalités de revenu en Amérique du Nord : le 49^e parallèle a-t-il encore de l'importance? ». *L'observateur économique canadien*. Août : 3.1–3.24. N° 11-010-XPB au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Wolfson, Michael et Brian Murphy. 1998. « New views on inequality trends in Canada and the United States ». *Monthly Labour Review*. 121, 4 : 3–23.
- Zyblock, Myles. 1996. « Why is Family Market Inequality Increasing in Canada? Examining the Effects of Aging, Family Formation, Globalization and Technology ». Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique. Document de travail W-96-11E. Ottawa : Développement des ressources humaines Canada.